

INSEP
TERRE DE CHAMPIONS

Rapport d'Activités

2013

INSEP

2013

RAPPORT D'ACTIVITÉS

■ Editorial du Président du Conseil d'Administration.....	2
■ Présentation du Directeur Général.....	3
■ Un cadre stratégique construit faisant l'objet d'un projet d'établissement établi sur une période de 10 ans	5
■ Mission d'Optimisation de la Performance des fédérations nationales olympiques et paralympiques (MOP)	11
■ Mission Réseau (MR)	23
■ Cellule Partenariats (CP).....	27
■ Cellule Relations Internationales (CRI)	29
■ Direction de l'Administration Générale (DAG).....	35
■ Service des Ressources Humaines (SRH)	37
■ Service juridique, instances statutaires et relations collectives du travail (SJIRC)	43
■ Service Économique et Financier (SEF)	49
■ Service Technique du Patrimoine (STP)	55
■ Service Communication et Développement (SCD).....	59
■ Service Social	67
■ Service Gestion CPPP (SGCPPP)	79
■ Direction de la Performance Sportive (DPS).....	83
■ Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'aide méthodologique à la Performance (DPSHPN).....	85
■ Le Département de l'orientation, de la formation, de l'accès à l'emploi et de la reconversion des SHN (DOFER)	103
■ Département Médical (DM)	113
■ Département des Equipements Sportifs et Techniques (DEST)	121
■ Département de la Recherche (DR).....	127
■ Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport (IRMES)	137
■ Département de la Formation des cadres (supérieurs) du sport (DFC2S).....	143
■ Département de l'information sportive (DIS)	153

EDITORIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'INSEP a pris une nouvelle impulsion en 2013 avec les dernières missions confiées à l'établissement par Madame Valérie Fourneyron, notre ministre des sports. L'arrivée de Jean-Pierre de VINCENZI au riche passé sportif, comme nouveau Directeur Général est le signe d'un management, non plus prioritairement tourné vers la rénovation de l'INSEP, mais concentré pleinement sur son rôle opérationnel au service des Fédérations sportives et de leurs athlètes. Le pilotage du projet Grand INSEP, qui vise à fédérer et à faire travailler en réseau des centres d'entraînement publics ou privés performants, structurés et labellisés, devient également un axe essentiel de notre action.

L'INSEP se doit plus que jamais de favoriser la performance des équipes de France dans les compétitions de référence, sans altérer l'intégrité physique et morale des sportifs, tout en garantissant leur projet de formation et d'insertion professionnelle. En cela, nous restons fidèles à notre raison d'être.

Une organisation plus fonctionnelle, adaptée à ces missions premières, s'est mise en place. L'adaptabilité de l'INSEP doit être permanente pour servir efficacement un cadre stratégique toujours mieux défini. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons concourir efficacement aux objectifs ambitieux du sport de haut niveau français.

C'est toujours un plaisir et un honneur, en ma qualité de Président du Conseil d'Administration de l'INSEP, de diffuser ce rapport d'activité annuel garant du suivi des missions et décrivant les actions menées par l'ensemble des collaborateurs de l'Institut.

Je suis convaincu que l'énergie positive déployée au travers de cette nouvelle impulsion sera ressentie par les athlètes et à leur encadrement et les encouragera à optimiser leurs immenses qualités.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Très cordialement,

Pierre DURAND
Président du Conseil
d'Administration de l'INSEP

PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2013 de l'INSEP qui est pour ma part, en qualité de Directeur Général, celui correspondant à une année de transition, en raison de ma prise de fonction en date du 10 mars 2013.

Il s'agit du quatrième rapport d'activités de l'établissement mais le premier sous l'impulsion d'une lettre de mission ministérielle orientée très nettement sur l'accompagnement des sportifs de haut-niveau et de leur encadrement. Pour y parvenir, une structuration territoriale alimentée par des moyens mutualisés et adaptés dans les domaines qui constituent la valeur ajoutée de l'INSEP, est indispensable pour être performant au plus haut niveau dans les compétitions de référence.

Ce rapport reprend l'ensemble des contributions réalisées par les différents responsables de l'INSEP positionnés selon un organigramme structurel adopté lors de la séance du Conseil d'Administration du 26 juin 2013. Mais au-delà de cet organigramme établi selon les grandes missions ciblées, je souhaite m'appuyer sur le management intermédiaire et obtenir un travail en pleine transversalité sur des projets portés par tous au service des orientations stratégiques.

Ce rapport traduit une première mobilisation des collaborateurs sur une ambition clairement affichée, en portant une vision et des valeurs qui sont propres à l'institut.

Je souhaite que ce rapport d'activités annuel soit, à terme, un document précis de suivi de notre projet d'établissement. Il sera garant de notre trajectoire pour accompagner efficacement celles et ceux qui sont en charge de porter le sport français au plus haut niveau face à une concurrence internationale dense.

Enfin, pour apporter un premier dynamisme éco-responsable, vous pouvez consulter ce document, en version numérique animée, disponible sur le site internet www.insep.fr.

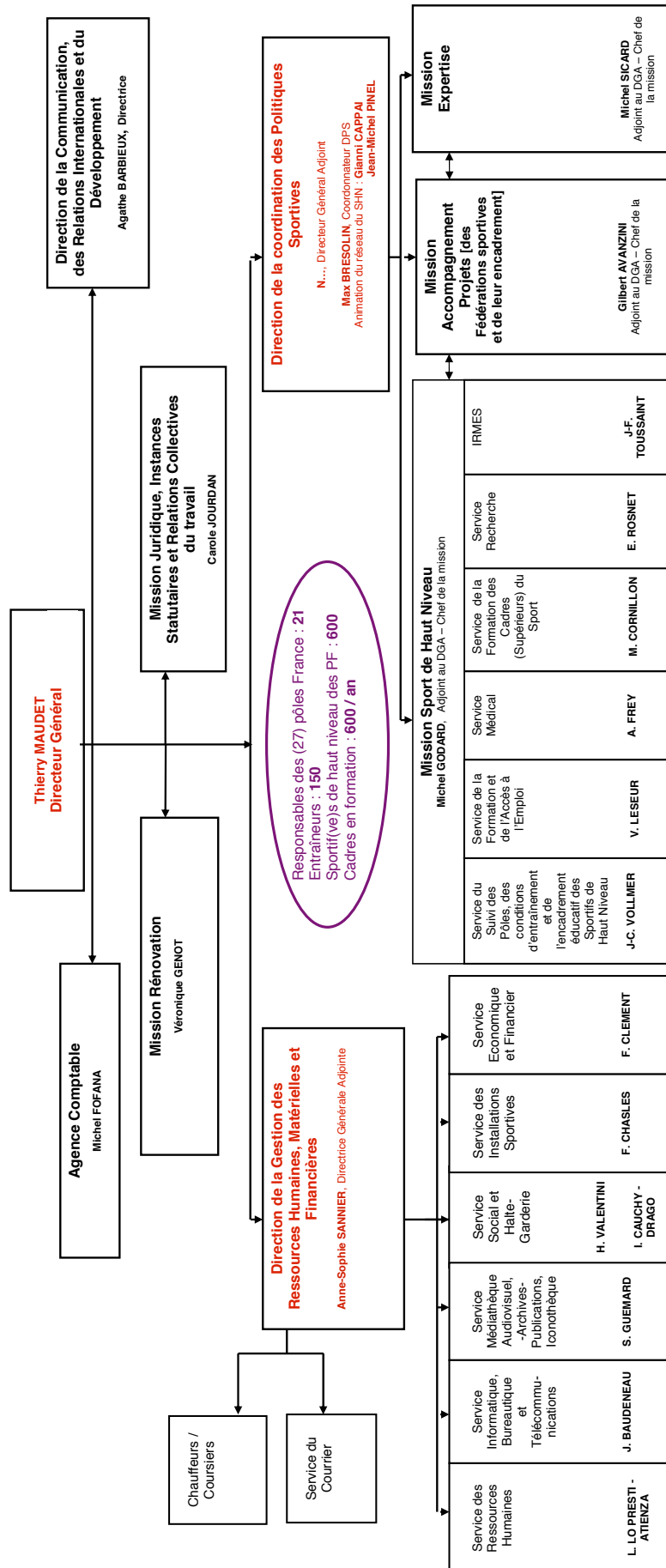
Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien cordialement,

Jean-Pierre de VINCENZI
Directeur Général
de l'INSEP

UN ORGANIGRAMME EN EVOLUTION

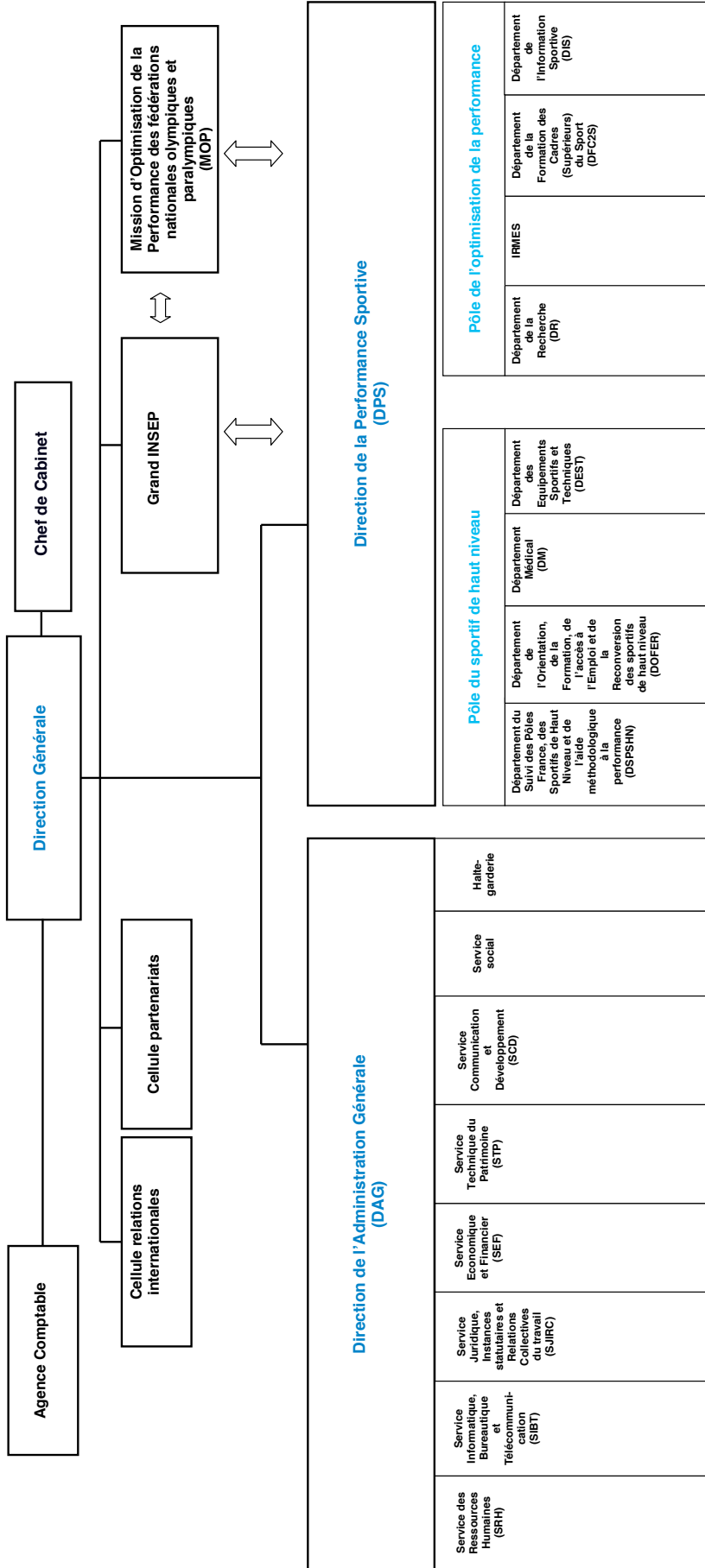
Organigramme jusqu'au Mars 2013



UN ORGANIGRAMME EN EVOLUTION

INSEP

Organigramme de Mars 2013 à Décembre 2013





UN CADRE
STRATÉGIQUE
CONSTRUIT FAISANT L'OBJET
D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLI SUR UNE PÉRIODE
DE 10 ANS

UN CADRE STRATÉGIQUE INSEP

UNE AMBITION

Concourir à l'accès durable de la France au Top 5 des nations olympiques et au top 10 des nations paralympiques grâce à une organisation de travail collaborative, performante et renforcée.

UNE VISION

L'INSEP doit devenir le Grand INSEP moderne au service de l'excellence sportive.

UN INSEP RECONNU...

... qui est l'opérateur incontournable en France de la formation et de la préparation du haut niveau.

... qui est une référence dans le monde de par son expertise des facteurs liés à la performance.

UN INSEP OUVERT...

... qui est tourné vers les territoires à travers sa marque et son réseau « Grand Insep ».

... qui accueille toutes les disciplines et qui accompagne prioritairement les fédérations pourvoyeuses de médailles et celles qui préparent l'avenir.

UN INSEP FOCALISÉ SUR L'EXCELLENCE SPORTIVE...

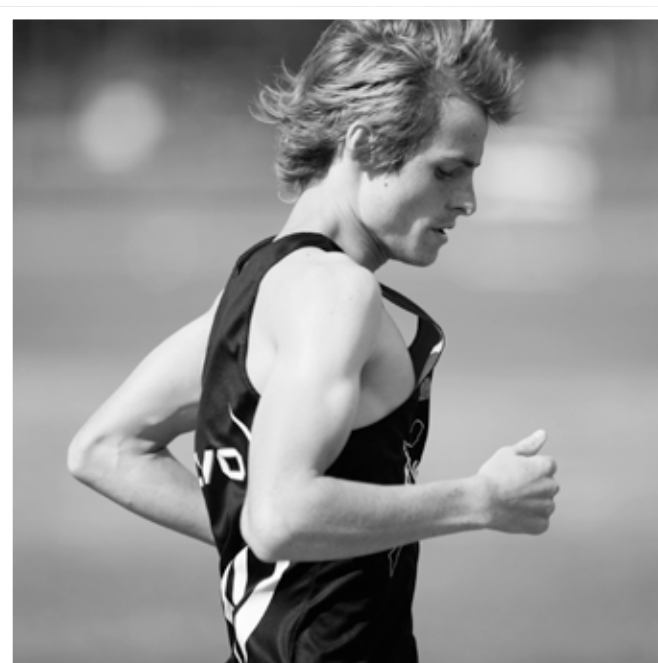
... qui mobilise et qui crée toutes les conditions liées à la performance sportive.

... qui intervient au bénéfice des sportifs et de leur encadrement.

UN INSEP TOURNÉ VERS L'AVENIR...

... qui anticipe les évolutions liées au sport (en termes de techniques, de méthodes, de technologies...).

... qui favorise la collaboration et la transversalité en interne pour une meilleure performance d'ensemble.



DES VALEURS

- **Performance** : capacité à se dépasser et à atteindre un résultat supérieur à celui escompté

- **Expertise** : la reconnaissance de compétences éprouvées, d'une connaissance parfaite, minutieuse et complète du domaine considéré

- **Ethique (sportive)** : une conduite personnelle et des actions collectives réalisées dans le respect des principes moraux liés au sport :
 - respect du jeu, des règles, de soi-même, des adversaires, des institutions
 - honnêteté, intégrité, loyauté
 - solidarité, altruisme, fraternité, convivialité
 - tolérance

- **Passion sportive** : une motivation et un investissement qui dépasse le seul cadre professionnel et qui s'explique par un intérêt marqué pour le sport

6 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- 1-** Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives olympiques et paralympiques dans leur projet de performance

- 2-** Construire le réseau « Grand INSEP » avec ses partenaires dans une logique d'excellence

- 3-** Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet

- 4-** Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau en contribuant au développement de leur niveau d'expertise et en assurant leur renouvellement

- 5-** Positionner l'INSEP dans une dimension internationale en étroite collaboration avec les institutions publiques et le mouvement sportif

- 6-** Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP, dans le cadre de gestions maîtrisées



MISSION
D'OPTIMISATION
DE LA PERFORMANCE
DES FÉDÉRATIONS
NATIONALES
OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
(MOP)

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

L'année 2013 a été une année particulière. Elle a marqué la fin d'une olympiade et le début d'un nouveau cycle vers les jeux Olympiques de SOTCHI (2014) et RIO (2016) ainsi que vers ceux de PYEONGCHANG (2018) et de TOKYO 2020. Elle aura également été marquée d'une part, par la validation d'un nouvel organigramme, pour l'établissement lors de la séance du Conseil d'Administration, du 26 juin, et d'autre part, par la construction d'un projet d'établissement innovant dont l'ambition est d'accompagner les sportifs de haut niveau à la PERFORMANCE en collaboration avec les encadrements techniques des fédérations sportives olympiques et paralympiques.

La MOP au sein de l'INSEP, occupe une position stratégique dans la direction générale de l'Institut, lui conférant ainsi les moyens d'action nécessaires pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources et des compétences de l'INSEP et du Grand INSEP au service de la performance des fédérations : des sportifs, des entraîneurs et des DTN.

En collaboration avec la Mission « Grand INSEP », la MOP réalise un travail d'identification et de valorisation des ressources disponibles et concourt à leur mobilisation effective pour un suivi efficace des potentiels « médaillables » pour RIO (2016), PYEONGCHANG (2018) et TOKYO (2020).

Au cours des premiers mois d'installation la MOP s'est attachée à créer les conditions d'un climat de confiance avec les DTN, dans le respect de leur responsabilité, en se positionnant en accompagnement de la performance, comme facilitateur des réponses à trouver sur toutes les problématiques de préparation aux JO et JP.

De la même manière elle a mis en place avec la DS (DSA1 et DSB1) et la direction du haut niveau du CNOSF, des échanges réguliers de travail, qui ont permis de positionner ses missions, en complémentarité de ces deux directions.

I. LES MISSIONS PRIORITAIRES ET LE PLAN D'ACTION DE LA MISSION OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Le périmètre de la Mission est constitué des 28 fédérations olympiques des sports d'été, des 3 fédérations olympiques des sports d'hiver, de la Fédération Handisport et de la Fédération du Sport Adapté.

L'accompagnement des DTN et de leurs projets de performance est une des priorités essentielles de cette mission.

Les nominations, parfois tardives, ainsi que des impératifs calendaires relatifs aux modifications du Parcours d'Excellence Sportif (PES) et à l'instruction des Conventions d'Objectifs (CO) avec l'Etat, ont rendu l'exercice difficile pour la majorité d'entre eux et ont ainsi nécessité un accompagnement important. Une attention toute particulière a donc été portée aux nouveaux DTN.

En effet, pour cette olympiade (2013-2017), on note un turn-over de 71% des DTN, soit 20 sur les 28 fédérations olympiques et paralympiques.



MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

INSEP

Les 3 fédérations olympiques d'hiver n'ont pas encore procédé à leur élection.

A. Les actions proposées en cohérence avec les axes prioritaires stratégiques pour les JOP de RIO (2016)

Une conviction forte : la performance est une histoire d'hommes et de femmes. C'est pourquoi, il faut toujours partir des acteurs de la performance, des sportifs, des entraîneurs et des DTN : les sportifs sont au centre de nos préoccupations.

1. Faire ressortir les leviers forts pour « l'OR Olympique et Paralympique », en interrogeant ceux qui ont gagné aux JO et aux JP de Londres (sportifs/entraîneurs et DTN/Présidents) au travers de séquences « d'échanges d'expériences », et analyser la concurrence internationale pour la 5ème place aux JO et pour la 10ème place aux JP (veille internationale) aux prochains jeux.

2. Cibler et soutenir prioritairement les fédérations engagées sur « l'OR Olympique et Paralympique », en ce qui concerne les moyens financiers, humains et toutes les mesures d'accompagnement en faveur des sportifs :

- Les PES : interroger le PES, en complémentarité de DSA1, sur l'ambition fédérale, la vision de l'excellence (les étapes et les indicateurs pour former un champion), la prise de risque, la passion, le mana-

gement des staffs (valorisation, formations...), par rapport au niveau international.

- Les Conventions d'Objectifs : identifier sur l'action 2 des lignes spécifiques préparation JO et JP RIO et préparation JO et JP Tokyo, et expertiser la cohérence des moyens financiers au regard du projet.
- Les Moyens humains : accompagner les DTN et les staffs olympiques (Formations adaptées, coaching individuel, RPE, points rencontres...), et expertiser les moyens humains (CPO) au regard du projet :



MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

Accompagnement réalisés en 2013 :

Actions	Thème	Public concerné	Date de traitement
Accompagnement des DTN	L'ensemble des DTN a été reçu par les chargés de mission de la MOP : - Partage et aide à l'élaboration de la stratégie de performance proposée par les DTN (étapes, chemin à formaliser, élaboration d'indicateurs...) - Formalisation avec les DTN des objectifs de médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques, et des objectifs de médailles intermédiaires aux compétitions de références - Accompagnement du projet de performance au plan structurel (PES) et financier (CO partie haut niveau)	DTN	Réalisé de Septembre à décembre 2013
Accompagnement de l'encadrement	Stratégie de préparation pour les JO 2016 de RIO	Entraîneurs	En continu
	Relations avec les Directeurs d'équipe ou Entraîneurs nationaux	Sur les sites d'entraînement des pôles à l'INSEP	Hebdomadaire
Stages (Hors INSEP) et compétitions	Immersion, observation et analyse	Compétitions : TQO Curling, TQO Short track, Masters Patinage, CF d'aviron, Cpe M ski alpin, CM de Tir à l'arc, Epreuve mondiale Voile Olympique, CM de Lutte Stages : Pôle France Sports de Glace Font Romeu, Longue piste	Réalisé de Septembre à décembre 2013
Colloque CTS	Intervention MOP colloques des CTS	CTS FF Tennis de Table	Réalisé en Décembre 2013
		CTS FF Judo	Réalisé 1er Septembre 2013
		CTS FF Cyclisme	Réalisé 7 Novembre 2013
Points rencontres Entraîneurs	« La force et la puissance »	avec des entraîneurs de 5 disciplines choisies	Réalisé en Octobre 2013
	« Renforcement musculaire »	échange transversal d'expériences entre les entraîneurs du cyclisme et un danseur étoile.	Réalisé en Décembre 2013. Cette collaboration sera étendue certainement à d'autres disciplines.
	Autour de la performance sportive	Entre Directeur adjoint de la MOP et entraîneurs	Réalisée

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

Retour et Partage d'expériences	Finalisation du programme et des thématiques	DTN, Encadrement, Entraîneurs Nationaux, Athlètes	Réalisé, les RPE commenceront en février 2014
Coaching collectif	DTN Gymnastique	DTN et ses 4 adjoints	Réalisé en Novembre 2013
	Directeur des Equipes de France en Escrime	Directeur des Equipes de France	Réalisé en Novembre 2013
	DTN Cyclisme : Manager le Haut niveau	DTN	En cours
Coaching individuel	DTN Gymnastique	DTN	Réalisé en Novembre 2013
	DTN Cyclisme	DTN	En cours
	DTN Lutte	DTN	Mise en œuvre prévue début 2014
Tutorat : Compagnonnage	DTN Canoë-Kayak	Philippe Gouard	Réalisé Novembre 2013

- Suivre les projets de performance des fédérations pour les JOP : Tableaux de bord de performance des fédérations.

Dans cette perspective, pour le suivi et l'accompagnement des projets de performance des fédérations, la MOP a développé des outils et des tableaux de bord pour suivre et évaluer l'efficacité de ses actions et l'évolution de la performance au sein des fédérations

olympiques et paralympiques. Ces tableaux de bord sont évolutifs et représentent une situation à une date donnée. Pour chaque fédération, pour chaque discipline, une temporalité (temps forts propres à chaque discipline) et des indicateurs spécifiques sont pris en compte. Une fiche de synthèse des indicateurs de performance des fédérations (baromètre) est actualisée en permanence.

Outils de suivi développés par la MOP

Développement d'outils de suivi des fédérations		
Suivi et accompagnement des projets de performance des fédérations	Thème	Documents évolutifs, un point d'étape fin décembre 2013 a été réalisé
tableau de synthèse faisant apparaître les ambitions des fédérations et les indicateurs de suivi de performance pour l'olympiade	« Estimation prévisionnelle de résultats aux JO 2016 »	Réalisé
Des tableaux de bord pour le suivi de chacune des fédérations olympiques associées à un graphique de synthèse des indicateurs retenus dans chacune des fiches.	« Tableau de bord Fédération Française de » avec baromètre	Réalisé pour les fédérations olympiques d'été
Une synthèse des tableaux de bord précédemment cités (tableaux 2 et suivants...), pour l'ensemble des fédérations olympiques	« Synthèse des tableaux de bord des fédérations olympiques »	Réalisé pour les fédérations olympiques d'été

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

3. Identifier les sportifs « médaillables » pour les Jeux Olympiques de RIO (2016) et leurs entraîneurs pour les accompagner individuellement :

En relation avec les DTN, la MOP a établi en priorité, une liste « large » de sportifs en identifiant ceux potentiellement « médaillables » (liste des sportifs haut niveau « médaillables » [mise à jour régulièrement]) afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle d'un accompagnement ciblé des SHN (et de leur encadrement) qui y sont identifiés. La MOP crée ainsi les conditions d'accompagnement optimal pour les sportifs et leurs entraîneurs en construisant des outils pour les soutenir, les aider dans leur projet de performance.

Cet accompagnement dépasse le cadre des SHN inscrits au sein des pôles France de l'INSEP, mais touche bien tous les SHN (en pôle ou hors structure) et concerne toutes les disciplines olympiques et paralympiques.

Des outils ont également été développés pour effectuer un suivi des sportifs identifiés et de leur encadrement afin d'avoir la plus grande réactivité sur les besoins exprimés et les réponses adaptées apportées.

Outils de suivi développés par la MOP dans le cadre du suivi des SHN et de leur encadrement

Développement d'outils de suivi des Sportifs Haut niveau et de leur encadrement		
Format	Thème	Date de traitement
Tableau de bord pour le suivi des potentiels médailles pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de RIO. Les indicateurs font état d'un bilan de l'environnement des athlètes (Statut social, performances et observations diverses) ainsi que les ambitions pour RIO (médaille d'or).	« Liste des potentiels médaillables Jeux Olympiques et Paralympiques 2016 »	Réalisée pour les fédérations olympiques et paralympiques
Tableau de bord listant les entraîneurs accompagnant des potentiels médailles d'Or pour les Jeux Olympiques 2016.	« Liste entraîneurs "Or olympique" »	Réalisée pour les fédérations olympiques d'été
Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (Data base)	Participation au développement du Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (Base PSQS) : - Intervention pour le rapprochement des différentes bases (Direction des Sports, différentes Bases et outils de l'INSEP) - Développement d'une interface liée à la base PSQS pour la MOP afin de suivre au plus près les potentiels « médaillables ».	En cours de finalisation

Il s'agit notamment de définir fédération par fédération en relation avec le DTN, les modes opératoires d'intervention et d'accompagnement des sportifs jusqu'aux JO (sportif-entraîneur) et de proposer des services spécifiques pour les sportifs et prioriser les

mesures d'accompagnement (CIP, suivi médical, évaluation, récupération, conditions d'entraînement optimales...), en relation avec DSA1, les services de l'INSEP et le Réseau Grand INSEP.

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

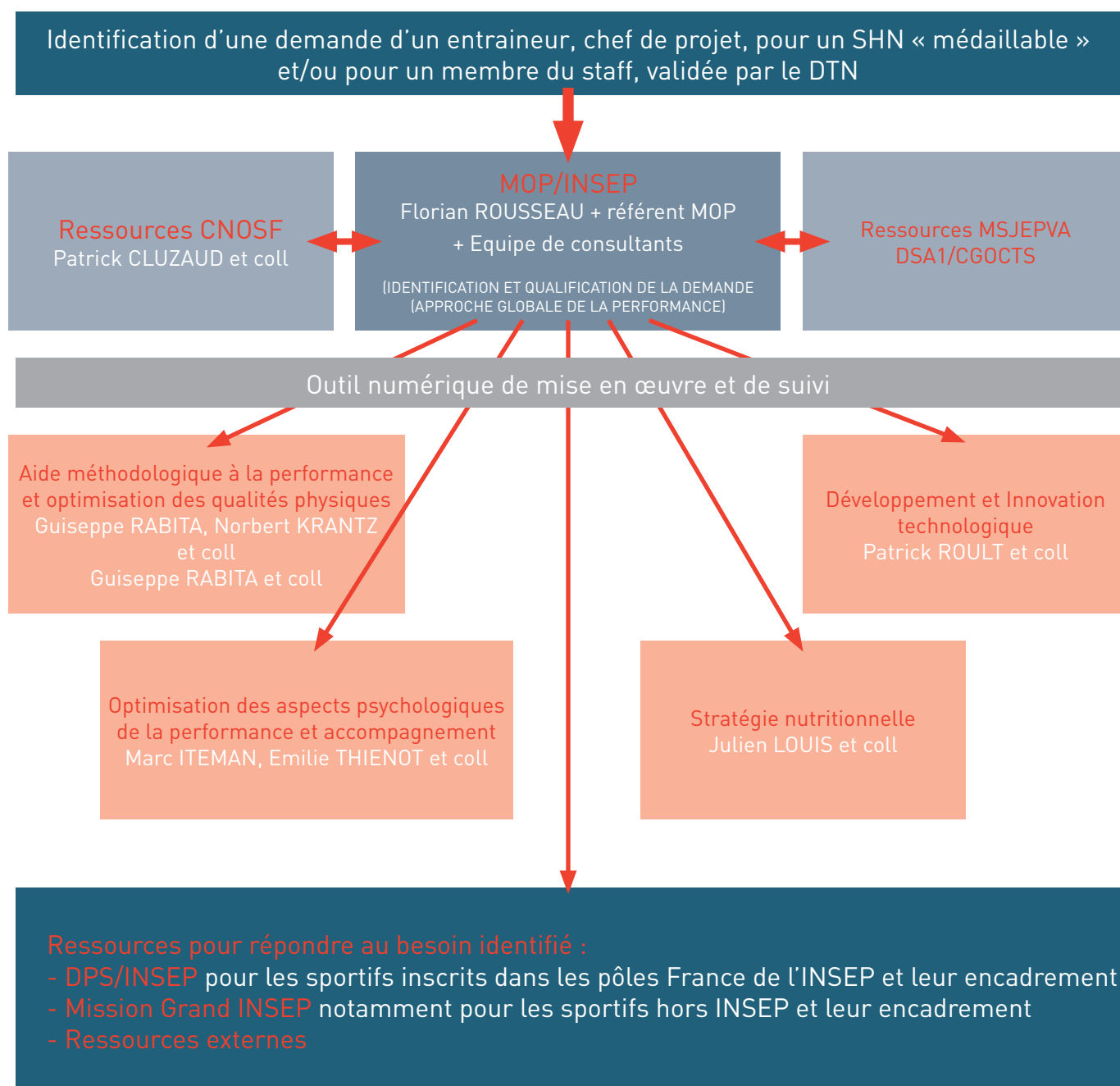
Actions	Nature de la demande	Service concerné ou personne ressource	Date de traitement
Performance sportive	Partage d'expérience	Directeur adjoint MOP	Réalisé
« Nutrition »	Accompagnement spécifique sur les notions de diététique (demande de fédérations)	Département recherche INSEP, (traité directement par les entraîneurs).	Réalisée
	Adaptation, des contenus de repas proposés à l'INSEP, au travers d'une optimisation diététique réellement au service de la performance sportive de haut niveau, (demande de la MOP)	INSEP – Sport partenariat	Réalisé partiellement (reste petit-déjeuner)
« Process d'optimisation de la performance »	Approche globale de la préparation à la performance sportive de très Haut niveau (analyse des demandes, identification et organisation des actions visant à l'amélioration des facteurs de performance, faire émerger des problématiques nouvelles à travers le croisement des différentes expertises)	- Groupe restreint de consultants piloté par le Directeur adjoint MOP. - Groupe ressources : INSEP, Grand INSEP, ressources extérieures - Chef de projet : entraîneur concerné	Projet finalisé
Création d'un catalogue « ressources » liées à la haute performance	Collecte et inventaire des ressources liés à la haute performance dans les domaines : - Aspects mentaux de la performance - Aspects nutritionnels - Evaluation et accompagnement méthodologie de l'entraînement - Innovation et développement technologique	MOP, DPS	En cours

Afin d'optimiser les services aux fédérations pour la préparation de leurs sportifs aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques, la MOP a, en relation avec le Directeur Général Adjoint de la DPS et le Directeur de la Mission Grand INSEP, travaillé sur un « Process d'optimisation de la performance »

Ce process consiste à répondre de la manière la plus efficace et la plus réactive aux demandes des DTN et des entraîneurs pour un sportif « médaillable », en mobilisant les ressources et les compétences en interne à l'INSEP, dans le Grand INSEP mais aussi à l'extérieur auprès des différents partenaires publiques ou privées fortement imprégnées de la culture d'exigence du haut niveau dans leur secteur d'activité.

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

PROCESSUS D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE



MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

4. Travailler en collaboration étroite avec la Direction des Sports

Dossiers traités en collaboration avec la Direction des Sports

Dossiers partagés	Nature de l'action	Service concerné ou personne ressource	Date de traitement
Conventions d'objectifs avec les fédérations	Partage sur la partie haut niveau	DSA1, DSB 1, fédérations, MOP	Chaque année
PES	Evaluation et préconisations sur les éventuelles modifications	DSA1, DSB 1, fédérations, MOP	D'Octobre à Décembre 2013
Analyse de la concurrence	Partage et préparation des Bureaux permanents et Commission du Sport de haut niveau	Direction des Sports, MOP	Permanent
Groupe Technique Permanent (GTP)	Avis sur les dossiers présentés en CSHN	Membres associés	Selon le Calendrier des réunions
Comité de pilotage	Audit Ressources humaines relatif aux cadres techniques sportifs	Membres associés	
Réunion DS -INSEP	Réunion Echanges et partages sur les dossiers en cours	DSA1, MOP, Grand INSEP,	Tous les mois
Groupe de travail sur la « professionnalisation des athlètes »	Réunion du groupe de travail à la demande des fédérations	DS – MOP- représentants des fédérations	En cours de construction
Suivi socioprofessionnel des sportifs	Participation aux commissions d'entrée pour les formations aux métiers paramédicaux, CIP, emplois réservés etc.	Direction des sports, DPS et MOP	Chaque année

5. Participer avec le CNOSF à la préparation des JO de RIO (2016)

5.1 Veiller à organiser une communication partagée :

- Réaliser le rétro planning jusqu'aux JO, des dates et échéances importantes pour les fédérations.
- Utiliser l'ISP pour partager l'information spécifique aux JO

5.2 Préparer les staffs aux JO

Veiller à de la rigueur au plan organisationnel et au plan logistique (éviter les préparations terminales compliquées, anticiper et travailler sur la capacité d'adaptation des staffs olympiques).

5.3 Travailler ensemble CNOSF et MOP sur les « chemins de sélection » en étant vigilant aux aspects juridiques :

- Règles FI (parcours de qualification)
- Règles de sélection de chaque fédération (valider par la CCSO)
- La sélection des sportifs pour JO (valider par la CCSO)

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

5.4 Organiser avec le CNOSF des actions spécifiques pour les sportifs et pour les entraîneurs (semaine olympique...)

Actions menées en collaboration avec le CNOSF

Actions avec le CNOSF	Thème	Format	Date de traitement
Séminaire MOP	Plan d'actions MOP	Séminaire Boulouris (3 jours)	16-18 Octobre 2013
Organisation d'un rassemblement des DTN olympiques	« Jeux Olympiques de RIO », décembre 2013.	Séminaire deux jours ½ 0 Aix en Provence	Du 16 au 19 Décembre 2013 ; Cette action sera reproduite tous les ans
Travail sur le Rétroplanning JO RIO et les grands principes de sélection en cours.	JO RIO	Réalisation du Calendrier Réalisation d'une note	En cours de finalisation
Réalisation d'une note	En cours de finalisation	Membres associés	Selon le Calendrier des réunions
« L'Analyse de la concurrence ».	JO RIO	Membres associés	
JO SOTCHI	Réunion d'échanges	Tous les mois	
Préparation des interventions en collaboration, pour les Bureaux permanents et les CSHN.	Selon l'ordre du jour	Préparation de Power-Points	Pour les Bureaux permanents SHN et la CSHN
Rassemblement de l'encadrement Olympique	Objectif : Construction de la Cohésion de l'équipe olympique autour des exigences liées au sport de haut niveau	Rassemblement autour de thématiques spécifiques et de grands témoins à préciser	En cours d'étude, périodicité envisagée tous les ans

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

6. Autres actions diverses

Objet	Format	Service concerné ou personne ressource	Date de traitement
Groupe "Aide numérique à l'entraînement"	Développer des applications informatiques (PC – Tablettes – Smartphones) qui permettent d'avoir des informations en temps réels sur ce qui est réalisé à l'entraînement ou en compétition : - Donnée physio (cardio-fréquence-mètre, CO2...) - Géo localisation spatio-temporelle (Tracking GPS) - Aide à la programmation – planification – Quantification	INSEP (UDN, MOP) et les entraîneurs des fédérations concernées.	Réalisé, a débuté en Novembre 2013 et continue sur 2014
Commission du haut niveau Triathlon	Rencontre avec le Président de la Commission	MOP	Réalisé
Etude longitudinale sur les performances des sportifs français du Tennis de table sur les 20 dernières années	Rapport à la demande de l'Inspection Générale	MOP	Réalisé
Calendrier des épreuves de référence de 2014	Réalisation d'un calendrier	Fédérations Olympiques et Paralympiques (FFH)	Réalisé
Master 2 « Sport, expertise, performance de haut niveau »	Interventions lors des cours	MOP	Réalisé

7. Veille stratégique et analyse de la concurrence (benchmark)

7.1 A partir d'un observatoire (outils et « personnes ressources » dédiés) visant à :

- Rechercher les plans stratégiques des nations ciblées et les analyser.
- Réaliser une veille stratégique internationale et nationale notamment sur les nations ciblées.
- Réaliser des Projections régulières pour les Jeux Olympiques, points d'étape etc.
- Elaborer des tableaux de bord pour le suivi des performances sportives françaises internationales et de la concurrence et développement d'outil.
- Réaliser les rapports sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, en collaboration avec la Direction des Sports.

7.2 Analyse de la concurrence internationale

Cette veille internationale, a permis la réalisation de plusieurs documents en 2013 (cf. Documents en annexe):

- Analyse de la Concurrence, (organisation, politique, économique, plan stratégique, technique et technologique, etc.):
- Note « Italie, Allemagne, France et Grande-Bretagne : Systèmes de politique sportive et éléments comparatifs relatifs aux Jeux Olympiques d'été 1996 – 2000 – 2004 – 2008 – 2012 » juillet 2013.

7.3. Analyse de la Concurrence pour les JO de RIO, rapports sur:

- « La Concurrence pour la 5ème place aux JO de RIO 2016 », octobre 2013,
- « La France sur la route des Jeux Olympiques de

MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (MOP)

RIO » novembre et décembre 2013,

- « Analyse de la Concurrence 2012-2013 », 26 décembre 2013.

Ces documents sont réactualisés et/ou complétés environ tous les deux mois.

7.4 Analyse de la Concurrence pour les JO et JP de SOTCHI

- « Les Jeux Olympiques de SOTCHI » (réactualisation en mars, octobre, décembre 2013) ainsi que pour les « J-100 », et projections.
- « Les Jeux Olympiques et Paralympiques de SOTCHI » Dernier point réalisé fin décembre 2013.
- Trois points d'étapes à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de SOTCHI, pour le Bureau Permanent et la CSHN.

7.5 Partage des analyses

- Partage des analyses à la réunion des DTN (CNOSF/INSEP-MOP), Aix en Provence, décembre 2013.
- Partage des analyses stratégiques avec les DTN, Ministère des Sports (DS, Cabinet), CNOSF etc., notamment lors des Bureaux permanents du Sport de Haut Niveau et la CSHN.

En 2014, la MOP procédera, en collaboration avec la Direction des Sports, le CNOSF et Comité paralympique français, à la réalisation d'un rapport sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de SOTCHI.

B. Les perspectives pour les JO 2020 et JO 2024

Installer durablement la France parmi les 5 meilleures nations aux JO et dans les 10 meilleures nations aux JP nécessite d'interroger le système français dans sa globalité, pour évaluer son efficacité et envisager son évolution éventuelle pour répondre aux enjeux fixés.

1. Analyser les projets de performance des fédérations réalisés par la MOP, le CNOSF et le CPSF (méthode et outils à définir au regard de ce qui fait à l'international) : la gouvernance des fédérations, l'ambition olympique et paralympique, la structuration fédérale pour l'excellence, les moyens fédéraux investis ...

2. Travailler sur l'acculturation de tous les acteurs du sport de haut niveau sur « l'OR Olympique et Paralympique » (DS, INSEP, Grand INSEP...) : le management de la performance, les équipements sportifs adaptés, les sportifs au cœur de l'excellence, le ciblage des moyens...

3. Identifier les collectifs de sportifs pour TOKYO ainsi que leurs entraîneurs et vérifier si la relève est sur le chemin de l'excellence olympique :

- Veiller à ce que les conditions d'entraînement soient adaptées aux besoins des sportifs en relation avec le Réseau du Grand INSEP
- Proposer des actions de formation spécifiques pour les entraîneurs des jeunes potentiels (PNF et actions fédérales...)
- Analyser les indicateurs de performances des jeunes potentiels au regard de la concurrence internationale et en perspective de l'OR Olympique et Paralympique (indicateurs à définir fédération par fédération) : Tableau de bord

MISSION RÉSEAU (MR)

MISSION RÉSEAU (MR)

La création de la mission Réseau, opérationnelle depuis septembre 2013, s'inscrit dans le cadre de l'ambition de Madame la ministre en charge des sports pour le sport français (exprimée dans la lettre de mission du Directeur général de l'INSEP) : installer durablement la France parmi les cinq meilleures nations olympiques et les dix meilleures paralympiques.

L'objectif de cette mission est de concevoir, construire et déployer avant la fin de l'année 2014 le Grand INSEP, c'est-à-dire une organisation maillant le territoire, de la détection à la très haute performance, afin de fédérer et de faire travailler en réseau des centres d'entraînement performants, structurés et labellisés comme des plateformes « ouvertes » au service du sportif et de son encadrement. Ces infrastructures seront labellisées sur la base d'un cahier des charges garantissant les conditions optimales d'entraînement et de formation pour les sportifs de haut niveau, et d'accompagnement de leur staff.

L'action de la Mission Réseau se décline en quatre priorités, qui ont été lancées durant le dernier trimestre 2013, et poursuivies en 2014 :

- Contribuer à faire évoluer le modèle du sport français ;
- Améliorer les conditions de préparation des sportifs du Grand INSEP ;
- Contribuer au développement du niveau d'expertise des cadres du sport français en région ;
- Accompagner les objectifs de la MOP – Rio 2016.

1. Contribuer à faire évoluer le modèle du sport français

La Mission Réseau œuvre pour :

- Démontrer la valeur ajoutée que les structures du Grand INSEP peuvent apporter à la performance en termes de communication, mobilisation de staffs pluridisciplinaires...
- Identifier et mieux faire connaître les ressources et les compétences sur l'ensemble du territoire ;
- Réfléchir, en lien avec les établissements et les fédérations, sur les évolutions des PES ;

- Créer des « équipes-projets » pour répondre à des besoins identifiés par des entraîneurs en fédération ou en établissement.

La rédaction d'un projet commun Grand INSEP a constitué la première réalisation partagée avec les CREPS, les écoles nationales et le campus d'excellence sportive de Bretagne, noyau dur du futur Grand INSEP. Ce document constitue le fondement de notre action commune. Il définit :

- a. Les finalités du Grand INSEP ;
- b. Le périmètre du Grand INSEP au sein du Réseau national du sport de haut niveau (RNSHN) ;
- c. Le fonctionnement du Grand INSEP ;
- d. Le label Grand INSEP et le cahier des charges ;
- e. La mutualisation des outils de communication ;
- f. Les perspectives d'évolution du Grand INSEP.



2. Améliorer les conditions de préparation des sportifs du Grand INSEP

Les actions initiées depuis septembre 2013, qui seront poursuivies en 2014, sont les suivantes :

- Lancement d'un diagnostic du dispositif Haut niveau des établissements afin de réaliser une photographie d'ensemble de l'existant, d'identifier les forces et les spécificités locales, et les axes de développement stratégique en matière de haut niveau susceptibles d'apporter une vraie plus-value au futur Grand INSEP ;
- Lancement de la rédaction du cahier des charges du label Grand INSEP qui garantira et évaluera le respect des conditions de la performance de haut niveau offertes par chaque infrastructure à travers une plateforme de services ;
- Réflexion sur le renforcement de la communication sur le Grand INSEP et ses potentialités, à travers le lancement d'un Portail Grand INSEP qui englobera à terme : une web TV, un outil de suivi des sportifs (le Portail de suivi quotidien du sportif – PSQS), un catalogue numérique des prestations des établissements, un espace de FOAD, un espace de capitalisation des savoirs et des bonnes pratiques...
- Mobilisation des départements de l'INSEP, des autres établissements du Grand INSEP et des prestataires extérieurs pour produire des outils répondant aux besoins de la performance (ex : PSQS, canalweb...)

3. Contribuer au développement du niveau d'expertise des cadres du sport français en région :

L'objectif de la Mission Grand INSEP est double :

- Accompagner les directeurs des futures infrastructures Grand INSEP dans l'évolution de leurs fonctions, avec la mise en place, à leur demande, de coachings individualisés, de formations collectives et de partages d'expériences.
- Mettre en place une offre délocalisée de Formation professionnelle continue (FPC) à destination des cadres en région contribuant à la préparation des sportifs engagés sur le chemin de la performance, avec :
- la déclinaison de l'offre INSEP en fonction des besoins exprimés localement
- la valorisation des modules spécifiques développés par telle ou telle infrastructure.

4. Accompagner les objectifs de la MOP – Rio 2016

Les infrastructures du Grand INSEP sont (ou seront) les lieux-ressources organisant et garantissant les meilleures conditions de préparation et d'entraînement aux « médaillables » olympiques et paralympiques identifiés, quel que soit leur lieu d'entraînement sur le territoire. Ils sont les opérateurs locaux identifiés, en capacité de mobiliser les staffs et les ressources pour répondre, de façon transversale, aux besoins des sportifs concernés et de leurs entraîneurs, en accord avec les DTN.

La Mission Grand INSEP jouera jusqu'à Rio un rôle d'interface entre la Mission d'Optimisation de la Performance (MOP), qui a identifié avec les DTN la liste des sportifs concernés, et les établissements susceptibles d'apporter leur contribution localement. 50% environ des « médaillables » se préparent en dehors de l'INSEP.



CELLULE PARTENARIATS (CP)

CELLULE PARTENARIATS (CP)

INSEP

Le nouvel organigramme acté en conseil d'administration en juin 2013 a instauré la mise en place d'une cellule partenariats, ayant pour objectif d'apporter de nouveaux moyens financiers à l'INSEP. Gérard Rougier, arrivé en septembre 2013, dirige cette cellule, en collaboration avec Alice Deloffre-Blondé.

Les premières étapes de la mise en place de cette nouvelle stratégie ont consisté à identifier l'ensemble des partenariats existants, gérés jusque là en partie par le service communication et développement, mais aussi par les départements de la recherche et du département médical. L'architecture globale des partenaires de l'INSEP a été également établie, intégrant les contreparties offertes aux partenaires selon leur apport. Ainsi, on peut identifier 4 niveaux de partenariat :

- Partenaire Premium
- Partenaire Majeur
- Partenaire Associé
- Fournisseur et Média

A ces partenariats s'ajoutent les Partenaires Evénements de l'INSEP dont les contreparties se concentrent dans le cadre de l'événement lui-même.

Les partenaires de l'INSEP, selon cette nouvelle grille de lecture, au 1er janvier 2014 sont :

- Partenaire Majeur : Fondation d'entreprise La Française des jeux (logo)
- Partenaire associé Nutrition de l'INSEP : Gatorade (logo), Lactel (logo)
- Partenaire associé Recherche : AdRem Technology
- Fournisseur : BSN Medical, Esaoté, Indiba, Laboratoires Eona, Laboratoires Génévrier, Menarini, Rywan, Sidas, Thuasne, Weleda

Enfin, une mise à plat des contrats existants a été réalisée notamment en termes de contenu et de renouvellement. La rédaction de modèles de contrat a été entamée.

CELLULE RELATIONS INTERNATIONALES (CRI)

BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre de la nouvelle stratégie internationale de l'INSEP, une cellule spécialement dédiée aux Relations Internationales a été officiellement créée le 27 juin 2013 (Cellule des Relations Internationales – CRI)

Le deuxième semestre 2013 a particulièrement été marqué par un recentrage de l'activité internationale de l'INSEP au service de la performance et du sport de haut niveau.

La stratégie Relations Internationales de l'établissement a été revue : les thématiques des Echanges d'Expertises (EE) ont été reprécisées en fonction des nouvelles priorités de l'établissement ; la présence de l'INSEP dans les associations internationales [Représentation Internationale (RI)] a fait l'objet d'un audit dont les résultats et les préconisations ont eu des effets directs sur la programmation des échanges internationaux 2014 ; un nouveau domaine d'activité a été créé : la Coopération et l'Innovation Internationale (C2I).

Parallèlement, en 2013, 119 actions internationales ont été réalisées, réparties en 64 missions à l'étranger et 55 accueils de délégations étrangères. Ces actions internationales représentent un total cumulé de 547 journées, dont 400 de missions et 147 d'accueils. L'INSEP a eu des échanges directs avec 44 pays (inclus les échanges avec la Nouvelle-Calédonie et Walis et Futuna).



Le total des actions de relations internationales prend en compte les actions entreprises dans le champ des Echanges d'Expertises (EE), de la Représentation

Internationales (RI), de la Coopération Internationale et de l'Innovation (C2I). Cela constitue le Programme d'Echanges Internationaux (PEI), validé chaque année par le Ministère en charge des Sports (MS/DS/DSA3), auxquels s'ajoutent toutes les actions, hors PEI, qui relèvent également de l'activité régulière de l'INSEP en matière d'échanges internationaux, organisés soit à l'initiative de l'établissement, soit en réponse à des demandes spontanées, présentées directement par les pays et/ou les structures étrangères.

En valeur absolue, le PEI 2013 représente un volume inférieur à celui de 2012. A titre de comparaison, le nombre d'actions internationales réalisées en 2012 était de 173 pour un total de 898 journées.

Plusieurs éléments viennent éclairer ce constat :

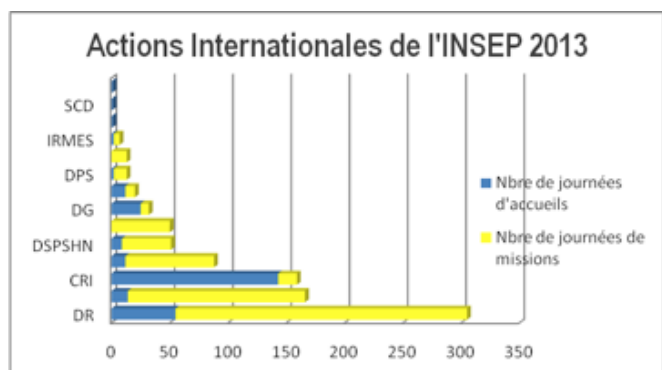
- En période post-olympique, le nombre d'actions internationales a naturellement diminué en raison des baisses de sollicitations et du manque de stabilité au sein des instances sportives nationales: élections fédérales, modifications des équipes techniques de nombreuses fédérations, modifications des équipes sportives...
- Le changement de direction au sein de l'INSEP (Mars 2013) et sa réorganisation structurelle (Juin 2013) ont considérablement freiné au cours du premier semestre les actions internationales de l'INSEP, notamment les missions à l'étranger. Il est à noter que 50% des actions internationales prévues en début de l'année 2013 dans le cadre du PEI ont été soit reportées (15%), soit annulées (35%).

Le nombre d'accueils est, quant à lui, en légère augmentation (48 en 2012 et 55 en 2013) suite aux JOP de Londres et au développement de la notoriété de l'Institut auprès de nombreux pays, via notamment le réseau international ASPC (Association des Centres de Haute Performance) au sein duquel l'INSEP est très actif depuis plusieurs années.

Le graphique ci-dessous permet d'illustrer la participation des différents services/ départements/ missions/cellules/directions de l'INSEP. Il confirme la large implication du Département Recherche, qui a pris part à 32 déplacements à l'étranger et 16 accueils de délégations.

CELLULE RELATIONS INTERNATIONALES (CRI)

INSEP



1. La représentation de l'INSEP (RI) au sein d'associations internationales

Dans le cadre du suivi (et du renseignement) de l'indicateur de performance n°1-4, en matière de Représentation Internationale, l'objectif visé pour l'année 2013 était la présence de 8 représentant(e)s de l'INSEP au sein des instances dirigeantes d'associations internationales dont l'objet correspond aux missions prioritaires de l'établissement.

L'enjeu, en 2013, était, d'une part, de stabiliser les positionnements obtenus et d'être très volontariste et actif au sein de ces associations pour participer au rayonnement de l'INSEP et plus largement à celui de la France à l'international. Il était, d'autre part, de saisir les opportunités de nouvelles élections (notamment au sein du bureau de l'EASM et de l'ICCE), afin de porter à 8 le nombre de représentant(e)s de l'Insti-

tut au sein d'instances dirigeantes d'associations internationales.

Un audit de l'ensemble des associations internationales actuellement ciblées a été réalisé par la CRI de juillet à octobre 2013. Cet audit a permis de faire un premier bilan de la stratégie Représentation Internationale de l'INSEP, initiée en 2010. Les résultats de l'audit ont permis de recentrer l'action internationale de l'INSEP au sein de 12 associations (et non plus 16) pour les raisons suivantes :

- Des associations n'existent plus ou sont inactives (IASI, SNCLF)
- Des associations ne contribuent pas directement à l'amélioration de la performance, une des priorités majeure, ni à un meilleur rayonnement de la France à l'international dans le domaine du sport de haut niveau (FIAF, ISOH, ISSA, IAAP)
- Une nouvelle association a été identifiée et ciblée (AASP)

En fin d'année 2013, l'INSEP a décidé de maintenir sa présence au sein des associations suivantes : EAS, EOSE, ECSS, IACSS, IAAP, AASP, ASPC, EASM, ECC, ICCE, FEPSAC et ENSSEE.



Une nouvelle évaluation sera faite en fin d'année 2014 pour l'EAS et l'ENSSEE, car les résultats escomptés ne sont pas, pour l'instant, au rendez-vous.

Parmi celles-ci, l'INSEP est présent, en décembre 2013, au sein des 8 bureaux exécutifs suivants: ASPC, EAS, EASM, ENSSEE, ECC, FEPSAC, ICCE, IACSS.

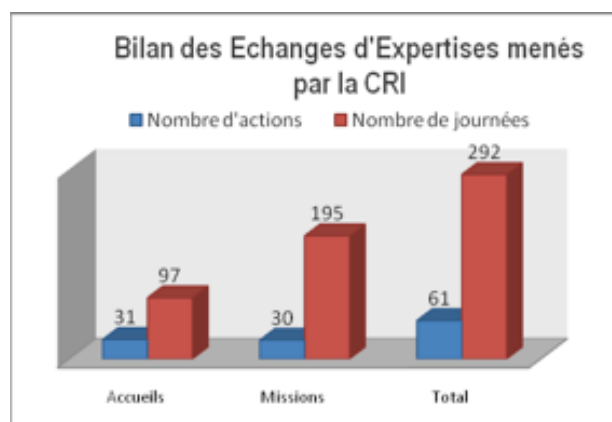


En 2013, l'INSEP a organisé du 15 au 23 Mai 2013, pour la 1ère fois en Europe, la « Semaine Internationale de la Psychologie du Sport » qui a rassemblé, en un même lieu, 6 évènements majeurs :

- la réunion (15 Mai) du groupe européen FAST (Forum of Applied Sport Psychology in TopSport)
- les Entretiens de l'INSEP (16 et 17 Mai) consacrés à l'expertise des entraîneurs dans le domaine de la psychologie de haute performance
- la réunion de travail (18 et 19 Mai) du « Managing Council » de la FEPSAC (Fédération Européenne de la Psychologie du Sport et des Activités Corporelles) précédée de son Assemblée Générale (18 Mai)
- la 2ème session de la formation continue européenne en psychologie du Sport (PE4EP), à destination des cadres techniques et des psychologues (19 au 22 Mai) dans le cadre de la convention qui lie la FEPSAC, la Vrije Université de Bruxelles et l'INSEP.

Les représentants de plus de 25 pays différents ont ainsi pu au cours de leur séjour découvrir l'INSEP.

2 Les échanges d'expertises (EE)



Le nombre d'actions internationales programmées dans le cadre du PEI 2013 et réalisées au 31/12/13 est de 61. A cela, s'ajoutent 58 accueils et missions supplémentaires réalisés, non-programmés.

Les 5 thématiques retenues des Echanges d'Expertises (EE) ont été dans la continuité de celles définies en 2011 et 2012, avec une priorité donnée aux échanges portant sur les techniques de récupération et la nutrition des sportifs de haut niveau. A partir du mois de juin, de nouvelles orientations ont été définies en association avec la MOP, donnant lieu à de nouvelles thématiques comme celle de l'acclimatation dans la perspective des JOP de Rio 2016, prenant effet en 2014.

Les différents « Entretiens de l'INSEP » tenus en 2013 et, notamment, celui consacré à la planification de l'entraînement, en novembre 2013, ont une nouvelle fois, permis d'accueillir des experts étrangers (Allemagne, Canada, Royaume-Uni, Israël, Qatar), et d'avoir de fructueux et stimulants échanges notamment sur l'organisation des politiques sportives dans leurs pays respectifs.

Un « master class » spécifique, à destinations des entraîneurs français, a été organisée suite à l'Entretien de l'INSEP de novembre, afin d'optimiser les échanges avec les intervenants étrangers et de créer des liens, voir de futures collaborations.

L'INSEP prend également une part active à l'organisation et à la tenue des sessions de formation du MEMOS (Master Exécutif en Management des Organisations Sportives), soutenues par le Comité International Olympique (CIO) et le programme de la Solidarité Olympique (SIO). Cette formation,

CELLULE RELATIONS INTERNATIONALES (CRI)

dispensée en anglais et en français, a pour objectif de permettre à des professionnels du monde entier (cadres dirigeants, managers,...) travaillant dans des organismes sportifs nationaux (dont de nombreux CNO) ou internationaux, de développer des connaissances nécessaires à une meilleure administration de leurs organisations. En 2013, une session de formation en français (du 30 juin au 10 Juillet) a rassemblé 27 participants provenant du Guatemala, Liban, Irak, Colombie, Pérou, ...

3. Les actions initiées au titre de la « Francophonie »

Le « Portail Francophone du Sport »

Le programme 2013 du projet de « Portail Francophone du Sport » a été mené conjointement par la CONFEJES et l'INSEP dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2011. Deux actions très spécifiques ont été menées :

- une mission visant à l'installation de la plateforme de travail et à la formation technique des administrateurs de portail national a eu lieu à Madagascar du 3 au 11 Janvier 2013.
- un stage de formation des cadres de l'Institut National des Sports (INJS) à l'utilisation de la plateforme collaborative Sporteef a eu lieu à Yaoundé (Cameroun) du 9 au 19 Janvier 2013.

L'INSEP a également participé à la 34ème Conférence ministérielle de la CONFEJES (et aux réunions préliminaires des experts) qui a eu lieu du 3 au 9 Mars 2013 à Niamey (Niger). Une présentation de l'état d'avancement du Portail Francophone du Sport et de son enrichissement par les pays contributeurs a été effectuée et a fait l'objet d'une mention spécifique dans le relevé de décisions de la conférence ministérielle.

4. La banque de données internationales

L'année 2013 marque la fin de travaux de mise à jour de la plateforme ARGOS accueillant la banque de données « Fiches Pays », centralisant l'ensemble des rapports de missions, d'experts ou encore de fiches sur des institutions.

A la fin de l'année 2013, il était possible de consulter :

- l'historique des échanges entre l'INSEP et 159 pays
- la fiche signalétique de 269 institutions

- 408 rapports d'accueils de délégations étrangères et de missions d'experts de l'INSEP
- 870 fiches de photos et de coordonnées d'experts.

Ainsi, la CRI centralise, permet la collecte, l'analyse, la diffusion et la protection de l'information sportive stratégique internationale. Une réflexion a été entreprise à partir de juin 2013 sur le rôle d'intelligence sportive que pourrait jouer la CRI afin d'aider à la prise de décision et à la gestion des évolutions internationales rapides et complexes.

5. Des projets européens innovants

Au-delà des activités mentionnées supra, s'inscrivant très directement dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de la stratégie de l'INSEP en matière de relations internationales, marquée par les objectifs du contrat de performance de l'établissement, la dimension internationale de l'Institut s'est traduite également, en 2013, par la participation très active de l'INSEP à plusieurs actions et projets ambitieux, volontaristes et innovants. Tous traitent de centres d'intérêt majeurs pour l'INSEP en matière de visibilité internationale : le « double projet » des sportif(ve)s de haut niveau et la formation des cadres supérieurs du sport. A ce titre, l'établissement en 2013 a poursuivi son engagement dans deux projets de l'Union Européenne :

- Le Département de la Formation, de l'Accès à l'Emploi et à la Reconversion (DOFER) prend une part très active, depuis son origine, au pilotage et à la mise en œuvre du projet TESS (The English Speaking Sportsman). Ce projet, mené en deux temps, porte sur le renforcement de l'apprentissage de la langue anglaise en situation sportive, par/pour le monde sportif (athlètes, entraîneur(e)s, cadres, etc.).

Ce projet, financé par le sous programme Partenariat Leonardo da Vinci (Education Formation Tout au long de la vie), a été prolongé par un projet de Transfert d'Innovation Leonardo da Vinci, pour l'adaptation d'un outil d'apprentissage de l'anglais du sport au Volley-ball et au Basket-ball, disponible en 5 langues : allemand, bulgare, hongrois, français, portugais.

CELLULE RELATIONS INTERNATIONALES (CRI)

En 2013, le projet a également fait l'objet d'un déploiement et d'un partenariat avec la Turquie dans le cadre du projet Teng Sport.

- Le projet SPLISS, Sports Policy factors Leading to International Sporting Success, est un important projet européen auquel participe l'INSEP (Département Recherche). Il vise à réaliser des études comparatives internationales sur les politiques relatives au sport de haut niveau. L'objectif est de combler les vides et manques en matière de connaissances et de recherche sur les relations entre politiques sportives et succès sportifs internationaux. L'INSEP a participé à la réunion du groupe SPLISS, tenue à Istanbul (Turquie), en septembre 2013, en marge du Congrès Annuel de l'EASM.



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (DAG)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

Au-delà de ses missions intrinsèques d'administration des personnels, de réalisation des opérations de paie, de suivi et de prévision de la masse salariale et du plafond d'emplois, l'activité du Service des Ressources Humaines (SRH) en 2013 a notamment été marquée par :

- la mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, dite loi « Sauvadet »
- le renouvellement des 3 marchés de formation
- la poursuite d'une politique ambitieuse d'accueil de stagiaires.

I. LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI « SAUVADET » N° 2012-347 DU 12 MARS 2012

La loi du 12 mars 2012 comporte plusieurs dispositions visant à améliorer les conditions d'emploi de des agents contractuels de la fonction publique:

- transformation en CDI, à la date de publication de la loi, des CDD des agents justifiant d'une durée de service auprès de leur employeur d'au moins six ans (3 ans pour les agents âgés de plus de 55 ans;
- ouverture pendant 4 ans de recrutements réservés aux agents contractuels en fonction entre le 1er janvier et le 31 mars 2011 et justifiant d'au moins 4 années d'ancienneté de service auprès de leur employeur, de manière à favoriser leur accès à l'emploi titulaire ;
- redéfinition des conditions de renouvellement des contrats en CDI au terme d'une durée de 6 ans ;
- reconnaissance d'une « portabilité » du CDI par fonction publique, à l'occasion de la mobilité des agents en CDI.

En 2012, 4 agents ont pu, ainsi, bénéficier grâce à cette loi de la transformation automatique de leur contrat en CDI.

L'année 2013 a été la première année de la mise en œuvre des concours réservés visant à titulariser les agents éligibles au dispositif. Un accompagnement en matière de formations et des entretiens individualisés

ont été mis en place pour les agents qui ont répondu positivement à la sollicitation du SRH.

Sur les 58 agents éligibles au dispositif, et parmi eux les 24 agents ayant indiqué leur intention de passer un concours, 15 ont eu l'opportunité de s'y inscrire en 2013 (9 d'entre eux n'ont pas eu de corps ouvert en 2013) et 11 se sont effectivement inscrits.

Au final, 5 ont été titularisés (3 dans le corps des adjoints administratifs des affaires sociales, 2 dans le corps des ITRF – technicien de recherche formation et ingénieur d'étude), un agent est en attente des résultats d'admission.

Le dispositif Sauvadet se poursuivra jusqu'en 2016.

II. LA FORMATION

A. Le renouvellement de 3 marchés de formation

Trois marchés arrivaient à terme au 24 mars 2013 :

- marché linguistique (anglais) ;
- marché relatif à l'efficacité professionnelle (faire face aux situations difficiles, maîtriser son temps, développer sa mémoire) ;
- marché afférent à la préparation aux examens professionnels (dossier Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle-RAEP).

De nouveaux appels d'offres ont été lancés sur les thématiques suivantes :

- Aide à la mobilité et au parcours professionnel.

Marché notifié le 25 mars 2013 avec l'organisme de formation OBEA (durée 4 ans, dénonçable annuellement).

- Sécurité santé au travail

Marché notifié le 15 mars 2013 avec l'organisme de formation SOCOTEC (durée 4 ans, dénonçable annuellement).

- Anglais

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

Marché notifié le 16 juillet 2013 avec l'organisme de formation ILTC (durée 4 ans, dénonçable annuellement).

Pour mémoire, le marché acté le 21 décembre 2011 avec MONDIAL FORMATION pour la bureautique et l'informatique est prévu pour une durée 4 ans.

Au-delà des renouvellements de marchés, les actions de formation se sont poursuivies et donnent lieu au bilan suivant :

A. Bilan des actions de formation

En 2013, 202 agents ont été formés, ce qui correspond à 262 stagiaires (la notion de stagiaire ne coïncide pas avec celle d'individu, puisqu'un agent peut avoir suivi plusieurs formations dans l'année).

Le budget dépensé sur l'année s'élève à 86 915€, décomposé comme suit :

- 80 804 € en frais de formation,
- 2 714 € en frais de remboursement de repas et de transport des agents suivant une formation à l'extérieur de l'INSEP,
- 3 397 € en frais de réception

En comparaison, 289 agents (406 stagiaires) avaient été formés en 2012 pour un budget formation de 95 916 €. Cet écart tant par le nombre que par le budget, s'explique principalement par le fait que la formation obligatoire guide files/serre files avait été organisée en intra : 87 agents y avaient participé, pour un coût de 8 340 €.

1. Le plan d'établissement de l'INSEP

25 stages ont été programmés et 16 réalisés pour un coût total de 25 904 €.

Les 9 stages qui ont été annulés, ont pour raison un nombre insuffisant de participant(e)s pour les formations :

- Excel graphiques,
- Le cycle Powerpoint (2 stages),
- Découverte de l'environnement institutionnel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Entraînement à la lutte contre le feu,

- Gestes et postures au travail : travail sur écran,
- Aisance à l'oral,
- Rédiger CV et lettre de motivation,
- Entretien avec un jury RAEP.

Les stages « Aisance à l'oral » et « Rédiger CV et lettre de motivation » avaient été programmés pour les agents contractuels administratifs qui pouvaient prétendre au concours réservé catégorie C dans le cadre de la Loi SAUVADET. Or les épreuves relatives à ce concours ont été modifiées : l'épreuve d'admissibilité a consisté en une présentation d'un dossier RAEP.

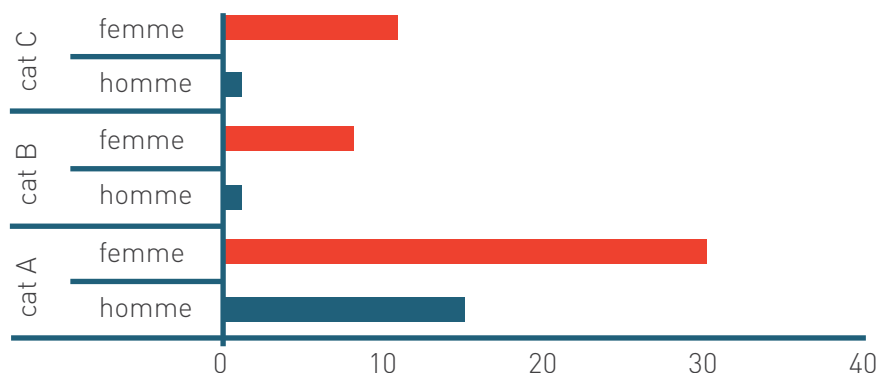
Concernant le stage « Entretien avec un jury RAEP », des formations en présentiel ont été organisées par le Ministère des Affaires Sociales à des dates plus adéquates, le tableau des dates des différents concours/examens professionnels Loi SAUVADET qui avait été fourni, ayant évolué au cours de l'année 2013.



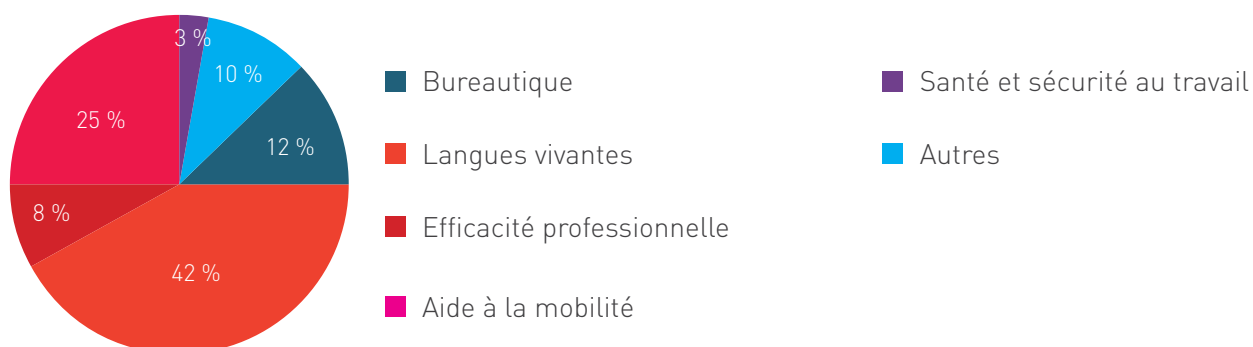
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

Descriptif	ORGANISME	Nb stagiaires	Total heures suivies
Excel initiation	MONDIAL FORMATION	2	24
Excel base de données et tableaux croisés	MONDIAL FORMATION	6	45
Photoshop	MONDIAL FORMATION	4	60
Anglais	INLINGUA	12	102
Anglais laboratoire des langues	INSEP formatrice	10	46
Anglais e-learning	FOAD INSEP	15	---
Espagnol e-learning	FOAD INSEP	4	---
Constituer un dossier RAEP (2 stages)	OBEA	9	108
Découverte de l'administration de l'Etat	OBEA	7	84
Statuts de la Fonction Publique d'Etat	OBEA	9	108
Préparation des entretiens professionnels	OBEA	4	48
Mémoire efficace	OBEA	4	48
Prise de notes et CR de réunion	OBEA	4	48
Sensibilisation à la langue des signes	ALSF	6	18
Prévention et secours civique n° 1 (PSC1)	SOCOTEC	3	36
		99	775

66 agents, représentant 99 stagiaires (certains agents ayant suivi plusieurs formations au cours de l'année), ont bénéficié des formations inscrites au PRF de l'INSEP : 45 agents de catégorie A, 9 de catégorie B et 12 de catégorie C.



La demande concernant les formations bureautiques décroît ; celle relative aux formations de langues vivantes (anglais) est identique à 2012. Les nouvelles formations relatives à l'aide à la mobilité ont rencontré leur public.



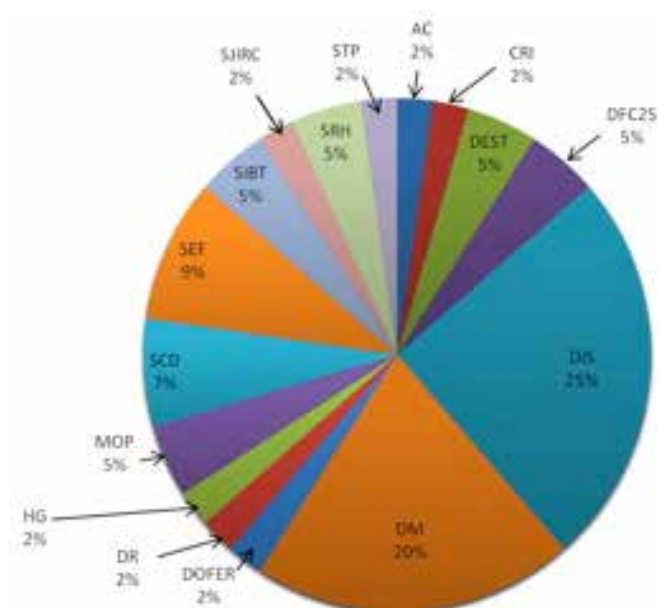
2. Les formations individuelles

44 agents (50 stagiaires) ont suivi une formation individuelle, pour un coût de 44 971 €.

Ces actions de formation étaient essentiellement liées :

- à l'adaptation au poste de travail (logiciels : Flora, Final Cut pro X, langage Origin C ; habilitation électrique,...),
- à l'évolution du métier (formations médicales : mesures en radioprotection, PCR sources scellées, enrichir et partager le patrimoine culturel, actualité du droit des assurances...),
- à l'acquisition de nouvelles compétences (community manager, facturation de la TVA, constitution d'une bibliothèque numérique...).

Répartition par entités



3. Les formations intra et/ou multi-services

Afin d'assurer pour un maximum d'agents soit l'acquisition, soit le développement de nouvelles compétences, 6 formations ont été organisées sur mesure soit au sein de l'INSEP, soit à l'extérieur, suivant les besoins formulés et/ou les attentes des responsables et de la Direction Générale.

Répartition de ces 6 stages :

- DEST : Conduite engins de chantier catégorie 1 + catégories 2 et 3 + catégorie 8

- DM : Logiciel MAIDIS
- Multi services : Lyreco : comment passer une commande + Mener un entretien d'évaluation + SIREPA

Ces 6 formations ont permis de former 56 agents, soit 71 stagiaires, pour un coût de 9 329 €.

4. Les formations et préparations aux concours proposées par la DAFOR

2 agents ont suivi une préparation aux concours. Financement : 300 €.

2 agents ont suivi une formation sur « Se préparer à la retraite » et « Word 2007 publipostage ».

Pas de financement demandé par la DAFOR pour ces deux stages. Concernant les formations dites « professionnalisantes », les places sont limitées et réservées en priorité aux agents des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et du Rectorat. S'il reste des places disponibles, la DAFOR les attribue gracieusement.

4. Les formations et préparations aux concours proposées par le MSJEPVA et le MEN

31 agents, soit 37 stagiaires, ont bénéficié de formation(s) - organisée(s) par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative - soit dans le cadre du PNF (Plan National de Formation), soit par la mise en œuvre d'AIN (Action d'Initiative Nationale). Financement : 300€.

- 3 stagiaires pour le « certificat de compétence spécifique en réathlétisation »,
- 3 stagiaires sur la thématique « Documentations et archives »,
- 2 stagiaires sur la thématique « Techniques d'écriture journalistique »,
- 9 stagiaires sur des thématiques propres au sport : « approche mentale de la performance », « à propos de la préparation physique »...
- 16 stagiaires pour les préparations aux concours ITRF / Attaché des affaires sociales / Adjoint administratif / Professeur de sport,
- 4 stagiaires sur des sujets divers : « Sirhano »,

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

« Se perfectionner à la comptabilité générale », « Gestion financière d'un EPA », « Assistante de prévention ».

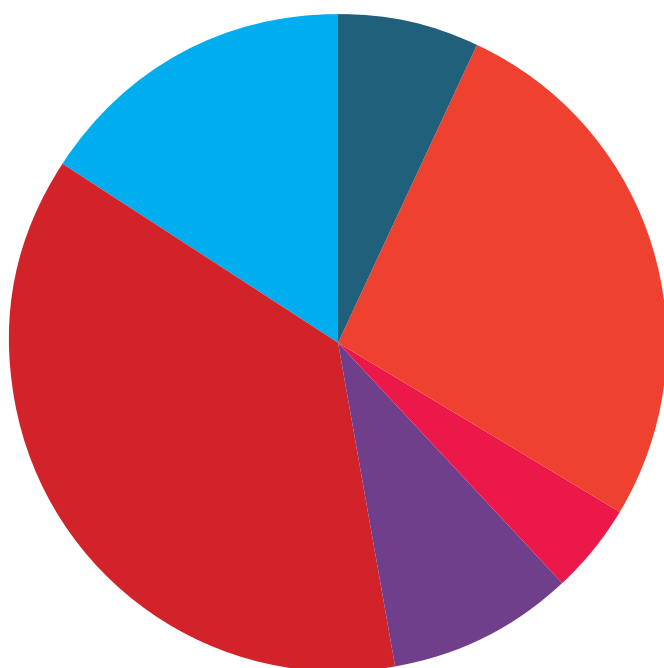
1 agent, soit 1 stagiaire, a suivi la préparation au tour extérieur d'administrateur civil proposée par le Ministère de l'Education Nationale.

III. LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

254 stagiaires ont été accueillis à l'INSEP en 2013 :

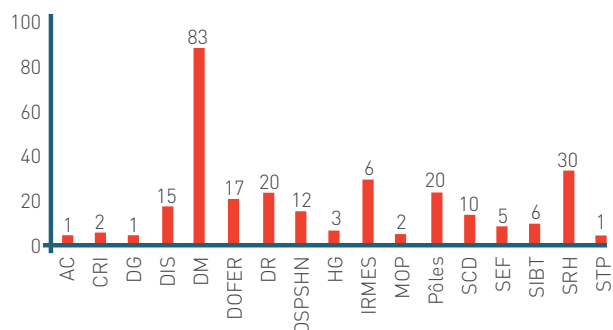
- 68 stagiaires collégiens : élèves des classes de 3ème, en stage d'observation obligatoire d'une semaine dans le cadre du brevet des collèges.
- 186 stagiaires de l'enseignement supérieur, dont la majorité issus d'un niveau bac +2 ou bac +3

Répartition des stagiaires par niveau d'études



- niveau V bis (collège)
- niveau V (niveau bac)
- niveau IV (niveau bac+2)
- niveau III (bac+3)
- niveau II (bac+4)
- niveau III (bac+5)

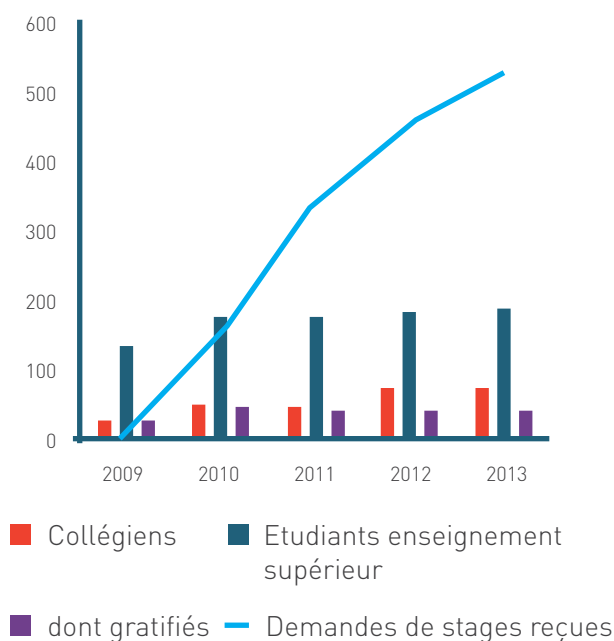
Répartition des stagiaires par direction/département/cellule/service



Le département médical a accueilli 32,7% du total des stagiaires.

En 2013, le coût total de l'accueil des stagiaires a représenté, pour l'INSEP, une dépense de 56 382,40€, comprenant le coût des gratifications ainsi que les remboursements de transport.

Bilan des accueils stagiaires de 2009 à 2013





SERVICE JURIDIQUE, INSTANCES STATUTAIRES ET RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL (SJIRC)

SERVICE JURIDIQUE, INSTANCES STATUTAIRES ET RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL (SJIRC)

Le service juridique, instances statutaires et relations collectives du travail (SJIRC) prépare les réunions des instances de l'établissement, en établit les projets de comptes-rendus et veille à la bonne application des décisions prises au sein de ces instances (Conseil d'Administration, Comité Technique, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, Conseil Scientifique, Médical et de Formation, Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire). Il instruit, en outre, les questions et dossiers juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement. Il prépare et assure le suivi des réunions d'informations et d'échanges avec les personnels, présidées par le Directeur Général.

I. LES INSTANCES

Le décret n° 2009-145 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Journal Officiel du 27 novembre 2009), a induit une profonde rénovation statutaire de l'établissement. L'ensemble des instances prévu par le décret a été mis en place, dans le courant de l'année 2010 : renouvellement des compositions du conseil d'administration, du comité technique paritaire central, du comité hygiène et sécurité, création du conseil scientifique, médical et de formation et du conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

A. Le Conseil d'Administration (CA)

En 2013, le Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Pierre DURAND, a été réuni à trois reprises (les 18 avril, 26 juin et 21 novembre).

En ouverture de la séance du 18 avril 2013, Monsieur Pierre DURAND et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, ont souhaité à Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, Directeur Général de l'INSEP depuis le 11 mars 2013, pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Lors de cette séance, le Conseil d'Administration a donné son accord de principe au Directeur Général sur le schéma relatif aux premières orientations de son projet de réorganisation de l'établissement.

Cette séance a, par ailleurs, notamment, été l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'année précédente. Elle a permis l'approbation de la mise en place d'un système de permanence pour les person-

nels du département médical, du compte financier 2012 ainsi que de la décision modificative n°1 relative au budget 2013.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration a, également, autorisé le Directeur Général à signer, d'une part, la convention de création d'un Groupement de Coopération Sanitaire entre l'AP-HP et l'INSEP, et, d'autre part, les avenants n° 9 et 10 au contrat de partenariat public-privé.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à l'offre de formation (initiale et continue) de l'INSEP, à l'activité du réseau national du sport de haut niveau dont, notamment, le portail de suivi quotidien des sportifs de haut niveau, au contrat de performance 2012-2014 et, plus particulièrement, aux réalisations 2012, à l'état d'avancement du plan de rénovation de l'établissement et au suivi du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, ainsi qu'à l'état annuel des manifestations organisées en 2012 ayant bénéficié d'offres préférentielles.

La réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration du 26 juin 2013, a, notamment, permis l'approbation de la nouvelle organisation de l'établissement.

Le nouvel organigramme qui constitue la traduction des dispositions du décret du 25 novembre 2009 et de la lettre de mission qui a été adressée par la Ministre en charge des sports au Directeur Général de l'INSEP, a pour objectif premier de placer le sport de haut niveau au centre des préoccupations. Cet organigramme est articulé autour de deux « pôles d'équilibre et d'ambition », le premier : Direction de la Performance Sportive, centré sur le « cœur de métier » (le pôle du sportif de haut niveau et le pôle de l'optimisation de la performance ; le second : Direction de l'Administration Générale, regroupant les « services dits support » (moyens au service de).

Les principaux points de distinction avec la précédente organisation sont une meilleure identification du pilotage du réseau, de l'accompagnement de la préparation olympique et paralympique, des relations internationales et des partenariats.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration a, en outre, approuvé la modification des règles de prise en charge des frais de mission et du règlement intérieur spécifique aux dispositifs de formation des sportif(ve)s de haut niveau.

La séance du 21 novembre 2013 a, notamment, permis l'approbation du dispositif portant sur la création du label « accompagnateur(trice) des acteurs du sport de haut niveau » délivré par l'INSEP, des orientations 2014 en matière d'emplois (réduction du plafond d'emploi de l'établissement à 293 Equivalents Temps Plein au 31 décembre 2014), des tarifs 2014, ainsi que du budget primitif de l'établissement pour l'année 2014.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration a, également, autorisé le Directeur Général à signer, d'une part, la convention entre la Direction des Sports et l'INSEP, relative au financement de l'activité « recherche », et, d'autre part, l'avenant n°11 au contrat de partenariat public privé (CPPP) portant sur les modalités de mise en œuvre du contrat.

La séance a, en outre, eu pour objet de présenter le programme d'activité de l'année à venir (2014), les orientations et l'état d'avancement du projet d'établissement, la nouvelle organisation du Département de la Recherche et ses orientations stratégiques pour les années à venir, ainsi que les perspectives prioritaires d'action de la MOP dans l'optique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio (2016), et de Tokyo (2020) ainsi que de ceux d'hiver de Sotchi (2014) et de Pyeongchang (2018).

Lors de ces réunions, des points d'information ont, en outre, été consacrés à l'état d'avancement du plan de rénovation de l'établissement, ainsi qu'aux délégations de signature accordées par le Directeur Général et à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée au Directeur Général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement...).

B. Le Comité Technique (CT)

En 2013, le Comité Technique a été réuni à cinq reprises (les 28 mars, 11 avril, 4 juin, 15 octobre et 8 novembre).

La proposition de prorogation du mandat des représentants des personnels, d'une part, au Comité Technique de l'INSEP, et, d'autre part, au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), pour une durée de 18 mois, faite par la DRH des ministères sociaux, a été respectivement approuvée les 28 mars et 4 juin 2013.

Comme chaque année, le CT a examiné le plan de for-

mation de l'année à venir, le bilan de la formation de l'année antérieure, la démarche de l'INSEP en matière d'action sociale pour l'année à venir, le bilan de l'action sociale, les moyens budgétaires et en personnel de l'établissement ainsi que le bilan social 2012, document récapitulatif, en un document unique, les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée.

Outre ces questions, divers sujets ont été soumis à l'avis du CT, tels la modification du règlement intérieur du Comité Technique relative aux modalités de transmission des documents aux membres du CT, la mise en place d'un dispositif de permanence au sein du Département Médical, les projets d'avenants au Contrat de Partenariat Public-Privé (CPPP) [projets d'avenant n°9, n°10 et n°11], le projet de nouvelle organisation de l'établissement [organigramme], les orientations 2014 en matière d'emplois, ou encore les modalités de répartition et d'attribution des éléments accessoires de rémunération des personnels d'inspection et des personnels administratifs, techniques et pédagogiques.

Le projet d'avenant n°9 (recettes annexes) au Contrat de Partenariat Public-Privé (CPPP) présenté au CT le 28 mars 2013 ayant recueilli un vote défavorable unanime (représentant(e)s des personnels seul(e)s habilité(e)s à voter), Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, Directeur Général, Président du Comité Technique (CT) de l'INSEP, a, conformément aux dispositions de l'article 48 du décret n°2011-1847 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, de nouveau réuni cette instance, le 11 avril 2013, afin que le projet fasse l'objet d'un réexamen et d'un nouveau vote.

Des points d'information ont, par ailleurs, été consacrés à la démarche méthodologique que la direction propose de mettre en œuvre au sein de l'établissement en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), aux modalités de mise en œuvre, d'une part, des dispositions de la loi du 12 mars 2012, et, d'autre part, des dispositions de la note de service de la DRH relative à la préparation du retour des agents suite à une longue absence, à l'avancement du projet d'établissement, au bilan de la mise en

place de nocturnes au sein de la médiathèque, aux modalités de revalorisation des agents contractuels, à la prime de fin d'année pour l'année 2013, aux suites de la plainte déposée par l'INSEP auprès des services de police concernant la divulgation de données confidentielles, ainsi que sur l'évolution de la réglementation relative aux concessions de logement.

Le 15 octobre 2013, les trois représentants désignés par le sgen-CFDT ayant refusé de siéger et un siège UNSA-Education n'étant pas pourvu, le quorum permettant à l'instance de se réunir valablement n'a pu être atteint ; Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, Directeur Général, Président du Comité Technique (CT) de l'INSEP, a de nouveau réuni cette instance, le 8 novembre 2013, en application des dispositions de l'article 46 du décret n° 2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les Etablissements Publics de l'Etat, qui dispose que lorsque le quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation est envoyée dans le délai de huit jours aux membres du comité qui siège alors valablement sur le même ordre du jour quel que soit le nombre de représentants du personnel présents.

Les réunions du CT ont, à plusieurs reprises, été précédées ou suivies de séances de travail avec les représentants des personnels qui ont, notamment, porté sur l'élaboration du bilan social et la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique.

C. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

En 2013, le CHSCT, a été réuni deux fois (les 23 avril et 17 octobre). Madame Bénédicte DESPLACES, inspectrice Santé et Sécurité au Travail en charge de l'établissement, a participé à la réunion du 23 avril 2013.

Ces réunions ont permis d'arrêter le programme d'activité du CHSCT pour l'année 2013 ainsi que celui de l'année 2014, de présenter le bilan d'activité du médecin de prévention pour l'année 2012, ainsi qu'un bilan des accidents de travail survenus au cours de l'année 2012.

Afin de travailler sur des (deux) situations de travail présentant des problématiques particulières et qui pouvaient, peut-être, à terme, être sources de ten-

sions au sein d'équipes, une analyse approfondie a été menée par un ergonome extérieur, en lien avec les agents concernés et leurs responsables de service respectifs. Ce travail a été piloté par le SJIRC. Les propositions de réaménagement ont été approuvées à la majorité des membres.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à la prévention de légionellose (surveillance des légionelles dans les circuits d'eau chaude sanitaire), à la nouvelle organisation de la médecine de prévention, aux déménagements intervenus au sein de l'établissement au cours de l'été 2013, ainsi qu'à la situation au sein du SIBT. Un projet d'implantation sur le site de l'INSEP (sur le toit de la halle Maigrot), d'une antenne-relais par l'opérateur Free a été soumis à l'avis des membres du CHSCT. Il a été acté que ce projet soit soumis à l'avis du Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

Concernant la mise en œuvre, à l'INSEP, des dispositions de la circulaire DRH/DRH2D/2013-269 du 28 mai 2013 relative à l'actualisation des orientations ministérielles en matière d'amélioration des conditions de travail, les représentants des personnels se sont prononcés pour la création, à horizon début 2014, d'un dispositif de veille et de suivi intégrant des représentants des personnels.

Les réunions du CHSCT ont, à plusieurs reprises, été précédées ou suivies de séances de travail avec les représentants des personnels.

D. Le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS)

En 2013, le CVSS, présidé par Monsieur Benjamin BROSSIER, a été réuni deux fois (les 28 janvier et 14 juin).

Ces réunions ont été l'occasion de présenter la mise en place d'un système de permanence au département médical de l'INSEP, le bilan des procédures disciplinaires de l'année 2011-2012, les programmes de sensibilisation pour l'année 2012-2013 et pour l'année 2013-2014, le bilan des actions conduites, en 2012, en matière d'action sociale au bénéfice des sportif(ve)s de haut niveau.

Outre ces questions, divers sujets ont été soumis à l'avis du CVSS, tels les modifications du règle-

SERVICE JURIDIQUE, INSTANCES STATUTAIRES ET RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL (SJIRC)

ment disciplinaire de l'INSEP, du règlement intérieur de l'instance prévoyant la transmission des documents par voie électronique, ainsi que du règlement intérieur spécifique aux dispositifs de formation des sportifs de haut niveau.

Des points d'information ont, également, été consacrés à la mise en place d'actions de récupération visant l'amélioration de la nutrition des sportif(ve)s des pôles France de l'INSEP, l'état de la réflexion portant sur la question « Comment augmenter la durée des carrières sportives dans la perspective des Jeux Olympiques 2020 ? L'exemple de la natation synchronisée », l'amélioration de la reprise de l'entraînement après blessure et la ré-athlétisation, la thématique « Dual careers for athletes », ainsi que, plus généralement, aux conditions de vie des sportif(ve)s et des stagiaires.

E. Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF)

En 2013, le CSMF, présidé par le Professeur Pierre ROCHCONGAR, a été réuni deux fois (les 2 avril et 22 octobre).

Ces réunions ont été l'occasion de présenter un bilan des évaluations faites par l'AERES de l'IRMES et du Département de la Recherche, des points d'étape relatifs à la première année de fonctionnement du Master « Sport, Expertise et Performance de haut niveau » [en co-habilitation avec l'Université Paris Descartes] et à la mise en place des (4) « Executive Master », ainsi que le bilan de la journée « Recherche et Réseau National du Sport de Haut Niveau » du 11 décembre 2012.

Au cours des réunions plénières, la procédure d'appel à projets 2013 du Département de la Recherche ainsi que les perspectives d'évolution pour 2014, la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire AP-HP/INSEP, les orientations stratégiques et l'organisation du Département de la Recherche, le dispositif portant sur la création du label « accompagnateur(trice) des acteurs du sport de haut niveau » délivré par l'INSEP, ont été examinés et approuvés. (2) Certificats de Compétence Spécifique (CCS) portant sur la réathlétisation et sur l'individualisation de l'entraînement et la variabilité de la fréquence cardiaque ont, en outre, été présentés.

Concernant le Département Médical, des points d'information ont, par ailleurs, été consacrés à l'orga-

nisation du département ainsi qu'à ses axes de développement pour l'année 2014 ; à la mise en place et à l'état d'avancement d'une étude relative à l'utilisation du PRP (plasma riche en plaquettes) dans certaines pathologies de l'appareil locomoteur, et d'une étude prospective du portage intestinal d'entérobactéries multi résistantes chez les sportif(ve)s de haut niveau ; à la journée médicale de l'INSEP (2 décembre 2013).

II. LES DOSSIERS JURIDIQUES RELATIFS À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE CONSEIL JURIDIQUE

A. Le Contrat de Performance de l'établissement

Le 18 juin 2009, le Conseil d'Administration de l'INSEP a adopté le (premier) contrat de Performance 2009-2011 de l'établissement. Le service juridique a, en lien étroit avec les différents services de l'établissement, renseigné les réalisations 2010 et actualisé, en tant que de besoin, les données du contrat. Ce contrat est arrivé à échéance au 31 décembre 2011.

Le deuxième contrat de performance 2012-2014 tient, notamment, compte de l'impact de l'évolution statutaire de l'établissement et des missions et responsabilités nouvelles et élargies qui lui sont confiées (décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance). Il comprend neuf objectifs. Le service juridique a, en lien étroit avec les directions, missions et services de l'établissement, et les services concernés de la Direction des Sports, très directement, participé à la réécriture de dispositions du contrat et à l'actualisation d'autres.

Le contrat de performance 2012-2014 a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 avril 2012.

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 18 avril 2013, un point d'information a, notamment, permis de présenter les réalisations 2012 du contrat de performance 2012-2014.

SERVICE JURIDIQUE, INSTANCES STATUTAIRES ET RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL (SJIRC)

B. Le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP)

Le service juridique a, notamment, en charge l'interprétation des dispositions du CPPP, l'étude des évolutions possibles, et le suivi des actions juridiques à engager pour le faire vivre.

En 2013, il a plus particulièrement travaillé à la finalisation des avenants numéros 9, 10 et 11, ainsi qu'à l'interprétation des dispositions du contrat relatives à la prise en charge financières des dégradations, ainsi qu'aux modifications.

C. Le suivi des procédures disciplinaires

Le SJIRC a en charge, en lien étroit avec le responsable du Département du suivi des pôles France, des sportif(ve)s de haut niveau et de l'aide méthodo-

logique à la performance (DSPSHN), le suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportif(ve)s de haut niveau (entretien, constitution des dossiers, notification des sanctions...). Un bilan des procédures engagées est présenté chaque année au Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

D. Le conseil juridique

Le service intervient, très régulièrement, en appui aux différentes directions, missions, cellules, départements et services de l'INSEP, pour finaliser la rédaction de conventions conclues par l'établissement (à titre d'illustration, plus de 200 conventions ont été signées par l'INSEP en 2013), ainsi que pour apporter soutien et conseil pour le règlement de litiges ou le traitement de questions spécifiques (fiscalité, droits d'auteur...).

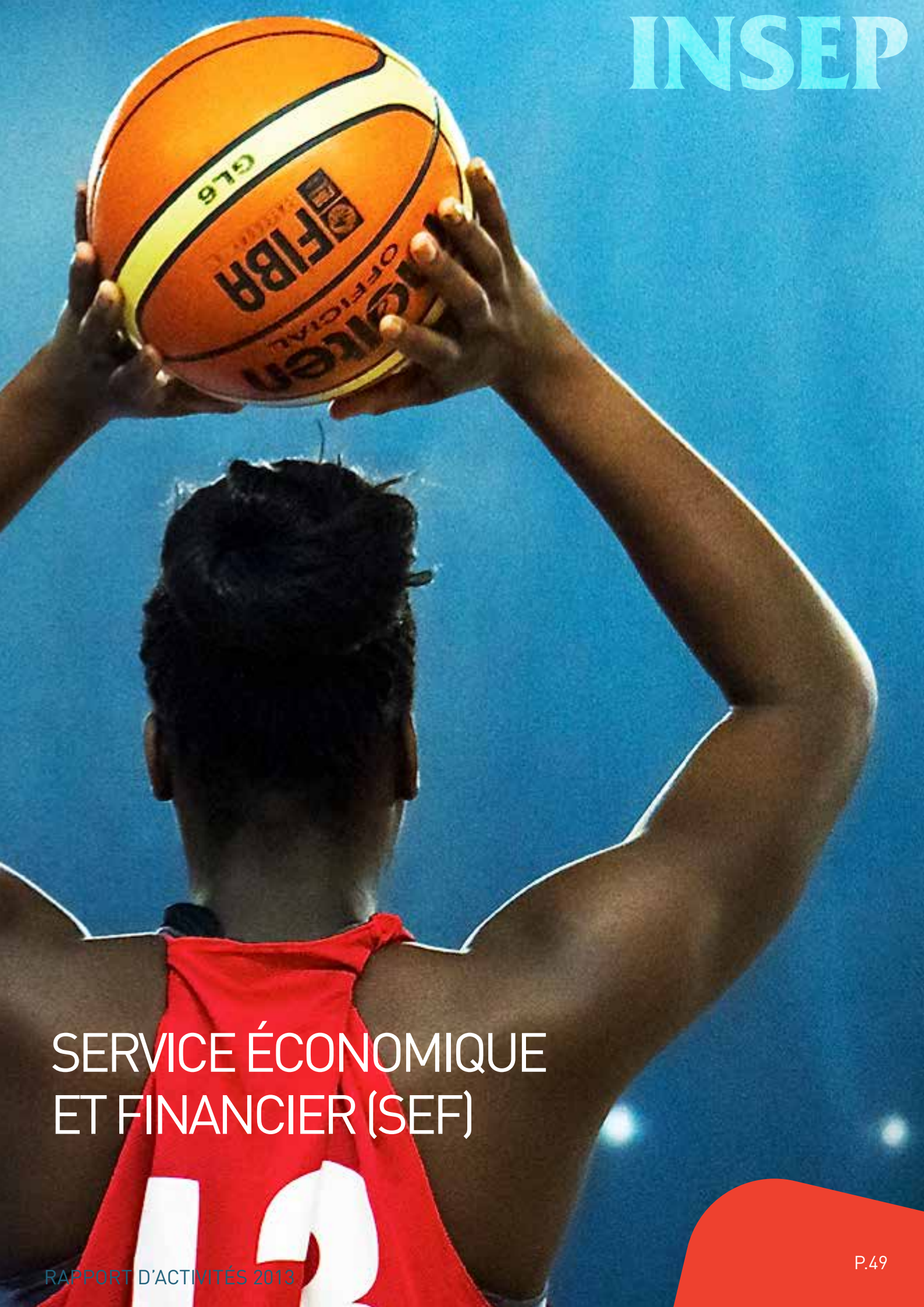
III. LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES AVEC LES PERSONNELS, PRÉSIDÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2013, deux réunions d'information et d'échanges avec les personnels ont été organisées (les 25 avril et 12 septembre). Toutes deux ont été présidées, par Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, Directeur Général.

La première réunion a réuni près de 120 personnels. Elle a eu pour objet de faire un point sur les premières orientations du projet de réorganisation de l'établissement [organigramme].

Le second temps d'information, auquel près de 150 personnels ont assisté, avait pour objet de présenter aux personnels de l'INSEP l'état d'avancement du projet d'établissement et, plus particulièrement, une de ses composantes, le travail initié sur et par les compétences, avec le soutien de la Fondation Condorcet.





SERVICE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (SEF)

Le Service Economique et Financier (SEF) est organisé autour de 4 pôles :

- le pôle Budget et Contrôle de Gestion ;
- le pôle Marchés publics ;
- le pôle Dépenses ;
- le pôle Recettes.

I. PÔLE BUDGET ET CONTRÔLE DE GESTION

Au sein du pôle Budget et Contrôle de gestion, l'année 2013 a vu la production d'une nouvelle procédure budgétaire induisant des changements majeurs dans l'organisation budgétaire des services/départements.

A. Simplification du nombre des unités de structure budgétaire

On dénombre sur l'organigramme 25 services, départements, cellules, missions et directions. Ces unités disposent d'un budget qui est affecté sur une ou plusieurs unités de structure budgétaire. La nouvelle procédure budgétaire a permis de réduire de plus de 70 à moins de 30 le nombre de structures budgétaires pour simplifier les processus administratifs et financiers.

B. Déploiement des fiches projet

Le budget correspond aux moyens financiers alloués aux services/départements pour la réalisation de leurs activités. Afin de rendre l'arbitrage et le suivi de l'exécution plus transparent, il a été décidé de mettre en place des fiches projet qui sont destinées à structurer le budget de chaque service pour rendre compte de ces activités. Dès lors, le budget devient un outil de communication sur la réalisation des activités d'un service/département.

C. Centralisation de certaines dépenses

De sorte à apporter une meilleure lisibilité à des dépenses structurantes pour l'établissement, il a été

décidé de les identifier sur des services dédiés. C'est le cas des dépenses de travaux et d'équipement informatique centralisées respectivement sur le Service Technique du Patrimoine et du Service Informatique, Bureautique et Télécommunication. C'est également le cas des recettes et des dépenses pour la Mission Réseau et la Cellule Partenariat.

II. LE PÔLE MARCHÉS PUBLICS

Le pôle Marchés Publics a lancé, en 2013, 45 marchés (contre 59 en 2012, soit une diminution d'environ 23%). Plusieurs marchés importants ont néanmoins été passés comme celui des assurances de l'INSEP. Ces 45 marchés se répartissent comme suit :

- 34 marchés à procédure adaptée (MAPA), soit 75,5 % des procédures ;
- 11 marchés à procédures formalisées (appel d'offres), soit 24,5% des procédures ;

Parmi ces marchés :

- 2 procédures ont été abandonnées, soit 4,4 % d'entre elles ;
- 1 procédure a été déclarée sans suite, soit 2,2% d'entre elles ;
- 5 marchés ont été déclarés infructueux, dont les 4 lots d'un même marché, soit 11,1% d'entre eux.

L'infructuosité des 4 lots d'un même marché concerne un marché relatif à la réalisation de socles pour 3 statues situées sur le site de l'INSEP, marché pour lequel l'enveloppe financière a été sous-estimée.

L'autre infructuosité vient d'une absence d'offre pour un marché visant à externaliser la médecine de prévention de l'établissement. Un recrutement a, depuis, pallié à ce besoin.

Sur les 34 MAPA, permettant, selon le Code des Marchés Publics, la négociation, 9 ont été l'occasion d'une phase de négociation ayant abouti à une baisse du prix demandé. Dans la continuité des procédures déjà menées, le pôle Marchés Publics favorisera en 2014, chaque fois que cela sera possible, le recours à la négociation pour ce

type de marché, dans un but de recherche de prix plus favorables.

Le pôle Marchés Publics a accompagné des travaux et prestations d'importance pour l'INSEP comme, ainsi qu'il l'a été mentionné, la passation de nouveaux contrats d'assurance, mais aussi :

- La mise en place du tri sélectif ;
- La restauration de la Porte de la faisanderie ;
- L'amélioration de la visibilité de l'INSEP ;
- La mise en place d'un système d'éclairage au sein du Complexe Nelson Paillou en vue d'accueillir les sélections des championnats du monde de tennis de table ;
- Le réaménagement de la boutique.

Le pôle Marchés Publics se tient, en permanence, à l'écoute des services et travaille sur 3 axes d'amélioration de marchés.

Premier axe : la diffusion dématérialisée des marchés. Pour ce faire, un dossier sera créé sur le serveur commun afin que les marchés passés – et leur(s) titulaire(s) – soient connus des services prescripteurs afin de leur permettre d'utiliser ces marchés, prioritairement à toute commande ponctuelle et hors marché.

Deuxième axe : la préparation et la diffusion d'un Guide interne de la commande publique dans lequel seront décrites les différentes procédures, tant celles issues du Code des Marchés Publics que les procédures internes à l'INSEP, pour une meilleure compréhension de celles-ci par les services prescripteurs.

Troisième axe : la mise en place de grilles d'analyse, propres à chaque marché et préalablement au lancement de ceux-ci, afin d'éviter les analyses « orientées », non objectives, et faisant courir aux agents concernés un risque pénal.

III. LE PÔLE DÉPENSES

Le pôle Dépenses est chargé de l'Engagement (comptable et juridique), de la Liquidation et du Mandatement des dépenses.

L'Engagement fait suite au traitement des fiches d'expression des besoins (FEB).

En 2013, l'Unité Dépenses a traité près 2 777 commandes contre 2 663 commandes en 2012, soit + 114 commandes (+ 4,3 %). Cette augmentation du nombre des commandes a notamment comme objectif de sécuriser le processus achat en émettant systématiquement une commande pour chaque prestation.

La Liquidation consiste à vérifier la réalité de la dette (Service Fait) et d'arrêter le montant de la dépense. En 2013, plus de 5019 factures ou notes de frais ont été traitées contre 5 081 factures en 2012, soit une diminution de 62 factures (-1,3%).

Cette diminution s'explique principalement par une diminution du nombre de déplacements et donc de notes de frais qui avaient été importants en 2012 compte tenu des JO de Londres.

4977 mandats ont été saisis en 2013 par le Pôle dépenses, contre 5 106 en 2012, ce qui représente une diminution de 129 mandats (- 2,5%). Cette diminution s'explique par la mise en place d'un état liquidatif, permettant de regrouper plusieurs dizaines de factures sur un seul mandat.

En 2013, l'Unité Dépenses a constaté une augmentation du nombre de prestations d'actions sociales servies aux agents (29 058.34 €, contre 24 582 €, en 2012).

De plus, l'Unité Dépenses a continué à travailler, en 2013, sur 5 chantiers prioritaires :

- La saisie des fiches d'expression de besoin (FEB) de l'établissement. L'axe majeur de ce chantier est la saisie par les services, départements et missions, des projets de commandes sur le logiciel comptable SIREPA. L'objectif principal de cette mesure est d'éviter la redondance des tâches matérielles. Ceci concerne notamment les saisies des FEB effectuées sur EXCEL par les services puis sur le logiciel comptable SIREPA par les gestionnaires dépenses dans le cadre de la génération des commandes.

Les travaux menés durant le deuxième semestre 2013 ont abouti à la production d'un fascicule qui décrit la procédure de saisie de projet de commande dans SIREPA. L'intégration des assistantes de gestion dans le dispositif s'est faite graduellement, accompagnée d'une formation à destination de tous les acteurs de la chaîne en vue de l'utilisation de l'outil informatique budgétaire et comptable.

SERVICE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (SEF)

- La poursuite de la réduction du délai de règlement des factures, en collaboration avec l'Agence Comptable, d'une part, en travaillant avec les services de l'INSEP sur le retour de la certification du service fait, d'autre part, en intervenant de façon plus rapide auprès des fournisseurs dans le cas de factures litigieuses.
- La poursuite de la modernisation de la gestion des frais de missions, par la mise à jour du logiciel « GFD » permettant la gestion des frais de déplacements.
- La mise en place des procédures, dans le cadre du contrôle interne :
 - l'exécution des dépenses (engagement, liquidation et mandatement). Des référentiels de points de contrôle à destination des gestionnaires dépenses ont été élaborés.
 - Mise à jour du guide pratique de l'agent en déplacement (en France et à l'Étranger), suite à la délibération du Conseil d'Administration du 26 juin 2013 relative aux modalités des tarifs d'accueil dans le cadre des ordres des fonctionnaires et assimilés.
- La réalisation de l'inventaire physique et comptable.

Un prestataire retenu dans le cadre d'un appel d'offre a effectué en 2013 une mission dont l'objet est de réaliser un inventaire physique des biens immobilisés, puis d'établir le processus de réconciliation comptable entre le fichier d'inventaire et le fichier des immobilisations.

La finalité est de procéder aux désinvestissements des biens comptables n'existant plus physiquement et de pérenniser cette opération.

Les biens ont été identifiés par un code barre qui permet une traçabilité pour la gestion des immobilisations.

L'inventaire physique a permis de recenser 12 324 biens pour une valeur nette de 140 558 700 €. Il est proposé à la sortie 974 biens pour une valeur nette de 24 026,19 €.

Ces propositions de sortie en cours d'analyse, seront présentées au Conseil d'Administration de Juin 2014.

IV. LE PÔLE RECETTES

Le pôle Recettes a, principalement, en charge la liquidation des recettes (Cf. constatation des droits, détermination du montant de la dette), l'ordonnancement des recettes (préparation et émission des bordereaux, titres et réductions de recettes) et la gestion des litiges relatifs à la facturation. Il participe à la préparation Budgétaire en lien avec les Services, Départements, Missions et Cellules. Le Pôle a établi, à la demande des SHN, 208 attestations pour la Caisse d'Allocations familiales. Le pôle Recettes a également proposé en 2013 une simplification des comptes budgétaires utilisés.

Au-delà de ces missions, le pôle Recettes a un rôle de conseil auprès des Directions et Services de l'INSEP (cf. élaboration de conventions, ...).

Un effort particulier a été fait pour informer, conseiller et aider les services dans la mise en place de la TVA (C.F. l'INSEP étant assujéti au 1er janvier 2014). Cet effort sera poursuivi en 2014.

Par ailleurs, des bilans des recettes facturées sont régulièrement établis, particulièrement pour les Fédérations. Le pôle recettes répond à toute demande particulière (Cf Département médical etc...).

Le pôle Recettes a vu son activité croître significativement en 2013, grâce, notamment, à l'augmentation importante des ressources propres de l'Etablissement dont le taux d'exécution a atteint 113% au regard des prévisions inscrites en DM1.

Le pôle Recettes a réalisé 4 386 titres et réductions de recettes sur l'exercice 2013 (contre 3 409 en 2012, soit + 977 titres et réductions, + 28,65 %) répartis comme suit :

- 703 titres de recettes sur les services spéciaux, la « halte garderie » et la « boutique de l'INSEP », (soit + 144 titres, + 25,76%),
- 2 246 titres de recettes stages (soit + 674 titres, + 42,87%),
- 1 437 titres de recettes sur la formation, l'évènementiel, la location d'espaces, les partenariats (soit + 159 titres, + 12,44%).

Ce montant net des recettes est néanmoins en légère diminution à hauteur de - 1 % due principalement à la forte diminution de la subvention pour charges de service public de fonctionnement (- 680 833€ en 2013) ainsi qu'à la baisse des recettes de gestion (- 429 642€).

Dans le cadre du suivi du contrôle interne comptable :

- Dans la continuité de 2012 une échelle de maturité relative aux régies de recettes a été établie.
- Deux procédures SEF, l'une pour la gestion des stocks et l'autre pour l'organisation des colloques ont été réalisées.
- certaines procédures ont été mises à jour :
 - la facturation des stages,
 - la facturation des recettes de formation,
 - la facturation des événements.



SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE (STP)

Le Conseil d'Administration de l'INSEP du 18 avril 2013 a acté un nouvel organigramme impactant notamment le service. Ainsi, le service change de nom, passant de « Mission Rénovation » à « Service Technique du Patrimoine » et de positionnement, puisqu'il est dorénavant directement rattaché à la Directrice Générale Adjointe en charge de l'Administration Générale. Ces changements marquent le passage de l'équipe d'un mode « mission » axé sur la rénovation des bâtiments entreprise depuis 2006 à un mode de « service » s'inscrivant dans des actions classiques et pérennes de suivi et de gestion du patrimoine technique de l'INSEP.

L'action du service Technique du Patrimoine a été marquée en 2013, en zone Nord, par le suivi de l'exploitation du contrat de partenariat public privé (CPPP) et, en zone Sud, par la poursuite du plan de rénovation de l'INSEP ainsi que par le suivi de la maintenance des équipements livrés.

I. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE RÉNOVATION DE L'INSEP

A. Les acteurs du plan de rénovation

1. Zone Nord : opérations réalisées dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé (PPP) :

Titulaire du contrat : SPORT PARTENARIAT SAS, avec deux actionnaires de référence 3i BIFM (ex Barclays Infrastructure Funds) - 88% et VINCI Construction France - 12%, et un établissement prêteur, DEXIA.

Phase construction : Groupement SPORT PARTENARIAT, et notamment, Barthélémy-Grino Architectes (Maître d'œuvre), ADIM (Promoteur de l'opération), GTM Bâtiment et Petit (Travaux).

Phase exploitation : Groupement SPORT PARTENARIAT, présidée et gérée par CANOPEE Associés. Les autres membres du groupement, ayant en charge l'exploitation de la Zone Nord, sont Accueil Partenaires (qui assume par ailleurs le pilotage opérationnel), VINCI Facilities et R2C. (voir détails paragraphe B).

2. Zone Sud : opérations réalisées en Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP)

- Complexe Christian D'ORIOLA, extension du stade aquatique (bassin Muriel HERMINE), reconstruction du stade aquatique Emile SCHOE-BEL, pas de tir à l'arc, aménagement des espaces extérieurs de la zone Sud, nouveaux réseaux de défense incendie et d'arrosage:

Maître d'ouvrage délégué: Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC, anciennement EMOC)

Maître d'œuvre: Agence François Leclercq

- Réhabilitation des complexes sportifs existants et dévoiement des réseaux situés sous la bande à rétrocéder:

Maître d'ouvrage délégué: Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Paris

Conducteur d'opération: Ministère des Finances (Bureau SEP-2B)

Maîtres d'œuvre:

Complexe Nelson PAILLOU: Agence Ligne 7 Architecture

Complexe Marie-Thérèse EYQUEM: Agence Kérosène

Stade OMNES : B.E.S.L

B. Zone Nord :

Le Service Technique du Patrimoine mobilise, au titre du contrôle de la réalité et de la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs, deux agents à temps plein sur la zone Nord (un contrôleur des prestations de services et un chargé des travaux et de la maintenance), et deux agents à mi-temps (la responsable du service et l'assistante du service).

La troisième et dernière phase des travaux de la zone Nord s'est achevée courant mai 2010.

L'année 2013 a marqué la troisième année d'exploitation intégrale de la zone Nord.

Les intervenants sont les suivants :

- Pilotage du site : Accueil Partenaires,

SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE (STP)

- Hôtellerie & Accueil, Courriers, de l'INSEP : Accueil Partenaires,
- Nettoyage Tertiaire et Hébergement : ELIOR Services (sous-traitant d'Accueil Partenaires),
- Maintenance : VINCI Facilities, Partenaire,
- Sécurité-Sûreté Incendie : MCTS (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Espaces verts : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Déchets et nettoyage des voiries : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),
- Restauration : R2C Casino, Partenaire,

CANOPEE Associés, mandaté par les Actionnaires de Sport Partenariat, est depuis 2011 l'interlocuteur unique du Ministère en charge des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, ainsi que pour les cocontractants de la société de projet.

Elle représente Sport Partenariat de manière permanente en qualité de Président (depuis 2013) et de gestionnaire, ayant le pouvoir d'engager la Société de Projet au nom des actionnaires.

Depuis le 1^{er} septembre 2013, l'INSEP a créé une cellule de gestion des services PPP dans laquelle le responsable de la cellule agit spécifiquement au titre du contrôle de la réalité et de la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs.

L'INSEP tient tous les mois une réunion du comité d'exploitation mensuelle (qui a remplacé le comité de pilotage des services), toujours co-présidée par le Directeur Général de l'INSEP et par le Ministère en charge des Sports et organisé par la Directrice d'exploitation de Sport Partenariat et le responsable de la cellule de gestion des services PPP de l'INSEP. Lors des « réunions CEM », SPORT PARTENARIAT est représenté par CANOPEE Associés, Accueil Partenaires, VINCI Facilities et R2C. Le Ministère en charge des Sports est représenté par la Mission des affaires juridiques (DSMJ).

En 2013, l'INSEP a été représenté par le Directeur Général, la Directrice de l'Administration Générale (DGA), le chargé de mission PPP, la (puis le) responsable du Service Economique et Financier (SEF), le responsable du Service Informatique, Bureautique et Télécommunication (SIBT), le responsable du Service Juridique, Instances statutaires et Relations collec-

tives du travail (SJIRC), la Responsable du Service de la Communication et du Développement, la responsable du Service Technique du Patrimoine (STP) ainsi que le contrôleur réalité / qualité des services et le chargé des travaux et de la maintenance de la zone Nord au sein du Service Technique du Patrimoine, le responsable du Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'aide méthodologique à la performance (DPSHN).

En 2013, onze (11) réunions de comité d'exploitation mensuelle ont été tenues.

Le Service Technique du Patrimoine tient également des réunions spécifiques avec les représentants de SPORT PARTENARIAT sous forme de contrôles contradictoires et de réunions de suivi de maintenance. Le Service Technique du Patrimoine est aussi représenté ponctuellement lors des réunions bimensuelles (mardis) sécurité-sûreté pilotées par la DGA et le chargé de mission PPP INSEP.

Les contrôles contradictoires ont lieu en présence de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et les représentants des entreprises contrôlées) et de l'INSEP (le contrôleur réalité/qualité des services du Service Technique du Patrimoine).

Les contrôles suivants des espaces verts ont été effectués en 2013 : le 16/01, le 25/03, le 16/10, et le 27/11. Les contrôles suivants de la prestation nettoyage ont été effectués en 2013 : le 06/02, le 08/02, le 13/02, le 20/02, le 27/02, le 06/03, le 15/05, le 29/05, le 05/06, le 12/06, le 25/09, le 02/10, le 06/11, et le 04/12. Les contrôles suivants de la prestation restauration ont été effectués en 2013 : le 19/04, le 09/10, et le 13/11.

Les réunions de suivi de maintenance ont lieu en présence de responsables de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et VINCI Facilities) et de l'INSEP (le responsable de la cellule de gestion des services PPP, le chargé du suivi des travaux et de la maintenance du Service Technique du Patrimoine). En 2013, des réunions spécifiques de suivi de la maintenance ont été organisées de manières bimensuelles.

SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMOINE (STP)

C. Zone Sud :

Le service Technique du Patrimoine mobilise deux agents à temps plein sur la zone Sud (un chargé de suivi des travaux neufs et un chargé de suivi de la maintenance), ainsi que deux agents à mi-temps (la responsable de service et l'assistante du service).

1. Calendrier de réalisation des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée OPPIC (ministère chargé de la Culture)

- Les nouveaux réseaux de défense incendie et d'arrosage de l'INSEP : les travaux ont débuté en septembre 2012 et ont été livrés en juin 2013.
- Le bâtiment Sébastien Flûte du tir à l'arc et son pas de tir : les travaux ont débuté le 4 janvier 2013 et ont été réceptionnés le 19 septembre 2013.
- Le stade aquatique Emile SCHOEIBEL : les travaux de reconstruction ont débuté en février 2013 et seront réceptionnés en septembre 2014.
- L'aménagement des espaces extérieurs :
 - Travaux et livraison des aires de lancers en 2016;
 - Création d'un deuxième terrain de grands jeux suite à la livraison des aires de lancer en 2016 ;
 - Aménagement final des espaces extérieurs en 2016 après les aires de lancer et terrains de grands jeux

2. Zone Sud : Calendrier de réalisation des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée SEP-2B (Ministère des Finances) :

Les complexes livrés sont listés ci-après :

- Complexe Marie-Thérèse EYQUEM : les travaux ont débuté en février 2011 et ont été réceptionnés en avril 2012 (hors espace balnéothérapie). La balnéothérapie a été réceptionnée en décembre 2012. En février 2013, toutes les réserves n'ont cependant pas été levées sur la balnéothérapie et l'INSEP a, très expressément, demandé au conducteur d'opérations et à l'architecte que l'ensemble des travaux soient exécutés.

- Dévoiement des réseaux de la bande à rétro-céder à la Ville de Paris : Les travaux de dévoiement des réseaux ont été réceptionnés en septembre 2012, et le Démantèlement de la chambre à vanne d'eau brute après la réception des réseaux d'adduction d'eau potable en arrosage et protection incendie à l'intérieur de l'INSEP a été réceptionné en novembre 2013.

3. Suivi de la maintenance en zone Sud :

L'INSEP suit, directement et mensuellement, la maintenance effectuée en zone Sud par des entreprises sélectionnées dans le cadre de marchés publics.

En 2013, dix (10) réunions de suivi ont été tenues les 17/01 ; 14/02 ; 14/03 ; 18/04 ; 16/05 ; 16/06 ; 25/09 ; 16/10 ; 14/11 ; 12/12.

II. SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE (SPSI)

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'INSEP a été transmis le 19 octobre 2010 par l'INSEP à FRANCE DOMAINE.

Le SPSI a été approuvé par FRANCE DOMAINE le 04 avril 2011, puis par la DAFIIS et la Direction des Sports, du Ministère des Sports, le 15 novembre 2011. Le SPSI de l'INSEP a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'INSEP, lors de sa séance du 24 novembre 2011.

L'année 2013 marque la troisième année d'exécution du SPSI. La présentation des résultats annuels est assurée lors de la séance du Conseil d'Administration de l'INSEP de juin 2014.

Le bilan carbone obligatoire (plus connu sous le nom de Bilan des Gaz à Effet de Serre - BGES) a été transmis à la Préfecture d'Ile de France - Préfecture de Paris, avec accord de celle-ci, le 31 janvier 2013 afin de baser le bilan sur les consommations réelles de l'année 2012 et de disposer, ainsi, de données complètes et actuelles.



SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT (SCD)

I. BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

A. Donner une nouvelle dimension aux relations avec le mouvement sportif

1. Favoriser l'organisation au sein de l'INSEP de conférences de presse de fédérations (et d'organismes présents sur le site)

Le SCD a contribué, en 2013, à l'organisation de 20 événements médias, représentant 496 accréditations

Date	Organisme	Thème
12/01/2013	FF Baseball	Conférence de Presse Baseball Féminin – Justine SIEGAL (30)
07/05/2013	FF Tennis de Table	Point presse – Mondial du Ping (19)
28/05/2013	FF Triathlon	Initiation au Triathlon pour les médias (40)
05/07/2013	MSJEPVA	Conférence de Presse – Installation du Conseil National du Sport (7)
22/07/2013	FF Basketball	Conférence de Presse – Présentation de l'Equipe de France et préparation pour le Championnat d'Europe de Basketball (40)
23/07/2013	FF Athlétisme	Point Presse – Championnat du monde d'Athlétisme Teddy TAMGHO (12)
24/07/2013	FF Athlétisme	Point Presse – Championnat du monde d'Athlétisme Pierre-Ambroise BOSSÉ (11)
25/07/2013	FF Escrime	Conférence de presse – (20)
19/08/2013	FF Judo	Point Presse – Championnat du monde de Judo (40)
27/08/2013	FF Basketball	Conférence de Presse – Avant le départ pour l'Eurobasket (54)
16/09/2013	FF Volley-Ball	Conférence de presse – Equipe de France masculine de Volley-Ball (40)
19/09/2013	INSEP	Inauguration du Centre de Tir à l'Arc Sébastien FLUTE (23)
1/10/2013	FF Tennis de Table	Conférence de presse – (23)

05/10/2013	FF Athlétisme	Entraînement de Teddy TAMGHO ouvert aux médias (17)
07/11/2013	INSEP	Inauguration de l'exposition sur la boxe à la médiathèque (18)
14/11/2013	INSEP	Inauguration de la chambre climatique au plateau de la recherche (14)
23/11/2013	FF Baseball	Événement Baseball - European big league tour 2013 (6)
23/11/2013	INSEP - GATORADE	Gatorade - Matinée avec des bloggeurs (organisation Sportlab) (23)
02/12/2013	INSEP	Soirée des Champion(ne)s 2013 (30)
19/12/2013	FF Volley-Ball	Conférence de presse – Qualification Equipe de France Masculine (29)

2 Créer du lien avec les sportif(ve)s de haut niveau, les responsables (et les entraîneur(e)s) des pôles France de l'INSEP

● Distribution de tenues INSEP

Pour la 5ème année, le SCD a distribué à l'ensemble des sportif(ve)s de haut niveau ainsi qu'à leur responsable de pôle et leurs entraîneures une « tenue INSEP », composée d'une veste zip-pée à capuche. Près de 940 tenues INSEP ont ainsi été allouées.

● L'INSEP sur les réseaux sociaux

Le profil facebook Lacom Insépienne a été transformée (décembre 2013) en page (accessible à tous) INSEP - 1592 fans.

Un compte TWITTER INSEP_PARIS a été créé depuis novembre 2013.

● Distribution de places pour des spectacles sportifs

SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT (SCD)

L'INSEP a offert, en 2012, aux sportif(ve)s de haut niveau et aux personnels de l'INSEP, des places pour assister aux spectacles sportifs suivants :

Événement	Date	Nombre de places
WSB boxe	20 janvier	16
CIP escrime	28 et 29 janvier	20
Lutte Cirque d'hiver	31 janvier	100
WSB boxe	17 février	16
WSB boxe	16 mars	20
Monal d'escrime	17 mars	25
Coupe de France BB	19 mai	27
Coupe de France BB	20 mai	29
Open EDF Natation	06 juillet	10
Open EDF Natation	07 juillet	8
All Star Game	30 décembre	25

B. Mieux communiquer encore auprès des médias

1. Assurer la gestion quotidienne des sollicitations médias

Le SCD centralise et traite, en très étroite collaboration avec les différents responsables des pôles France, ainsi que les services communication et les DTN des fédérations, toutes les sollicitations médias (presse, TV et radio mais aussi sociétés de production, photographes...).

En 2013, le SCD a enregistré 1 663 sollicitations médias (soit 138,5 par mois – 31,9 par semaine – 6,3 par jour) (sur une base de 5 jours/semaine) [contre 1694 en 2012, soit une légère baisse de 1%.] Bien que 2013 soit une année post olympique, l'intérêt des médias reste stable, notamment dû à l'offre média de plus en plus importante (apparition de nouvelles chaînes), et le développement des réseaux sociaux en recherche permanente de contenus.

C. Mieux informer sur l'INSEP et mieux communiquer auprès des différents publics de l'INSEP (interne / externe)

1. Diversifier les modalités de diffusion de l'information

8 numéros de la lettre d'information « INSEP Infos » ont été diffusés, en 2013, à chaque fois à 3 500 exemplaires.

2. Améliorer les prestations des sites Internet

Les statistiques de fréquentation du site www.insep.fr, en 2013, ont été les suivantes :

- 310.271 visites, soit une augmentation de +7.17% par rapport à 2012, avec un ratio de 850 visites par jour, pour 1.707.447 pages vues, ces dernières en baisse de -1.57%.
- 5.5 pages vues en moyenne par visite provenant principalement [par ordre décroissant, de : La France (198.408 visites, nombre en baisse de -8.47% par rapport à 2012 auquel s'ajoutent les pays francophones avec 83.892 visites, soit une hausse de fréquentation annuelle de 75.81% qui, justifiée par la cellule des Relations Internationales, correspond au travail effectué avec la CONGEJES dans le cadre de sa convention avec l'INSEP d'une part et à l'accueil de stages du MEMOS à l'initiative du SIO) ; d'autre part, les Etats-Unis avec une hausse remarquable de 33% sur 2013 ; et enfin; le Royaume-Uni et de l'Espagne (la baisse de fréquentation du R.U de 17.5% étant quand à elle due au JO de Londres 2012). A noter également, la très forte hausse des connexions en provenance d'Italie qui, bien qu'en petit nombre, obtiennent un taux record de + 84.68% sur 2013 !
- Moyenne du temps passé sur le site : 1 minute 55 secondes en légère baisse de -4.69% sur l'année 2013.
- 68 % de nouvelles visites soit un résultat sensiblement égal à 2012.
- Intérêt et interaction représentent quand à eux, le taux dit « d'engagement » des internautes qui

SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT (SCD)

a connu une augmentation de 7.17% sur 2013 s'expliquant par la banalisation des « bonnes pratiques » et « l'éducation » des personnes connectées appelées de plus en plus, à partager et interagir sur les réseaux sociaux et autres médias.

- Au classement des navigateurs et systèmes d'exploitation ; Google Chrome arrive en tête suivi de Firefox, Internet Explorer et enfin, Safari.
- Le taux d'acquisition par catégorie d'appareil a connu cette année, toutes catégories confondues, une hausse de 7.19%. Les connexions sur PC sont en nombre identique sur 2013 lorsque le boom des connexions sur mobile affiche une hausse de 61% sur l'année 2013 et de 90% sur tablette. C'est la conséquence directe du phénomène de « mobilité » des internautes et du marché. Il convient néanmoins de pondérer cette hausse ramenée au 1/6ème des connexions globales sur l'année 2013.
- 87% des connexions sont issues du territoire Français. Ces résultats s'expliquent par l'absence actuelle de traduction dans d'autres langues. Avec la refonte du site web annoncée, outre la question d'une version anglaise devenue aujourd'hui incontournable ; avec la perspective des JO de Rio 2016, se pose celle du Portugais du Brésil ou, à défaut, de l'Espagnol.
- Pages les plus consultées : Toujours la plus consultée : La page d'Accueil, quasi incontournable, immédiatement suivie par celle des Offres d'Emploi aujourd'hui relayées sur les réseaux sociaux de l'INSEP. Viennent ensuite les pages de l'Accès à l'INSEP et celle des Sports.
- Sources de trafic : Avec une augmentation en hausse de 18.68% sur l'année 2013, l'acquisition depuis Google.fr a connu une hausse de près de 100% par rapport à 2012 avec la captation de 8.876 connexions sur 2013. Facebook.com arrive en 2ème position avec 1727 connexions, en hausse de 33% sur 2013. Enfin, Wikipédia.org a connu une régression de près de la moitié de ses acquisitions 2013 avec 1203 connexions.
- Il existe depuis 2010, un Comité de Pilotage du Site Internet (COPSI) qui a pour double objectif, de former et d'ouvrir des droits d'administration à des « contributeur(e)s » chargé(e)s de mettre à jour les onglets et rubriques relevant de leur direction/service/mission. A ce titre, 2 demi-journées de formation « SharePoint » ont été dispensées sur site par la société Expertime afin de permettre à quelques 20

contributeur(e)s d'être rapidement autonomes et opérationnel(le)s.

3. Réaliser et/ou actualiser des outils de communication de présentation de l'INSEP

Le SCD a réalisé, en 2013, les outils de communication suivants :

- Des outils de présentation de l'INSEP : clips de présentation de l'INSEP (versions française et anglaise) ; rapport d'activités 2011 (septembre ; 1 000 ex) ; plaquette « grands rendez-vous 2013 de l'INSEP (3 500 ex),...
- Des outils de communication [affiches, flyers, plaquettes, programmes, dossiers de presse et outils promotionnels] liés aux événements INSEP :
- (3) Entretiens de l'INSEP [programme général, programmes des 3 colloques, actes, ...],
- Journées Européennes du Patrimoine (14 et 15 septembre 2013) [programme, affiche, kakémonos, ...],
- Soirée des Champion(ne)s (12 novembre 2012) [invitations, affiches, kakémonos, ...],...
- Des documents divers : plaquette « Taxe d'apprentissage » (décembre), agenda INSEP, carte de vœux, blocs-notes, guides pratiques pour les sportif(ve)s de haut niveau internes mineur(e)s, majeur(e)s et les sportif(ve)s stagiaires, plaquettes relatives aux formations [« Comment financer votre projet de formation ? », « CQP », « BP JEPS », « Scolarité », ...], plaquette « Ico-nothèque », ...
- François ROUSSEAU a travaillé sur des projets vidéos qui consistaient à réaliser :

1- Un film artistique, intitulé « KAIROS » d'une douzaine de minutes mis en ligne sur You Tube (<http://www.youtube.com/watch?v=9yL6QXoZsmQ>), qui filme au ralenti les « gestes sportifs parfaits ».

2- Un film documentaire de 52 minutes, présenté en janvier 2013 aux personnels et sportifs de l'INSEP.

D. Assurer un véritable rôle d'appui, de conseil et d'expertise en matière de communication auprès des responsables des missions, services et pôles France de l'INSEP

1. Les accompagner dans leur stratégie de développement

S'agissant des « Entretiens de l'INSEP », 3 rencontres ont été organisées, en 2013, sur les thèmes suivants :

- Lundi 22 et mardi 23 avril 2013 : « Regards de sportif(ve)s sur leur carrières » [90 participant(e)s] ;
 - Jeudi 16 et vendredi 17 mai 2013 : « Psychologie et performance : pratiques et représentations des entraîneurs experts » [115 participant(e)s]
 - Lundi 7 et mardi 8 octobre 2013 : « Planification de l'entraînement : des modèles classiques aux modèles innovants » [415 participant(e)s]. 620 personnes ont participé à ces Entretiens en 2013 [contre 325 en 2012].
 - La soirée « L'INSEP fête ses Champion(ne)s » - 6e édition - organisée le 2 décembre 2013 et animée par le duo formé de Cécilia BERDER, escrimeuse de haut niveau et étudiante à SportCom et Frédéric LECANU, journaliste à L'Equipe 21 - a permis de récompenser les « Insépiennes » et « Insépiens » et, pour la première fois, les sportifs des CREPS et Écoles Nationales (ainsi que leur encadrement) ayant remporté une médaille en 2013 lors de championnats du monde (junior et senior). Plus de 800 personnes [sportif(ve)s, personnels de l'INSEP, partenaires, CNOSF, fédérations sportives, ministères, médias, ...] ont assisté à cette manifestation.
- Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont été organisées les 14 et 15 septembre sur le thème des « 100 ans de Champions ». Près de 7 000 personnes [contre 8 500 en 2012, soit + 21,4%] sont venues découvrir et visiter l'établissement, qui proposait à cette occasion :
 - Des visites guidées de l'INSEP, organisées en partenariat avec l'association « Les amis de l'INSEP »
 - Des projections vidéo / photo au Bâtiment E (bâtiment du service audiovisuel) en lien avec le thème des JEP :
 - Les sportif(ve)s il y a 100 ans (INSEP - Iconothèque)
 - 100 ans de sportif(ve)s (INSEP - Pôle image)
 - La vie et l'entraînement des sportif(ve)s de l'INSEP (INSEP - Pôle image)
 - 100 ans de Lutte Française (Fédération Française de Lutte - au complexe d'Oriola...)
 - Des expositions intérieures :
 - « Athletic Mode » par Catherine CABROL (Complexe D'Oriola) ;
 - « Portraits de famille » par Catherine CABROL (Complexe D'Oriola) ;
 - « L'entraînement des sportifs de haut niveau » par des étudiants de l'école MJM Graphic Design de Paris (Halle J.MAIGROT)
 - « Chercheurs d'Or » par Mamédy DOUCARA (Bâtiment K - self).
 - « 100 ans de Champions » organisée par le Centre de Ressources Documentaire de l'INSEP (Stand de Tir à l'arc)
 - Des expositions extérieures :
 - « Reflet » par Mamédy DOUCARA - Grilles extérieures ;
 - Des visites et démonstrations réalisées par le Service Recherche (plateau technique) ;

SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT (SCD)

- Des visites de certaines installations médicales (cryothérapie corps entier) ;
- Des visites de la médiathèque avec présentation du fonds documentaire et des publications de l'INSEP (quelques heures durant le week-end) ;
- Et pour 2ème année consécutive, des visites du plateau de tournage avec la possibilité de découvrir diverses techniques en manipulant, notamment, les caméras à disposition et de faire des photos en « incrustation ».
- Enfin, pour la 1ère fois, une opération solidaire a été mise en place par la Fondation Française des Jeux. Le Run & Bike solidaire avait pour objectif de développer des actions favorisant l'accès aux sports grâce au SECOURS POPULAIRE.

De très nombreux pôles France de l'INSEP [Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Boxe, Escrime, Gymnastique, Haltérophilie, Hockey-sur-gazon, Judo, Lutte, Natation, Pentathlon Moderne, Plongeon, Taekwondo, Tennis de table, Tir, Tir à l'Arc, Water-polo] ont proposé des démonstrations, des initiations et des séances de dédicaces, en présence de sportif(ve)s de haut niveau.

Pour les enfants, l'animation Pass'Sport leur a permis de découvrir de nombreuses disciplines et repartir avec des souvenirs.

- La 10ème édition de la Journée Médicale de l'INSEP, a été organisée le lundi 2 décembre 2013. A la demande du département médical, qui a souhaité relancer la journée médicale de l'INSEP après quelques années d'absence, le SCD a participé à l'organisation de cet événement interne.
- Dans la continuité de la première action menée en 2012, le SCD a proposé des dossards afin de participer à la course Odyssea...

2. Assurer le suivi quotidien, le contrôle et l'évaluation des travaux d'impression et de reprographie

En 2013, le SCD a traité pour l'ensemble des services de l'INSEP

- 156 demandes de travaux de reprographie (pour un montant TTC de près de 65 K€) [contre 209 en 2012 pour un montant de 83K€] ;

- 34 demandes de travaux d'impression (pour un montant TTC de près de 78K€) [contre 37 en 2012 pour un montant de 94K€]

3. Assurer une veille médiatique quotidienne et diffuser mensuellement aux membres du conseil de la direction

- une revue de presse composée d'articles dans lesquels l'INSEP et ses directions / missions / services sont expressément cités ;



E. Coordonner la mise en place de la signalétique extérieure / intérieure de l'INSEP

1. Actualiser la signalétique extérieure / intérieure au sein de la zone Nord

Le SCD a accompagné les intervenant(e)s de Sport Partenariat, chargé(e)s, dans le cadre du contrat de partenariat public-privé (CPPP), de l'installation de la signalétique [intérieure (novembre 2010) et extérieure (janvier 2011)] de la zone Nord. Le SCD est, par ailleurs, chargé de l'actualisation régulière de la signalétique intérieure.

2. Assurer un suivi de la procédure « 1% artistique » (Heidi WOOD), engagée et pilotée par le Ministère de la Culture en 2009

Le SCD est associé par l'OPPIC à la finalisation de cette opération (après la fin des travaux, en 2014).

F. Mettre en œuvre une politique globale de décoration

Le SCD a mené, en 2013, plusieurs actions en matière de décoration de l'établissement :

- En 2012, L'INSEP avait mandaté l'agence de design LEROY TREMBLOT, pour travailler à l'optimisation de la visibilité « INSEP » à l'intérieur du site (exemple : présence du logo INSEP au sein même des installations sportives afin de rendre l'identification du site plus évidente). Le planning de mise en place a débuté en juillet 2013, pour une fin de livraison des éléments début septembre. La quasi-totalité des installations sportives ont donc été embellies via des bâches logotées, ou des panneaux, accompagné de drapeaux français.



II. LES AXES PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

A. Piloter une stratégie et une démarche plus efficaces en matière de collecte de la taxe d'apprentissage

La collecte de la taxe d'apprentissage 2013, basée sur la masse salariale 2012, a rapporté 266K€ à l'INSEP. 144 entreprises ont contribué à cette collecte.

Une plaquette dédiée à la taxe d'apprentissage et son utilisation au sein de l'INSEP a été conçue et routée auprès de 3000 destinataires environ. La taxe d'apprentissage permet à l'INSEP chaque année d'améliorer ses outils de formation pour les sportifs de haut niveau, en particulier dans le secteur de la formation à distance (outils numériques performants, développement de logiciels, etc).

B. Mettre en œuvre une stratégie renouvelée en matière d'accueils de stages et d'événements

Dans la continuité de l'année précédente, les fiches techniques des espaces de réunion et des installations sportives mais aussi les conventions juridiques ont été enrichies. Pour maintenir la dynamique de visibilité de l'INSEP et la valorisation des espaces événementiels, le SCD a renouvelé l'insertion d'encarts commerciaux dans des guides spécialisés (Guide Réunir, Guide Beidou).

Une réflexion a été menée quant-à la possibilité de proposer des nouvelles prestations, notamment intellectuelles, aux clients demandeurs.

Le chiffre d'affaires 2013 s'élève à 808 K€ [919 K€ en 2012, soit - 12%] répartis comme suit :

- 115 séminaires, représentant 559K€ (soit 69%) ;
- 18 grands événements, représentant 144K€ (soit 18%) ;
- 7 conventions d'occupation d'équipement(s) sportif(s), représentant 82 K€ (soit 10%) ;
- 9 prises de vue et tournages, représentant 23K€ (soit 3%).

Quelques chiffres clés

	Nombre d'entreprises accueillies	Nombre de personnes	Nombre de jours (activités sur le site)
Total 2012	156	7180	273
Total 2013	149	7068	301

Parmi les entreprises accueillies dans le cadre de l'activité événementielle au sein de l'INSEP : Adecco, Alizeum Sport, Allianz, BNP Paribas, Bouygues Construction, Crossfit, Décathlon, Mafic, Orange, Kuehne Nagel, Vinci Energies ...

Notons un recul de 12% du CA sur l'année 2013, deux raisons l'expliquent :

- Le CA de l'année 2012 a été particulièrement élevé, notamment grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres. Lors des années paires - avec de grands événements sportifs - le CA est souvent en hausse.

En effet, les entreprises souhaitent davantage « s'associer » au sport et faire découvrir à leurs salariés les valeurs qui y sont liées.

- En 2013, un ETP en moins sur le développement dès juillet 2013, remplacé par un vacataire en octobre 2013 (temps de formation, de compréhension de l'environnement...). Par ailleurs, un autre ETP, qui était à plus de 50% de son temps de travail sur cette activité, a basculé totalement sur le partenariat dès le mois d'octobre.

Enfin, nous pouvons également expliquer ce recul suite au changement de direction. Il a fallu quelques temps d'adaptation aux équipes pour trouver un mode de fonctionnement simplifié.

C. Organiser des visites de l'établissement

En 2013, le SCD a organisé 28 visites (contre 43 en 2012) sur les périodes de janvier à juillet et d'octobre à décembre (980 personnes [contre 1 075 en 2012]), représentant un CA total de 5 330,50€ (contre 10K€ en 2012).



SERVICE SOCIAL (SS)

I. L'ORGANISATION DU SERVICE

1.1 – L'équipe.

- Une assistante sociale à temps complet - Hélène VALENTINI.
- Une secrétaire à temps partagé (40%) avec le Service des Ressources Humaines - Nolwenn MOTTIER.

1.2 – Lieu de travail.

Le Service Social est localisé au sein du bâtiment A, en rez-de-jardin, bureau ARJ03. Son secrétariat est situé dans le même couloir, bureau ARJ08.

II. L'ASSISTANTE SOCIALE AU SERVICE DES PERSONNELS ET DES SPORTIF(VE)S

2.1 Responsabilités.

A l'INSEP, le poste de Responsable du Service Social est, actuellement, occupé par une assistante sociale, placée sous l'autorité directe de la directrice générale adjointe chargée de l'administration générale.

L'assistante sociale est responsable du suivi des actions définies et mises en œuvre au titre de l'action sociale par les instances compétentes de l'INSEP. Elle exerce un travail social direct auprès des personnels et des sportif(ve)s de l'établissement. Elle peut également être amenée à encadrer des étudiant(e)s-stagiaires assistantes sociales.

Les responsabilités de l'assistante sociale se déclinent donc autour de 3 missions principales :

- Accompagnement social des sportif(ve)s (environ 750 en pôle France et hors pôles),
- Accompagnement social des personnels (environ 320 agents),
- Gestion en intégralité des prestations d'action sociale en faveur des agents et participation à la politique sociale de l'institution.

2.2 Missions.

Textes de référence : le Code de la Famille et de l'Aide Sociale : art. 218 à 229 (art. 218, J.O. du 20/1/1991) sur les conditions d'exercice de la profession ; le Code Pénal : art. 226-13 sur le respect du secret professionnel, art. 226-14 sur les dérogations légales (J.O. du 23/7/1992) ; le Code Civil : art. 9 (loi du 17 juillet 1970) sur le respect de la vie privée ; le code de déontologie de l'ANAS (Association Nationale des Assistants de Service Social)...

- Accompagnement social des sportif(ve)s de haut niveau et des personnels :

L'assistante sociale est chargée d'apporter écoute, conseils et soutien aux sportif(ve)s de haut niveau et aux personnels dans les difficultés, tant personnelles que professionnelles ou sportives, auxquelles ils (elles) peuvent être confronté(e)s. L'intervention de l'assistante sociale vise à l'épanouissement et à l'autonomie des personnes, au développement des potentialités de chacun(e) en le rendant acteur(trice) de son propre changement.

La diversité des demandes conduit l'assistante sociale à intervenir dans de nombreux domaines (économique, professionnel, formation, santé, familial, juridique...).

Concernant plus particulièrement les sportif(ve)s de haut niveau (des pôles France de l'INSEP), l'assistante sociale veille à les informer de leurs droits, étudie et suit leurs dossiers de demande de bourses, d'allocations logement... ; elle assure, également, un lien régulier avec les organismes extérieurs compétents pour l'instruction de leurs dossiers. Elle intervient, de façon générale, pour tout sujet qui peut, réglementairement, nécessiter son intervention.

L'assistante sociale participe au développement social en apportant son concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales et d'améliorer la qualité de la vie.

- Gestion de l'Action Sociale et participation à la politique sociale de l'institution

L'assistante sociale informe les personnels des différentes prestations sociales auxquelles ils peuvent prétendre. Depuis 2011, le service social gère, en globalité, ces prestations (réception et

traitement des dossiers de demandes, notifications, suivi du budget, compte- rendus financiers...).

L'assistante sociale contribue à la mise en œuvre de la politique sociale de l'Administration, à son application et à l'évaluation de ses effets.

En regard de ses missions, l'assistante sociale est amenée à connaître des implications sociales que peuvent générer les conditions de travail, de vie, de formation, d'entraînement, des sportif(ve)s accueilli(e)s au sein des pôles France de l'établissement, et des personnels.

Sa participation à la finalisation et à la mise en œuvre de la politique sociale de l'institution permet une implication et des apports dans les orientations afin d'adapter les réponses aux besoins des agents et des sportif(ve)s.

Par exemple, l'INSEP a signé une convention de partenariat avec le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF), le 18 octobre 2012.

L'action de l'assistante sociale s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des objectifs de l'établissement en termes de réussite des athlètes dans leurs projets sportif et de formation. Le service social favorise leur autonomie et une meilleure intégration dans leur vie sociale et professionnelle, les « épaulant » face aux difficultés qu'ils (elles) peuvent rencontrer pour y parvenir.

III. LES BENEFICIAIRES

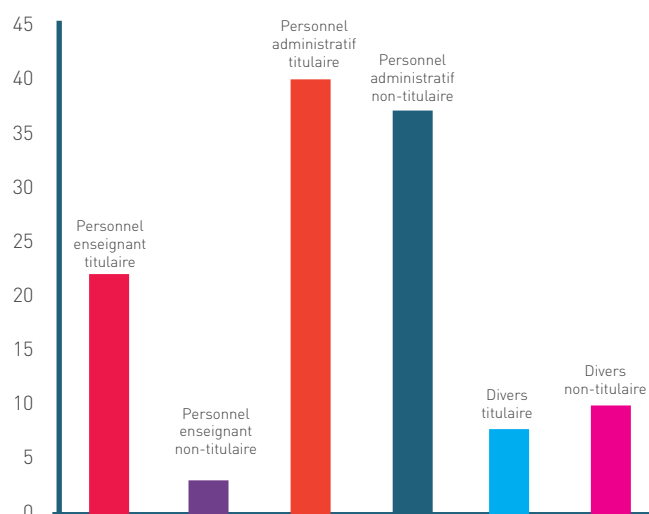
Le service social reçoit deux types de publics :

- les personnels de l'établissement ;
- les sportif(ive)s de haut niveau.

Dans le rapport statistique, seul figure le nombre de personnes physiques suivies et non le nombre de séances de travail et d'échanges avec eux (personnels ou sportif(ve)s de haut niveau) [en moyenne, 3-4 entretiens sont réalisés pour chaque personne].

Ces chiffres ne prennent, par ailleurs, pas en compte le nombre d'entretiens, de liaisons téléphoniques ou Internet, de démarches effectuées, de correspondances... qui s'ajoutent lors de chaque suivi individuel.

3.1 Dénombrement des personnels suivis par l'assistante sociale au cours de l'année 2013. (par dossiers ouverts)



SERVICE SOCIAL

Nombre de personnels concernés	Situation professionnelle					
	Personnel enseignant titulaire	Personnel enseignant non-titulaire	Personnel administratif titulaire	Personnel administratif non-titulaire	Divers titulaire (personnels technique, médical...)	Divers non-titulaire (personnels technique, médical, surmédiateurs...)
En 2010 - 36	3	0	17	6	5	5
En 2011 - 81	6	1	29	26	6	13
En 2012 - 93	7	2	33	31	5	15
En 2013 - 120	22	3	40	37	8	10

Le nombre de personnes suivies s'est renforcé entre 2011 et 2012. On observe surtout une forme de stabilité, en comparaison avec la forte augmentation observée depuis le 1er janvier 2011, suite à la prise en charge des prestations sociales par le service social.

En 2013, le nombre de personnels concernés a fortement augmenté mais cela ne s'explique pas, heureusement, par une recrudescence de problèmes financiers ou autres, mais surtout pas la suppression de plafond dans l'attribution de la carte CEZAM depuis 2012.

En 2012, sur les 93 agents « reçus », 18 sont venus uniquement pour la cezam ; en 2013, sur les 120 agents « reçus », ils étaient 40.

3.2 – Dénombrement des sportif(ve)s suivi(e)s par l'assistante sociale au cours de l'année 2012-2013.

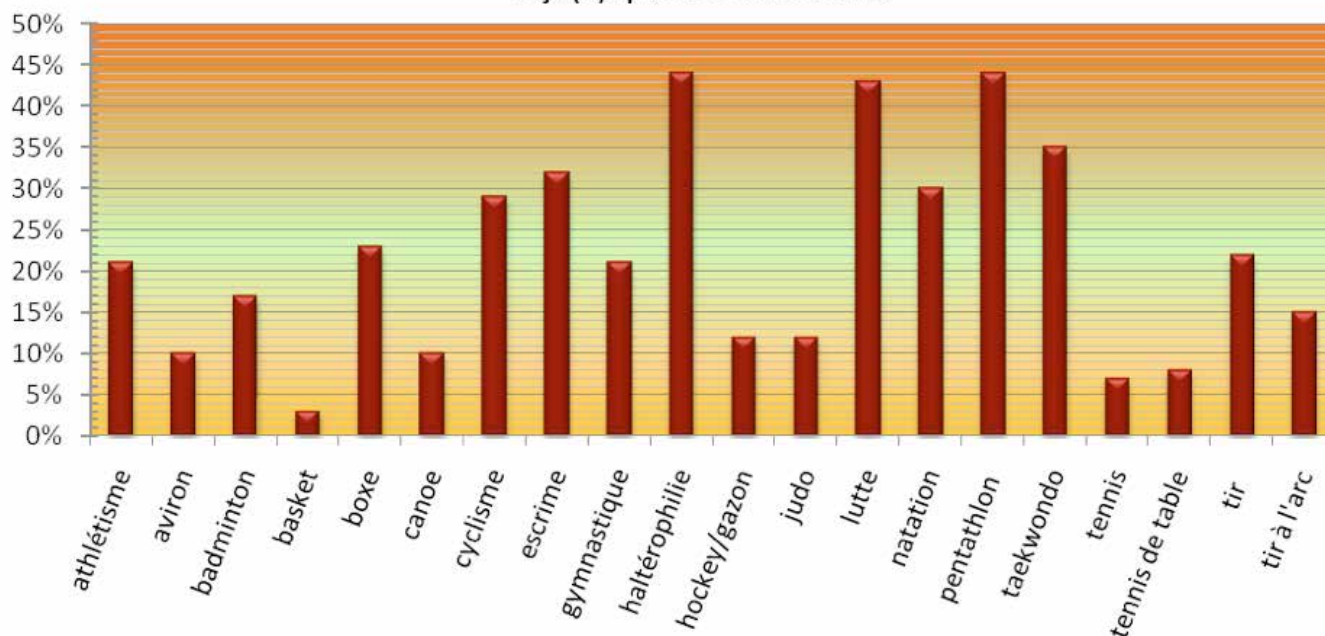
(nombre de dossiers ouverts)

Nombre total de sportif(ve)s	Pôles	Hors pôle	Formation				Hébergement	
			2nd degré	supérieur	Formation professionnelle et diplôme sportif	Sans formation - entraînement seul	interne	externe et demi-pensionnaire
En 2010-11 149	128	21	18	60	63	8	108	41
En 2011-12 152	136	16	12	74	55	11	113	39
En 2012-13 158	144	14	16	81	51	10	123	35

158 sportif(ve)s, en 2012-2013, ont eu recours aux services de l'assistante sociale. La moyenne d'âge est de 21,5 ans. On dénombre 11 mineurs, tous en pôle et tous internes.

On compte également 77 sportif(ve)s de 21 ans ou moins, dont 75 en pôles et 2 hors pôles (72 sont internes et 5 sont externes/demi-pensionnaires).

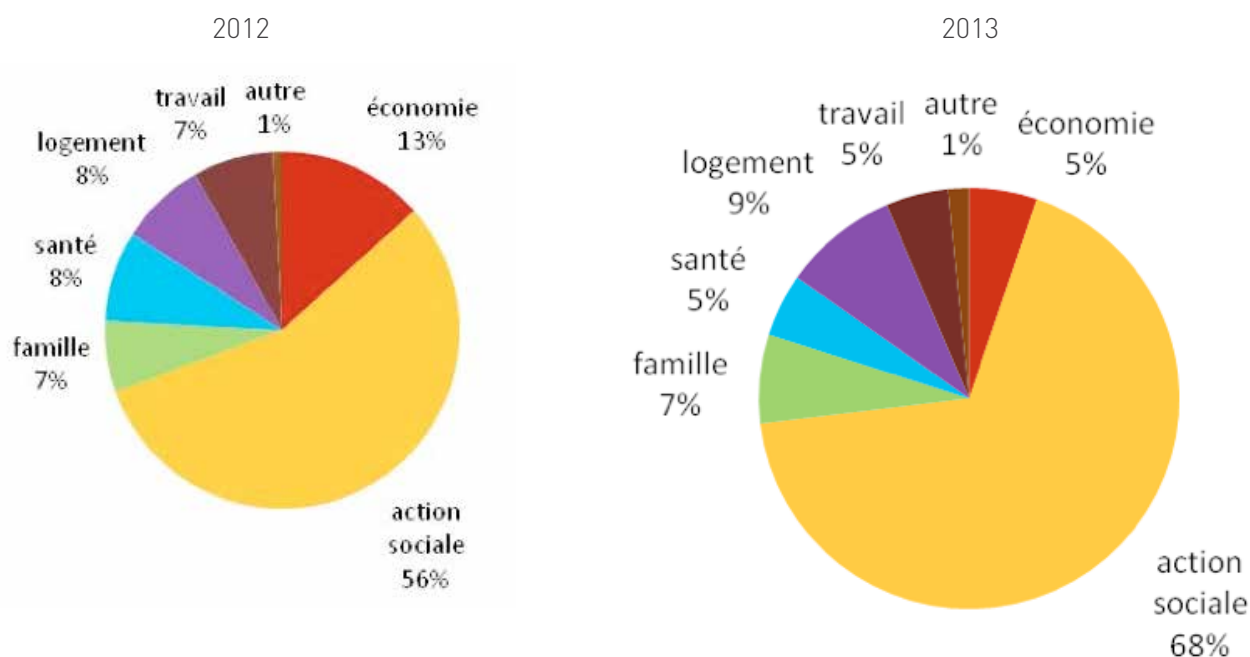
Pourcentages du nombre de sportif(ive)s inscrit(e)s par fédération, reçu(e)s par le service social



IV/ LES PRINCIPALES DIFFICULTES IDENTIFIEES

4.1- S'agissant des personnels

● Répartition thématique des interventions de l'assistante sociale



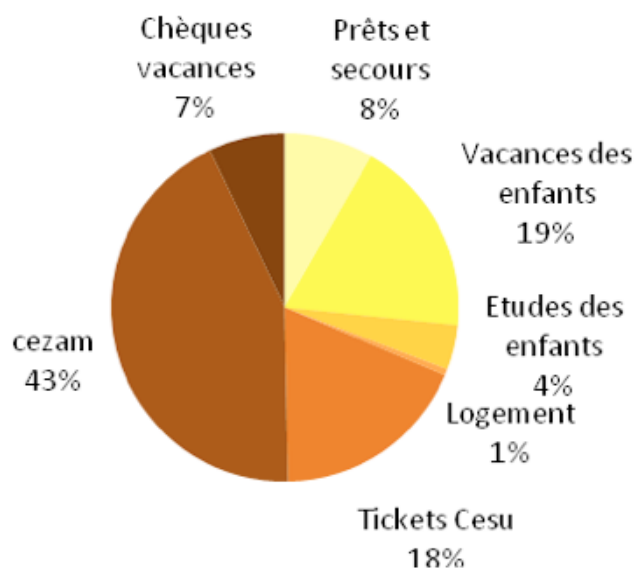
Depuis sa prise en charge en 2011, plus de la moitié des interventions du service social concerne l'action sociale et ne cesse de progresser. La gestion de ces prestations peut aussi servir d'outil et permettre, ainsi, la mise en place d'un accompagnement social ponctuel ou sur le long terme.

SERVICE SOCIAL

■ Action Sociale

a/ Statistiques graphiques

Cette représentation graphique met en évidence le nombre de dossiers traités.



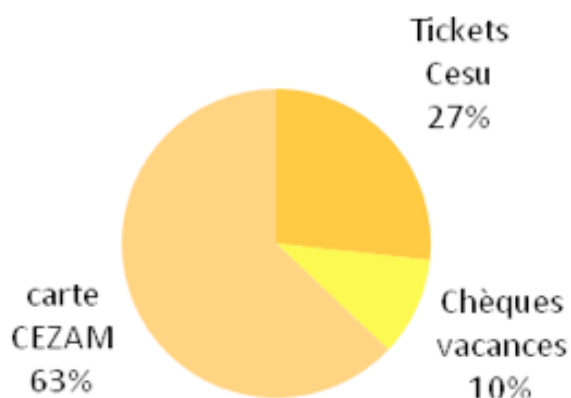
On observe une certaine baisse des demandes de prestations sociales relatives aux vacances des enfants entre les années 2012 et 2013 (28% contre 19%). Cela peut s'expliquer en partie par le départ de l'INSEP d'agents ayant des enfants. Cela peut également trouver son explication dans la plus grande importance prise par les demandes de cartes CEZAM et des Tickets CESU.

Les demandes de secours exceptionnels et/ou de prêt MGEN qui ont pour objectif de faire face à une baisse soudaine de ressources, sont souvent dues à des frais de santé importants ainsi qu'à des difficultés liées au logement. Ces deux types de demandes, contrairement aux autres prestations, nécessitent une évaluation sociale et un examen du dossier par la commission d'action sociale de l'INSEP. Elles ne concernent que 8% des demandes pour 2013 mais, comme indiqué dans les tableaux ci-dessous, le budget global est de 11 813€ pour 2013 contre 13 212€ pour 2012, soit une différence de 1 399€ seulement. Les demandes ont été moins importantes mais les montants plus élevés. Les remboursements des prêts accordés pour 2012 sont toujours en cours.

■ On peut présenter les statistiques de l'action sociale sous forme de deux graphiques bien distincts :



■ Aide au financement des frais de garde d'enfants, d'accès à la culture et de soutien dans l'épargne des agents concernant les chèques vacances.



b/ Comparatif des aides 2012 et 2013

● Aides et Prêts - 2013

Type d'aides	Nbre dossiers acceptés	Nbre dossiers refusés	Montant accordé (euros)
Secours d'urgence	16	1	10 413
Prêts	1	/	1 400
TOTAL	17	/	11 813

● Aides et Prêts - 2012

Type d'aides	Nbre dossiers acceptés	Nbre dossiers refusés	Montant accordé (euros)
Secours d'urgence	18	2	10 100
Prêts	4*	/	3 112
TOTAL	22	/	13 212

● Prestations INSEP équivalentes des ASIA - 2013

Type d'aides	Quantité	Montant (euros)	Total (euros)
Loisirs-vacances enfants	28	125	3 500
Etudes des enfants	4	110	425
Aides au logement locatif	1	700	700
TOTAL	33	-	4 625

● Prestations INSEP équivalentes des ASIA - 2012

Type d'aides	Quantité	Montant (euros)	Total (euros)
Loisirs-vacances enfants	24	125	3 000
Etudes des enfants	4	110	440
Aides au logement locatif	1	700	700
TOTAL	29	-	4 140

● Prestations INSEP équivalentes des PIM - 2013

Type d'aides	Quantité	Montant (euros)	Total (euros)
Centre de vacances avec hébergement	/	7,17€ par jour	/
Centre de loisirs, aéré	5	5,18€ par jour	445
Classe transplantée	3	3,53€ par jour	102
Séjour linguistique	/	7,17€ par jour	/
Chèques vacances *	12	/	1 996
CESU *	23	/	9 805
TOTAL	45	-	12 348



■ Prestations INSEP équivalentes des PIM - 2012

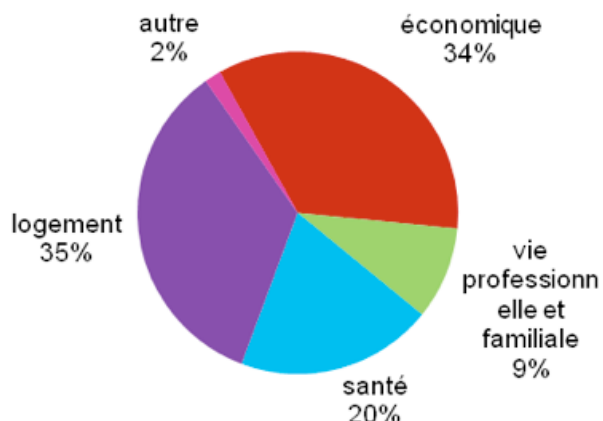
Type d'aides	Quantité	Montant (euros)	Total (euros)
Centre de vacances avec hébergement	2	7,01€ par jour	120
Centre de loisirs, aéré	11	5,06€ par jour	1 317
Classe transplantée	4	3,45€ par jour	59
Séjour linguistique	/	7,01€ par jour	/
Chèques vacances *	13	/	2 205
CESU *	15	/	5 610
TOTAL	45	-	9 311

Ces chiffres traduisent une baisse sensible des demandes de prêts et secours. Cependant, si certains agents sont parvenus à stabiliser leur situation (déménagement, rachats de crédits...), d'autres rencontrent des difficultés financières (augmentation des charges liées à l'énergie, frais importants liés à la santé, recherche d'un logement dont le loyer sera moins onéreux...).

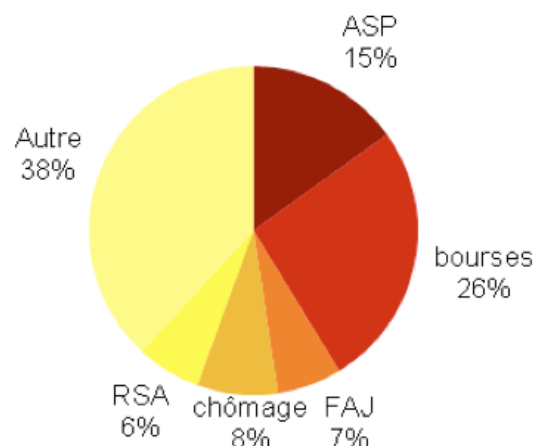
Les aides équivalentes des PIM et les ASIA sont stables.

4.2 - S'agissant des sportif(ve)s de haut niveau (SHN)

■ Répartition thématique des interventions de l'assistante sociale



■ Problèmes économiques 34% (28% en 2011-2012)



- nombre de demandes de bourses instruites par le service = 31
- nombre de dossiers de Fonds départemental d'Aide aux Jeunes d'urgence (FAJ) = 8 (7 accords et 1 refus). Les montants accordés évoluent entre 186€ et 717€.
- nombre de demandes de dossiers d'Agence de Service de Paiement (ASP) = 19

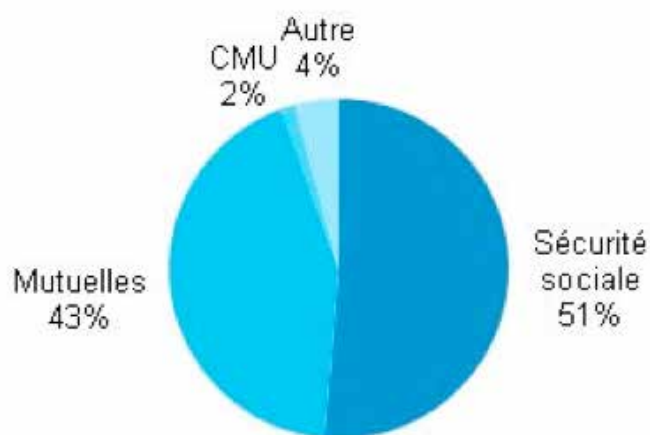
En liaison avec le Département du Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportifs de Haut Niveau (DSPSHN), l'assistante sociale, après entretien avec le(la) sportif(ve), émet un avis (social) sur les dossiers des sportif(ve)s, présentés lors des commissions d'attribution.

- montant moyen = 330€ par mois
- montant pour celles et ceux justifiant de 6 mois ou plus d'activité salariale avant l'entrée en formation = 652€ par mois

La rubrique « Autre » prend en compte les diverses difficultés financières ne correspondant pas aux catégories déjà répertoriées (bourse, ASP, FAJ, etc.), ainsi que les démarches effectuées face à ces situations.

On y classe les aides dites « exceptionnelles » sollicitées (auprès du service social du lieu de résidence par exemple) lorsque les recours dits « classiques » n'ont pu aboutir (un critère faisant obstacle : l'âge, la formation...) et les conseils d'ordre budgétaire.

- Problème de santé 20% (23% en 2011-2012)

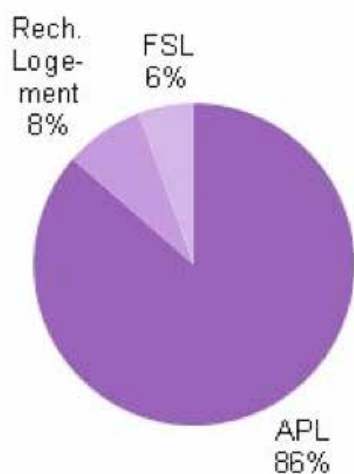


- Extension de la couverture sociale étudiante aux formations professionnelles de l'INSEP.

Le service social, en liaison avec le département de l'orientation, de la formation, de l'accès à l'emploi et de la reconversion des SHN (DOFER) et le département médical (DM), est intervenu auprès des organismes de sécurité sociale étudiante pour résoudre les difficultés d'affiliation des sportif(ve)s.

Pour rappel, depuis 2010, les sportif(ve)s de haut niveau étudiant(e)s en formation professionnelle peuvent réaliser automatiquement leur adhésion à un organisme de sécurité sociale (LMDE ou SME-REP) lors de leur inscription de rentrée scolaire. Un groupe de travail a été mis en place avec le DOFER, le DSPSHN et le DM pour poursuivre le travail de prévention concernant l'affiliation à la sécurité sociale.

- Problème de santé 20% (23% en 2011-2012)

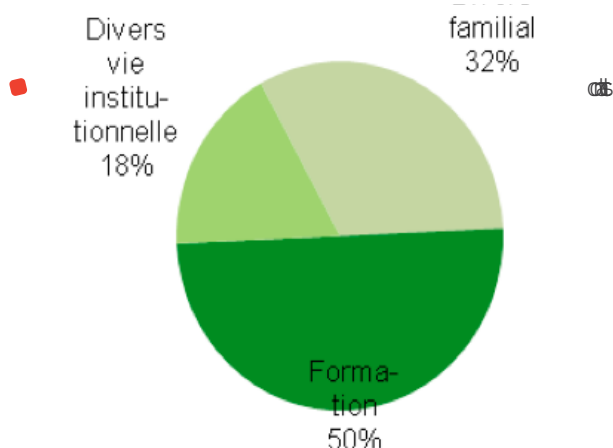


108 dossiers de demande d'allocation logement ont été traités en 2012-2013, en étroite liaison avec le Service Economique et Financier (SEF). Le service social a aussi soutenu les sportif(ve)s ayant eu la possibilité de signer un contrat de location en instruisant avec eux un fonds solidarité logement (FSL) lorsque les critères étaient réunis.

Par ailleurs, le service social informe et conseille les sportif(ve)s concernant leurs droits et les dispositifs relatifs la recherche et l'accès à un logement.

Le service social travaille également, en lien avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes [CLLAJ] de Paris, afin de soutenir les sportif(ve)s dans leurs démarches (service ouvert aux jeunes parisien(ne)s de moins de 30 ans, en recherche d'un logement). Par ailleurs, le service social poursuit ses recherches de partenaires et/ou particuliers pour répondre aux demandes de logements des sportif(ve)s de haut niveau.

- Problèmes de vie professionnelle et familiale 9% (8% en 2011-2012)

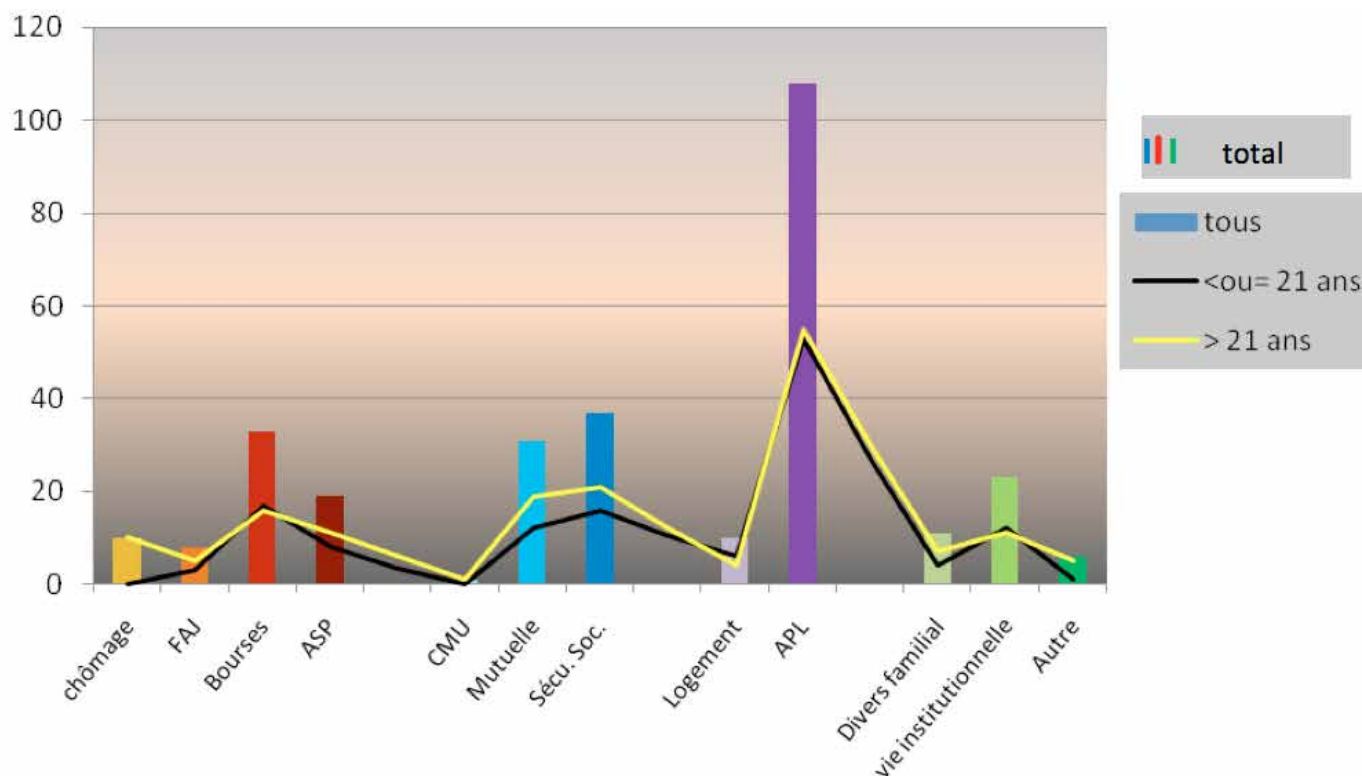


et informations auprès des familles (en faveur des SHN mais également, ponctuellement, en faveur des familles des SHN),

- suivi des jeunes en reconversion professionnelle, conseil et orientation en liaison avec le DOFER, la DRJSCS et les services de droit commun (mission locale, pôle emploi...),
- 6 sportif(ve)s ont souhaité solliciter le service social pour des raisons liées à la vie quotidienne dans l'institution (suites d'un conseil de discipline, rythme de vie face à une première arrivée à l'INSEP).

SERVICE SOCIAL

■ Répartition des interventions de l'assistante sociale selon les tranches d'âge



Pour rappel, 158 sportif(ve)s au total ont été suivi(e)s au cours de l'année scolaire 2012-2013 par l'assistante sociale ; la tranche des « égal ou inférieur à 21 ans » représente 77 sportif(ve)s, celle des « plus de 21 ans » en englobe 81.

Si le nombre de sportif(ve)s suivi(e)s est stable, il est important de préciser que davantage de SHN se sont présenté(e)s du 1er septembre 2012 au 5 novembre 2012 (115 SHN contre 85 SHN à la même période pour 2011). L'importance de réaliser certaines démarches au plus tôt comme les ouvertures de droits à l'APL et l'affiliation à une sécurité sociale, ont bien été comprises.

Un travail important de prévention se déroule aussi l'été, lors des retours des fiches de renseignements remplies par les familles et/ou le (la) SHN à l'attention de l'assistante sociale. Cette dernière prend contact avec toutes les familles qui en ont émis le souhait. Ainsi, une centaine de familles ont été informées et orientées pour préparer la rentrée sur des sujets liés au financement de la pension INSEP, la protection sociale, les bourses étudiantes... Chaque contact n'implique pas une ouverture systématique de dossier, c'est pourquoi les chiffres présentés dans ce rapport ne prennent pas en compte cette action de prévention qui a touché principalement les SHN mineur(e)s ou très jeunes majeur(e)s.

Les difficultés rencontrées par les SHN n'ont pas évolué de manière significative. Sur le plan économique, professionnel et familial, on observe une légère augmentation s'expliquant par un meilleur repérage des missions du service social.

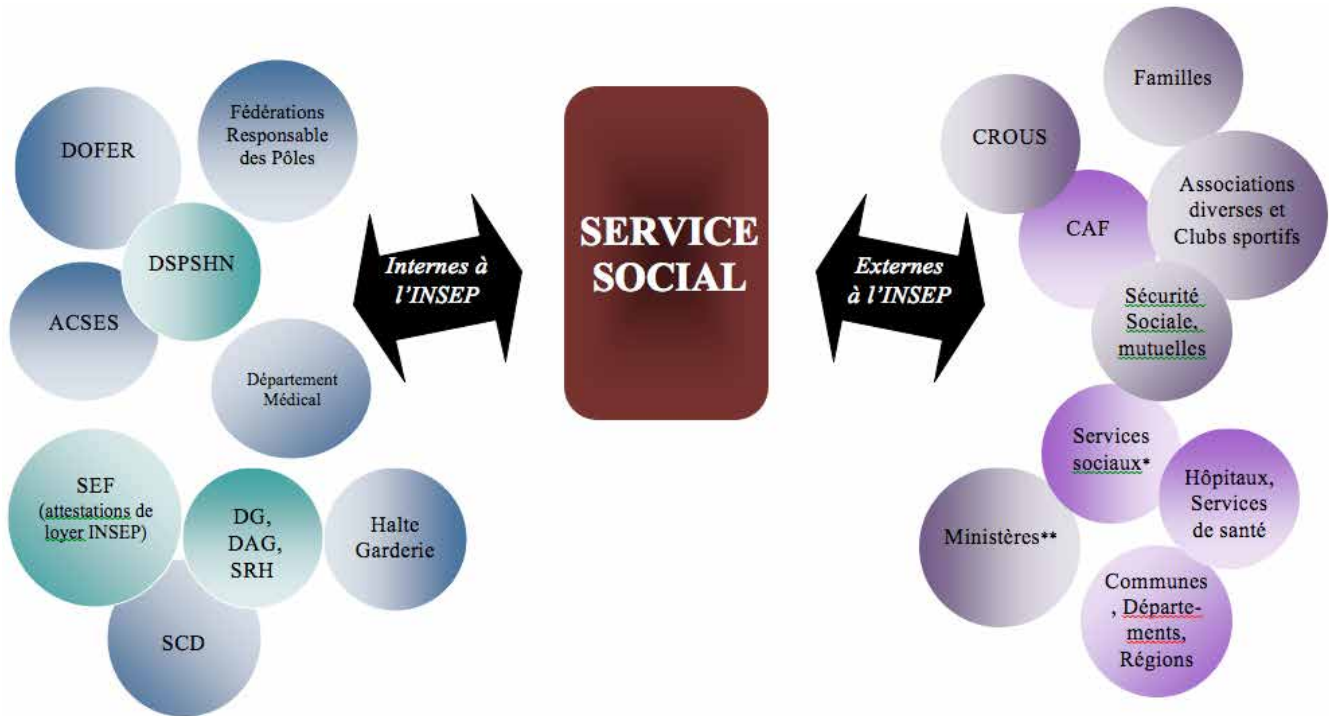
Le travail de prévention et d'information concernant les difficultés liées au logement et à la santé a permis de diminuer la fréquentation du service social sur ces points. Certain(e)s SHN sont devenus autonomes dans la mise en place de certains dispositifs comme le dossier APL. Cet objectif d'autonomie est important pour les préparer à leur vie future.

V/ LES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES DU SERVICE SOCIAL

Activité institutionnelle et partenariat

■ Contacts et liaisons du Service social

(Liaisons répertoriées comme les plus fréquentes – non chiffrées)



*Services sociaux départementaux, scolaires, du CROUS, hospitaliers, associatifs...

** Ministère chargé des Sports, Ministères des Affaires Sociales, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Ministère de l'Education Nationale notamment.



■ Activité Institutionnelle du service en 2013

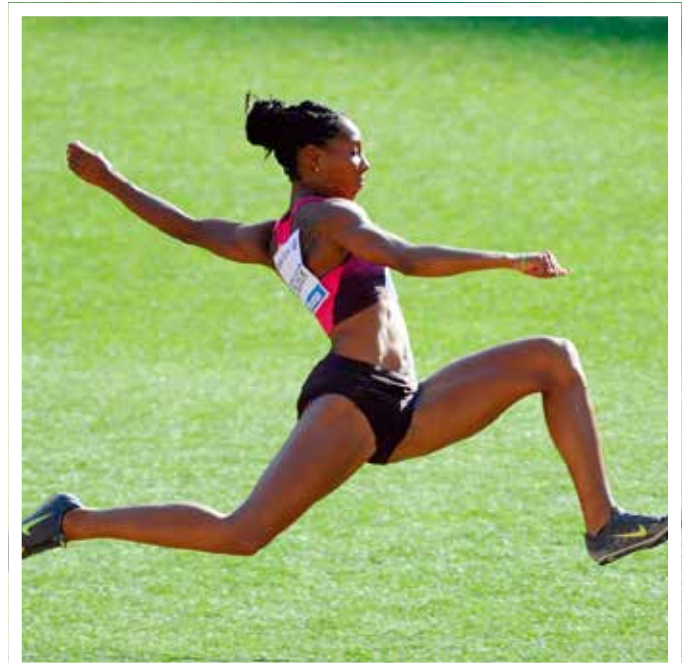
	Nbre de réunions	
Sportif(ve)s de l'INSEP	■ Commissions ASP	2
	■ CPPE	2
	■ Conseil de la vie du sportif et du stagiaire	2
	■ Conseil de discipline	1
	■ Réunions de la commission d'admission	23
	■ Réunions Accueil Rentrée des élèves	8
	■ Réunions DSPSHN au titre de l'ASP	4
	■ Réunion au titre de l'allocation diversité	1
	■ Commissions d'action sociale	7
Personnels de l'INSEP	■ Comité Technique	2
	■ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - et groupe de travail	2
	■ Médecine du travail	3
	■ Réunion accueil des surmédians	1
	■ Accueil des nouveaux arrivants	2
	■ Conseil d'administration	1
	■ Réunion avec le Crédit Social a des Fonctionnaires CSF	1
	■ Organisations interventions mutuelles, assurances (GMF, MGEN...)	4

■ Autres

Formations et colloques :

- formation « Droit de la fonction publique » (Obéa)
- colloque « Entretien de l'INSEP » : « Regards de sportif(ve)s sur leurs carrières »

Accompagnement d'une étudiante en 3ème année d'études d'assistante sociale dans l'élaboration du mémoire.



SERVICE GESTION CPPP (SGCPPP)

SERVICE GESTION CPPP

La mission du service Gestion CPPP est marquée principalement par le suivi d'exploitation du contrat de partenariat public-privé (CPPP), en Zone Nord de l'INSEP.

I. LES OPÉRATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC – PRIVÉ (PPP) SONT D'ORDRE

Titulaire du contrat : SPORT PARTENARIAT SAS, avec deux actionnaires de référence 3i BIFM (ex Barclays Infrastructure Funds) - 88% et VINCI Construction France - 12%, et un établissement prêteur, DEXIA.

Phase de construction : Groupement SPORT PARTENARIAT, et notamment, Barthélémy-Grino Architectes (Maître d'œuvre), ADIM (Promoteur de l'opération), GTM Bâtiment et Petit (Travaux).

Phase d'exploitation : Groupement SPORT PARTENARIAT, présidée et gérée par CANOPEE Associés. Les autres membres du groupement, ayant en charge l'exploitation de la Zone Nord, sont Accueil Partenaires (qui assume par ailleurs le pilotage opérationnel), VINCI Facilities et R2C.

CANOPEE Associés, mandaté par les Actionnaires de Sport Partenariat, est depuis 2011 l'interlocuteur unique du Ministère en charge des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, ainsi que pour les cocontractants de la société de projet.

Elle représente Sport Partenariat de manière permanente en qualité de Président (depuis 2013) et de gestionnaire, ayant le pouvoir d'engager la Société de Projet au nom des actionnaires.

II. LA MISSION DU SERVICE GESTION CPPP

Elle agit spécifiquement au titre du contrôle de la réalité et de la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs. Le Responsable de la cellule est l'interlocuteur privilégié du Directeur de site de la société de projet, et sera le relai auprès de la Direction de l'INSEP pour trancher les questions relatives au suivi opérationnel, juridique et financier du contrat dans le respect des clauses approuvées.

Le service s'appuie sur quatre services propres à l'INSEP, pour le contrôle et la validation des opérations réalisées :

- le Service Juridique, Instances statutaires et Relations Collectives du travail (SJIRC), pour le contrôle et respect des clauses du contrat public-privé et ses avenants, les travaux (chambres hypoxiques, toitures, galeries techniques,...), la maintenance, le GER, les dégradations, la gestion des espaces verts, la restauration (Avenant N°8), la sécurité-sûreté, la facturation et les recettes annexes (1 Responsable juridique + 1 Juridique).
- le Service Technique du Patrimoine (STP) (1 Responsable STP, 1 Adjoint à la responsable STP et chargé des opérations en Zone Sud, 1 Ingénieur Expert d'opérations et maintenance en Zone Sud, 1 contrôleur qualité pour les prestations de services en Zone Nord, 1 chargé des travaux et maintenance pour la partie Nord, 1 assistante administrative).

Le Service Technique du Patrimoine est en charge de développer, de réhabiliter, et de maintenir le patrimoine immobilier de l'INSEP, ses trois missions sont le suivi du Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) en termes de maintenance, de gros entretien et de renouvellement en veillant à la réalité et à la qualité des prestations de service réalisées par le partenaire privé (restauration, nettoyage, gestion des espaces verts...), le suivi de la rénovation du site en maîtrise d'ouvrage déléguée pour les grandes opérations de travaux, et le suivi de la rénovation du site et la maintenance en zone sud en maîtrise d'ouvrage INSEP.

- le Service Économique et Financier (SEF).

Organisé autour de 4 pôles : Contrôle de Gestion, Marchés Publics, Dépenses, Recettes.

- le Département des Équipements Sportifs et Techniques (DEST) (1 Responsable DEST, Nettoyage et Espaces Verts).

L'entretien des surfaces sportives : Les aires sportives intérieures ont toutes été soumises à une procédure précise et quotidienne de désinfection et de nettoyage permettant d'optimiser l'entretien de toutes les surfaces sportives et de maintenir un très bon éclat des revêtements de sol.

Salles sportives et espaces de musculation ont été rigoureusement nettoyés à l'aide de produits spécifiques et de machines perfectionnées et adaptées (répondant aux contraintes des revêtements de sol permettant une utilisation des espaces quasi-immédiatement après le passage des machines). Ces actions de nettoyage sont réalisées non seulement au niveau des sols sportifs, mais également au niveau des parois verticales (murs, protections murales, tapis...).

III. L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL DU SERVICE GESTION CPPP, S'ARTICULE AUTOUR DE LA GESTION AU QUOTIDIEN DES INTERVENANTS SUIVANTS : SPORT PARTENARIAT

Pilotage du site : Accueil Partenaires,

Hôtellerie & Accueil, Courriers, de l'INSEP : Accueil Partenaires,

Nettoyage Tertiaire et Hébergement : ELIOR Services (sous-traitant d'Accueil Partenaires),

Maintenance : VINCI Facilities, Partenaire,

Sécurité-Sûreté Incendie : MCTS (sous-traitant de VINCI Facilities),

Espaces verts : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),

Déchets et nettoyage des voiries : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),

Restauration : R2C Casino, Partenaire,

IV. L'INSEP ET SPORT PARTENARIAT TIENNENT TOUS LES MOIS, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CONTRAT DE PARTENARIAT, UNE RÉUNION DU COMITÉ D'EXPLOITATION MENSUEL (CEM)

Ce comité est co-animé par le Pilote Opérationnel de Sport Partenariat, Accueil Partenaires, et le Pilote Opérationnel de l'INSEP.

Lors des réunions mensuelles (CEM), sont représentés les prestataires membres du groupement Sport Partenariat : Accueil Partenaires, VINCI Facilities et R2C, et les Responsables des différents services de l'INSEP en fonction des sujets traités en relation avec le CPPP.

CANOPEE Associés est présent autant que de besoin.

Le Ministère en charge des Sports est représenté par le bureau de la tutelle des établissements publics DS12.

L'INSEP et le Ministère chargé des Sports tiennent systématiquement en amont, une séance préparatoire dans le courant de la semaine qui précède les réunions de comité de pilotage des services.

Le service Gestion CPPP tient également des réunions spécifiques avec les représentants de SPORT PARTENARIAT sous forme de contrôles contradictoires et de réunions de suivi qualité, ainsi qu'un Comité d'Exploitation Hebdomadaire en présence du Directeur d'Exploitation Sport Partenariat (Accueil Partenaires).

Les réunions de suivi d'exploitation par domaines de compétences, ont lieu en présence des responsables du site d'exploitation SPORT PARTENARIAT accompagné du partenaire VINCI Facilities, et de l'INSEP, accompagné du service STP.



DIRECTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE (DPS)



DÉPARTEMENT DU SUIVI DES
PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS
DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE
MÉTHODOLOGIQUE À LA
PERFORMANCE (DSPSHN)

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

I. LES PRINCIPALES ACTIONS DU DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE

L'INSEP a accueilli en 2013, 26 pôles France dans 21 sports olympiques : 20 disciplines présentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'été et 1 discipline présente aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver (le patinage artistique). Le pôle water polo ayant été supprimé par la FFN pour la rentrée de septembre 2013.

Depuis le 1^{er} Septembre 2013, l'INSEP accueille également le pôle France Basket- Ball de la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté).

Ces sportifs sont encadrés par 21 responsables de pôle, près de 160 entraîneurs ou cadres permanents et plus de 350 membres d'encadrement occasionnels.

Le Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'Aide Méthodologique à la Performance (Direction de la Performance Sportive) est constitué de quatre Unités, chargées d'apporter des réponses à des besoins bien identifiés. Ses missions sont multiples, car le DSPSHN est un point de convergence de l'organisation des missions, des services et des différents dispositifs mis en place pour la « performance » des SHN.

Le service et le soutien aux pôles et à leurs responsables, aux entraîneurs et aux sportifs constituent les objectifs prioritaires du DSPSHN.

A. L'unité de coordination [et de suivi] des pôles France (UCP)

Cette Unité a pour objectif de faciliter au quotidien les liaisons entre les responsables des pôles France et les différents services de l'INSEP.

Le suivi régulier de « terrain » (visites quotidiennes et comptes rendus réguliers) du fonctionnement et des actions des pôles France, mis en place depuis plusieurs années mais suspendu en 2012 /2013 en raison de l'absence pour congé longue maladie de sa responsable est redevenu opérationnel en septembre 2013.

Ce suivi permanent est indispensable pour une gestion efficace et un retour immédiat [du traitement des différents problèmes] au titre de la bonne marche des pôles France.

La réunion de travail mensuelle avec les Responsables des pôles France (RPF) constitue la clef de voûte du dispositif qui permet de faire passer les éléments d'organisation et les orientations de la direction de l'INSEP.

Différentes actions sont mises en œuvre pour apporter un appui administratif de qualité : trombinoscope des responsables des pôles France, annuaires des pôles France, actions d'information des nouveaux responsables de pôles France, mise à jour et suivi des informations sur GEST INSEP relatives aux 510 cadres permanents et occasionnels, conseillers techniques sportifs d'état et conseillers techniques fédéraux des fédérations présentes à l'INSEP,...

Les réunions de la Commission d'Admission, (de fin mai jusqu'au début juillet) sont des moments privilégiés d'échanges, de partage d'analyses avec les fédérations dans la perspective d'évolutions des conditions de réalisation de la performance au sein des pôles France de l'INSEP. Ces réunions sont précédées, fin février, des bilans intermédiaires, autres moments forts de mise en commun qui permettent d'anticiper et de préparer pour l'ensemble des services de l'INSEP les éléments (effectifs prévisionnels, nombre d'internes majeurs et mineurs de la rentrée. L'année 2013 a conforté la mise en place d'un outil privilégié du suivi des pôles et des relations entre services de l'INSEP et l'encadrement des sportifs : la Commission Permanente des Effectifs (CPE).

Les réunions régulières de la CPE constituent, à l'expérience, des réponses opérationnelles rapides et adaptées à l'expression de besoins individuels (scolarité, situation personnelle, sportive,...) ou collectifs (traitement de dysfonctionnements,...) permettant une régulation et une anticipation de situations ou de problèmes.

L'Unité de coordination des pôles France a participé à de nombreuses réunions avec le Service des Travaux et du Patrimoine (STP) et le Département des Equipements Sportifs et Techniques (DEST) de l'INSEP, afin d'élaborer, en relation étroite avec les utilisateurs (entraîneur(e)s, responsables des pôles France, directeurs des Equipes de France, Directeurs Technique Natio-

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

naux), des programmes fonctionnels pour les équipements sportifs existants, en cours de rénovation ou en projet.

Nous pouvons citer en 2013 :

- La finalisation du magnifique pas de tir à l'arc, livré aux sportifs en septembre 2013
- Les réflexions sur l'aménagement de la zone sud (terrain de grands jeux, aire de lancers couverte)
- Le suivi du chantier de reconstruction du centre aquatique Emile Schoebel (livrable en septembre 2014)
- Les travaux d'aménagement (réaménagement de la salle de musculation désaffectée en une très belle salle de réunion) et rafraîchissement – peinture – des salles de boxe et d'haltérophilie et du tir à l'arc indoor par les agents du DEST en attendant la rénovation de l'ensemble du bâtiment MTE

La situation actuelle et les travaux de rénovation ont amené pendant l'année 2013 la poursuite de la délocalisation :

- du pôle France plongeon : piscine de Montreuil, entraînement à sec au sein de la Halle Maigrot et aménagement de plongeurs de 1m dans la piscine du complexe Muriel Hermine, prioritairement dédié à la natation synchronisée,
- du tennis de table: utilisation de l'espace P4 de Marie-Thérèse Eyquem, en anticipation des futurs travaux du bâtiment Jean Letessier. Cette anticipation a été bénéfique car les dégâts (importantes fuites) en toiture auraient rendu quasi-impossible le fonctionnement du pôle France tennis de table dans cet espace.

B. L'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance (UAP)

Cette Unité, centrée sur les aspects périphériques de la préparation (aide méthodologique, préparation physique et optimisation du geste, ré-athlétisation, récupération) assure des missions opérationnelles directes auprès des 26 pôles France de l'INSEP.

Elle intervient à différents niveaux :

- Sur les entraîneur(e)s et les préparateurs physiques.
- Sur le « groupe-pôle » : prise en charge du groupe dans sa totalité pour des actions ciblées sur demande de l'encadrement.
- Sur le sportif, dans sa dimension individuelle : à la demande et après accord exprès de l'entraîneur ou du département médical.
- Auprès de SHN extérieurs à l'INSEP sur demande de la MOP.
- Pour la transmission de connaissances.

Son objet peut, dès lors, lui aussi être diversifié :

- Aides en ressources humaines (interventions ponctuelles à la demande, préparation physique générale ou spécifique).
- Aide méthodologique (conseils aux entraîneurs et aux préparateurs physiques).
- Aide logistique (prêt de matériel).
- Aide à la planification et à la stratégie de préparation pour les grandes échéances.
- Organisation de regroupements des préparateurs physiques des pôles France de l'INSEP autour de thématiques ciblées.
- Prise en charge dans le domaine de la ré-athlétisation pour le retour à l'entraînement.

Elle intervient également au niveau des structures, au titre de l'acquisition et/ou de la gestion d'équipements ou de matériels :

- Salles de musculation : l'INSEP dispose de 15 espaces de musculation qui peuvent être, soit des espaces partagés (comme la salle ultra-moderne du complexe Christian d'Oriola) ou des espaces dédiés à des disciplines spécifiques.
- Equipements des espaces de balnéothérapie-récupération.
- Gestion et équipement de la salle de ré-athlétisation totalement dédiée à cette action.

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

1. L'aide méthodologique à la performance

Lancée le 1^{er} septembre et portée par le responsable de l'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance cette action a pour objectif d'aider et d'appuyer les entraîneurs et /ou les préparateurs physiques dans le domaine de la planification et du suivi de l'entraînement, de travailler sur l'articulation de la préparation physique avec les autres aspects de la préparation.

Le bilan après un premier trimestre de lancement est éloquent avec plus de 80 entretiens représentant 26 disciplines et une centaine de thématiques abordées. Les problématiques de terrain soulevées sont traitées dans les délais les plus brefs, soit en faisant appel aux compétences du département, à celles du département de la recherche ou de celles de ressources identifiées au sein du réseau Grand INSEP.

La création d'outils informatiques en lien avec l'U.D.N. (Unité de Développement Numérique) participe à ce processus d'analyse, de rationalisation et d'aide aux processus de décision de l'entraîneur.

La mise en relation de l'encadrement des pôles et de compétences (spécialistes dans des domaines de la préparation, recherche documentaire, ...) constitue un axe de travail de nature à favoriser l'échange et la mutualisation.

2. PPG/Préparation physique

L'INSEP dispose actuellement de 15 espaces de musculation. Ces espaces, de tailles différentes et extrêmement sollicités nécessitent une planification très rigoureuse et un suivi très régulier au niveau de l'entretien, du remplacement ou de l'acquisition de nouveaux matériels correspondant aux exigences du haut niveau. La situation particulière de la rénovation de l'INSEP complexifie encore cette gestion (déménagements, regroupements d'équipements et mutualisation nécessaire).

De nombreuses disciplines ont pu bénéficier de l'aide à la performance dans le domaine de la préparation physique et du renforcement musculaire. Le service poursuit actuellement un fort travail de structuration interne dans ce domaine auprès des responsables des pôles France et des entraîneurs.

Les objectifs prioritaires poursuivis dans le domaine de la préparation physique :

- Apprentissage des techniques et des mouvements d'haltérophilie.
- Maîtrise des gestes et sécurisation lors de l'utilisation des équipements (déroulement gestuel).
- Travail de la condition physique générale.
- Travail de coordination par des adaptations à une gestuelle inhabituelle.
- Résolution de problèmes posés par l'athlète.

Des interventions ponctuelles dans le domaine de la préparation athlétique (gainage, apprentissage de course, coordination, renforcement musculaire,...) sont organisées en fonction de la demande, soit de l'entraîneur, soit de l'athlète lui-même ; les contenus sont alors planifiés, programmés et orientés.



DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN) INSEP

Le DSPSHN a pour ambition de créer les conditions d'une prise en charge de cette dimension importante de l'entraînement par les directions techniques nationales dans le cadre des pôles France implantés à l'INSEP. Au delà de l'aspect « ressources » auprès des préparateurs physiques des pôles France, en liaison avec le DOFER et avec le DFC2SS a été créé le « diplôme de préparateur physique de l'INSEP ». Cette formation doit permettre aux sessionnaires œuvrant dans le domaine de la préparation physique de la resituer dans un contexte de performance et en interrelation avec les autres éléments de celle-ci (entraînement spécifique, récupération, nutrition, fatigue,...).

Dans le cadre de la diffusion des connaissances a été créée sur le site de l'ISP, une importante banque de données alimentée par le réseau des préparateurs physiques concernant « la préparation physique ».

3. Ré-athlétisation

Dans le cadre de cette activité, le DSPSHN œuvre dans deux directions (le travail à sec et le travail en milieu aquatique).

3.1 Travail à sec

L'année 2013 a vu la mise en œuvre en septembre d'un espace exclusivement réservé à la ré-athlétisation de plus de 500 m² au sein du centre sportif Letessier.

Cet espace est équipé avec des appareils de musculation les plus performants et de différents sols sportifs (sol synthétique athlétisme, sols spécifiques sports collectifs, tatamis, dalles de taekwondo, parquet, pelouse ...) qui permettent aux sportifs de retrouver les conditions réelles de pratique. Elaborée en lien étroit avec les médecins et les kinésithérapeutes, cette approche apporte une véritable plus value aux SHN.

Des sportifs de 11 disciplines pratiquées à l'INSEP et des SHN du monde professionnel (rugby, football, basket-ball et handball) ont fréquenté avec succès ce centre (soit 1500 heures/séances) au cours du premier trimestre.

Dans une perspective identique à celle de la préparation physique, le DSPSHN a, en relation avec le SFCSS, créé le diplôme de ré-athlétiseur répondant ainsi à une forte demande dans ce secteur.

La conception avec les services de l'UDN du logiciel de « ré-athlétisation » participe à la prise en compte de cet aspect de la préparation du SHN dans la dimension du Grand INSEP.



DÉPARTEMENT DU SUVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

3.2 En milieu aquatique

L'INSEP est depuis de nombreuses années à la pointe dans le domaine de la réhabilitation et de la ré-athlétisation aquatique après blessure. Cette approche, originale, permet un retour plus rapide à l'entraînement spécifique. Ce travail conduit en étroite collaboration avec l'entraîneur(e), le médecin, le kinésithérapeute, parfois avec le psychologue, permet, en fonction de la gravité de la blessure et des délais de cicatrisation, de gagner plusieurs jours et parfois même plusieurs semaines quant aux délais de reprise. L'objectif sera de solliciter le membre blessé de manière globale et dynamique.

Les objectifs poursuivis dans le domaine de la réhabilitation aquatique :

- Entretien et développement du potentiel physique malgré la blessure ;
- Récupération fonctionnelle ;
- Retour à la structure d'entraînement dans des conditions optimales.

Ainsi, en 2013 (malgré la difficulté de l'utilisation « partagée » de la piscine provisoire), plus de 100 sportifs issus de 13 disciplines (pour un total de 700 séances individualisées) ont bénéficié de ce dispositif qui se déroule, parfois, parallèlement à la rééducation, mais également dans la continuité de celle-ci.

La préparation physique en milieu aquatique rencontre de plus en plus d'adeptes et la responsable dans ce domaine est fortement sollicitée.

3.3 Optimisation du geste

Cet accompagnement vise à optimiser la technique du sportif. Il s'adresse à l'entraîneur dans l'apprentissage du geste et au sportif dans sa réalisation du mouvement. Différents exercices mettant en exergue les principes moteurs au service de l'action (au sol, à la barre, debout, sur machines, ...) sont utilisés. Cette approche s'adresse principalement à l'entraîneur pour lui donner des outils dans les stratégies singulières d'entraînement de ses athlètes.

Les techniques utilisées sont multiples et spécifiques (dissociation, précision, souplesse, réactivité d'exécution, déverrouillage) pour une meilleure efficacité d'action.

3.4 Aide à la performance technique et artistique

Cette dimension concerne les sports à composante artistique et s'adresse aux entraîneurs, chorégraphes, professeurs de danse. Les interventions portent sur des aspects tels que :

- La chorégraphie (adaptation aux spécificités de l'athlète).
- La créativité.
- L'interprétation (réflexion sur des formes de travail renforçant « la présence »),
- La musicalité (accompagnement des liens mouvements musicaux/rythmes, ...).
- Le jugement (aspects stratégiques du respect des codes et de leur interprétation).

C. L'Unité d'accueil des Sportifs de Haut niveau majeurs et des stagiaires

1. Accueil des sportif(ve)s de haut niveau

Cette unité agit au quotidien auprès des Sportifs de Haut Niveau majeurs permanents (232 internes) externes ou des stagiaires de courte durée, fréquentant l'INSEP.

Les axes privilégiés sont les suivants :

- définir un cadre structurant pour apprendre ou réapprendre à certains sportifs les règles de vie en collectivité et les principes de base en vue d'une carrière de haut niveau,
- sensibiliser les différents acteurs de l'encadrement sur les éventuelles difficultés rencontrées,
- maintenir du lien social et des échanges entre les sportifs des différentes disciplines,
- favoriser une cohabitation sereine entre des sportifs présentant des différences d'âge notables, des modes de vie (scolarité, professionnel, sportif, insertion dans la vie professionnelle) et des objectifs sportifs différents.

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

2. L'hébergement et les services

L'équipe d'encadrement des bâtiments dédiés aux Sportif(ve)s de Haut Niveau majeur(e)s hébergeant 232 internes (A, G et H), structurée autour d'une responsable, de deux assistant(e)s et de 7 surmédiateurs, veille au bon fonctionnement de ce cadre structurant en portant une attention toute particulière au respect des conditions de vie permettant à l'ensemble des sportifs de bénéficier d'un sommeil de qualité, condition indispensable pour une bonne récupération.

Le recrutement, maintenant confirmée à chaque rentrée d'un plus grand nombre mineurs que de places disponibles au bâtiment I (dédié aux mineurs) a amené les deux unités (UQVJ et UAMS) à mettre en œuvre un dispositif permettant, en accord avec les parents et les responsables des PF de créer un espace dédié aux mineurs accédant à leur majorité au cours du premier trimestre dans une aile d'un bâtiment réservé aux majeurs.

3. L'encadrement des Sportif(ve)s de Haut Niveau majeur(e)s

Les services sont organisés avec les surmédiateurs pour maintenir une présence continue dans l'internat d'au moins un adulte responsable, 24h sur 24h.

Leur rôle de médiateur et de surveillant est aujourd'hui très opportun pour maintenir une ambiance favorable à la performance, tout en permettant un mode de vie dite « normale », sans pour autant jamais nuire à la qualité de vie de l'autre.

Cette présence s'avère indispensable pour la fluidité du système.

Dans le domaine de la vie sociale et culturelle, l'accent a également été mis sur « l'ouverture vers le monde extérieur » (à l'INSEP), avec :

- Une organisation de tournois, de soirées, de visionnages collectifs (matches de football à la télévision ou films).
- Une organisation hebdomadaire de cours de danse.
- Des facilités pour passer le permis de conduire.
- L'aménagement des « lounges » avec des billards, des baby-foot, afin de contribuer aux échanges,...

4. Accueil des stages

L'année 2013 a vu une augmentation importante des stages (avec un taux d'occupation de 48,57 % contre 40,66 % en 2012). Cette multiplication des stages sportifs de courte ou moyenne durées, avec une présence accrue des équipes de France, de délégations étrangères, nécessite un suivi particulièrement précis en relation avec le DEST et les responsables des pôles France afin que la cohabitation sur les équipements sportifs se passe en parfaite harmonie et dans un cadre permettant un entraînement de qualité.

Les nombreuses périodes de l'année où l'ensemble de parc hôtelier de l'INSEP affiche complet incite les clients à adresser de plus en plus tôt leurs demandes de réservation, une bonne organisation permettant de proposer très rapidement, en cas d'annulation un hébergement aux clients sur liste d'attente.

Cette activité en très forte hausse contribue, bien entendu au modèle économique de l'INSEP mais correspond aussi à une volonté de l'INSEP d'accueillir l'ensemble des fédérations sportives de haut niveau et leur offrir la possibilité de bénéficier de ses services et prestations.

D. L'Unité qualité de vie et de la jeunesse (UQVJ) : l'accueil et l'éducation des jeunes sportifs de haut niveau

139 sportifs internes, âgés de 14 à 18 ans ont bénéficié d'un encadrement spécifique par l'équipe de l'UQVJ en 2013.

La stratégie d'accueil et d'accompagnement éducatif au sein de l'internat du bâtiment I s'articule toujours autour de 2 axes principaux :

Maintenir un cadre structurant, offrant des conditions favorables à la réalisation de la performance sportive tout en permettant l'épanouissement personnel.

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

Fédérer une réelle communauté éducative autour du(de la) sportif, par un travail transversal de plus en plus pointu avec les responsables des pôles France, les entraîneurs, les parents, les enseignants et les autres directions, missions, départements et services de l'INSEP.

1. Un cadre structurant

Constituée d'une responsable, d'une assistante et de dix surmédiateurs, l'équipe de l'internat travaille au quotidien dans la cohérence, en veillant scrupuleusement au maintien du cadre et des règles de vie en collectivité tout en assurant une présence 24h sur 24h toute l'année.

L'année 2013 a été marquée par une organisation renforcée avec l'unité d'accueil des SHN majeurs et des procédures plus efficaces ainsi que par un véritable travail d'accueil et de formation de l'équipe des surmédiateurs fin août, en lien avec l'équipe d'encadrement de l'Unité d'Accueil des SHN majeurs et des stagiaires.

Une réunion mensuelle de l'équipe complète, en complément de la gestion au quotidien, permet le maintien de cette cohérence tout au long de l'année.

La mise en œuvre du PSQS (portail du suivi du sportif au quotidien) a largement favorisé l'efficacité du dispositif.

2. Le cadre de vie et les services

2.1 Le cadre de vie

Les divers espaces de détente et de jeux de l'internat, le Bulletin d'information du bâtiment I (BIBI), les ateliers et activités ponctuelles, l'écoute attentive quotidienne par l'ensemble de l'équipe éducative constituent des éléments fondamentaux de la vie collective du bâtiment.

2.2 Un suivi médical individualisé

Il est effectué en étroite relation avec le service médical, les parents et les responsables des pôles France. La régie permet l'avance des frais d'achat des médicaments prescrits aux internes, achetés le jour même.

2.3 Le suivi scolaire

Les contacts très réguliers avec l'équipe de la scolarité, ainsi que la participation de la responsable aux différents conseils de classe, permettent d'assurer un lien permanent avec ce secteur.

2.4 Les actions de prévention en direction des jeunes Sportifs de Haut Niveau

La stratégie de prévention en direction des jeunes s'est articulée autour de plusieurs thématiques, déterminées en concertation avec le service médical. Le programme établi a permis d'aborder des messages de santé publique, tels que le tabac, l'alcool, le sida, la sécurité routière ainsi que des thèmes propres à la performance comme le sommeil et la récupération ou les violences et le harcèlement dans le sport, grâce à l'intervention d'associations partenaires spécialisées.

3. La communauté éducative et la transversalité

3.1 Le suivi éducatif

Il se fait en collaboration avec les fédérations sportives et les familles. Ainsi, certains SHN, tout jeunes majeurs sont-ils maintenus au sein du bâtiment I, à la demande des responsables des pôles France et/ou des familles, afin d'être suivi(e) s au quotidien par l'équipe éducative du service.

3.2 Les athlètes originaires des Collectivités d'Outre-Mer (DOM-TOM)

Ils appellent, souvent, une attention un peu plus particulière, tout au long de leur séjour, certain(e)s n'ayant aucune famille en métropole et ne rentrant chez eux qu'à l'occasion des vacances scolaires de Noël. La communication avec les familles qui le souhaitent est alors facilitée et régulière (courriels, téléphone). Pour les plus jeunes, des fêtes d'anniversaire ou des soirées dansantes sont également organisées selon les demandes.

3.3 Le pôle France de Basket-ball

Pôle, de loin, le plus représenté (50 jeunes mineurs, soit un tiers de l'effectif) organise chaque jeudi matin une réunion de coordination pour « caler » les divers événements de la semaine (médical, scolarité, matches du week-end, ...) et il implique ainsi les entraîneurs des 4 collectifs, le staff médical, un représentant de la scolarité et la responsable de l'internat.

La communication est donc ainsi largement améliorée. Cette organisation a été étendue, avec réussite, aux pôles France présentant un effectif important de SHN mineurs au sein de l'internat : gymnastique, natation course, tennis de table, water-polo.

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

4. Développement d'un outil de suivi des sportifs

L'Unité a activement participé à la conception d'un outil permettant d'améliorer le suivi des absences des SHN. Pour améliorer le suivi des absences et éviter des saisies répétitives par les entraîneurs. Cet outil mis en service en janvier 2013 est un formidable lien entre la vie scolaire, les entraîneurs, l'internat, permettra à chaque intervenant de savoir en temps réel la situation de chaque sportif et répondre aux exigences et contraintes de la pratique de haut niveau.

5. Vie sociale et culturelle

Dans le domaine, l'accent a également été mis sur « l'ouverture vers le monde extérieur » (à l'INSEP), avec :

- L'organisation de sorties dans des musées, au théâtre,... en collaboration avec l'équipe de la scolarité ;
- L'atelier, très demandé, de cuisine du vendredi soir, avec une orientation plus importante vers la diététique s'est poursuivie en 2013 ;
- La participation à des actions de solidarité (avec la dictée ELA, par exemple).

6. Programme d'éducation à l'environnement

Il a été poursuivi suivant plusieurs axes :

- les « Bons pour l'environnement » : dispositif de suivi de l'état des chambres des internes tout au long de l'année dans le respect des gestes de protection de l'environnement (électricité, eau, tri sélectif) et d'hygiène de vie des SHN.
- la collecte des bouchons pour l'association « Bouchons Bleus » permettant le recyclage du plastique et la fabrication de fauteuil roulant.
- la collecte des piles usagées,...

Par ailleurs, le DSPSHN prend aussi une part active dans l'organisation et la contribution aux « Entretiens de l'INSEP ». Ainsi, le service a été pilote et porteur de l'Entretien consacré à « Regards de sportifs sur leurs carrières » (performance, double-projet, sport, médias et insertion socioprofessionnelle) et à celui consacré à la « planification de l'entraînement : des modèles classiques aux modèles innovants ».

Le Service du Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportifs de Haut Niveau est également très présent dans le cadre de l' « Association of Sport Performance Centres » (ASPC, ex-IAHPSTC), association internationale regroupant les principaux centres d'entraînement de Haut Niveau des cinq continents, avec notamment deux agents du DSPSHN, membres du bureau exécutif.



DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

ANNEXE DSPSHN

Les Résultats sportifs marquants des SHN de l'INSEP en 2013

1. Les résultats obtenus lors des Championnats du Monde

Les champion(ne)s du monde individuel(le)s : 5

TAMGHO Teddy Athlétisme (triple saut)
[discipline olympique]

PERVIS François Cyclisme (kilomètre)
[discipline non olympique]

RINER Teddy Judo (+ 100 kg)
[discipline olympique]

PIETRI Loïc Judo (- 81kg)
[discipline olympique]

NIARE Haby Taekwondo (- 67 kg)
[discipline olympique]

Les vice-champion(ne)s du monde individuel(le)s : 2

AGBEGNENOU Clarisse Judo (- 63 kg)
[discipline olympique]

LEGRAND Ugo Judo (- 73 kg)
[discipline olympique]

Les médaillé(e)s de bronze individuel(le)s aux championnats du monde : 9

BEAUMONT Maxime Canoë kayak (K2 500 m)
[discipline non olympique]

PERVIS François Cyclisme (vitesse individuelle)
[discipline olympique]

EMANE Gévrise Judo (- de 63 kg)
[discipline olympique]

TCHEUMEO Audrey Judo (- de 78 kg)
[discipline olympique]

SCHMITT Alain Judo (- de 81 kg)
[discipline olympique]

GRAFFE Anne Caroline Taekwondo (+73 kg)
[discipline olympique]

LIBORIO Floriane Taekwondo (-53 kg)
[discipline olympique]

BARCLAIS Stevens Taekwondo (-63 kg)
[discipline olympique]

MEKHISSI Mahiedine Athlétisme (3000 steeple)
[discipline olympique]

Les équipes champion(ne)s du monde par équipes : 2

PRADES Valentin Pentathlon moderne (Equipe H)
[discipline non olympique]

BERROU Jean Maxence Pentathlon moderne
(Equipe H) [discipline non olympique]

PATTE Christopher Pentathlon moderne (Equipe H)
[discipline non olympique]

BELAUD Valentin Pentathlon moderne (Relais Mixte)
[discipline non olympique]

CLOUVEL Elodie Pentathlon moderne (Relais Mixte)
[discipline non olympique]

Les champion(ne)s du monde individuel(le)s handisport par équipe : 2

JEREMIASZ Michaël Tennis handi (double US OPEN)
[discipline olympique]

JEREMIASZ Michaël Tennis handi (double OPEN Austr.)
[discipline olympique]

Les vice-champion(ne)s du monde par équipe : 1

THIBUS Ysaora Escrime (Fleuret Dames -équipes)
[discipline non olympique]*

MAITREJEAN Corinne Escrime (Fleuret Dames -équipes)
[discipline non olympique]

GUYART Astrid Escrime (Fleuret Dames -équipes)
[discipline non olympique]

BLAZE Anita Escrime (Fleuret Dames -équipes)
[discipline non olympique]

* Le Fleuret Dames ne sera pas olympique en 2016

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

Les vice- champion(ne)s du monde individuel(le)s handisport par équipe : 1

SEJOR Grégory Basket 5x5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

M BOUP Alioun Basket 5x5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

YAHIAOUI Braham Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

LANGLAMET Cédric Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

NDELO MADUKA Junior Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

KENMOE Lionel Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

RIOUAL Loig Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

OBDIA Stéphane Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

FOLOPPE Yannis Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

DUSARD Olivier Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

GISSOT Olivier Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

WILLIAM Patrick Basket 5X5 Sport Adapté
[discipline non olympique]

Les médaillé(e)s de bronze au championnats du monde par équipe : 6

PERVIS François Cyclisme (vitesse équipe)
[discipline olympique]

PALMA Julien Cyclisme (vitesse équipe)
[discipline olympique]

D'ALMEIDA Michaël Cyclisme (vitesse équipe)
[discipline olympique]

LE PECHOUX Erwan Escrime (Fleuret H -équipes)
[discipline olympique]

CADOT Jérémy Escrime (Fleuret H -équipes)
[discipline olympique]

MERTINE Julien Escrime (Fleuret H -équipes)
[discipline olympique]

MARCILLOUX Marcel Escrime (Fleuret H -équipes)
[discipline olympique]

ROBEIRI Ulrich Escrime (Epée H -équipes)
[discipline olympique]

TREVEJO Ivan Escrime (Epée H -équipes)
[discipline olympique]

BLASZYCK Alexandre Escrime (Epée H -équipes)
[discipline olympique]

JERENT Daniel Escrime (Epée H -équipes)
[discipline olympique]

DUPORT Lucile Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

PAYET Laëtitia Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

PAVIA Automne Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

RECEVEAUX Hélène Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

EMANE Gévrise Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

AGBEGNENOU Clarisse Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

DECOSSE Lucie Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

POSVITE Fanny Estelle Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

LOUETTE Lucie Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

ANDEOL Emilie Judo par équipe féminine
[discipline non olympique]

MABBOUX Isabelle Natation (relais 4x200NL F)
[discipline olympique]

VALLADONT Jean Charles Tir à l'Arc Classique Equipe H
[discipline olympique]

PREVOST Gaël Tir à l'Arc Classique Equipe H
[discipline olympique]

DÉPARTEMENT DU SUVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

Les médaillé(e)s de bronze handisport par équipe : 1

MAKUNDA LUMBU Trésorathlétisme handi (4x100m)
[discipline olympique]

SIMOUNET Gautier athlétisme handi (4x100m)
[discipline olympique]

Les résultats obtenus lors des Championnats du Monde seniors en 2013 sont légèrement inférieurs à ceux obtenus en 2012, pour le total des podiums obtenus (25 en 2013, contre 30 en 2012, 23 en 2011), comme pour les seules disciplines olympiques (17 contre 19 en 2012 et 17 en 2011).

Précision méthodologique : le résultat de l'équipe fleuret dames n'est pas pris en compte (pas d'équipe en fleuret dames aux JO en 2016)

Le résultat de Schmitt Alain en judo (3ème aux championnats du monde n'est pas pris en compte, en effet un seul concurrent par catégorie – Loïc Piétri est champion du monde dans la même catégorie.

Ce résultat (25 contre 30) s'explique par le fait qu'en 2012 on été pris en compte à la fois, les résultats olympiques et des résultats obtenus lors de championnats du monde.

Le résultat du 4 x 200 m féminin nage libre (Isabelle MABBOUX a nagé les séries) n'est pas comptabilisé.

Lors des Jeux Olympiques en 2012, les sportif(ve)s de l'INSEP avaient remporté :

- 3 médailles d'or individuelles
- 4 médailles d'argent individuelle
- 8 médailles de bronze individuelles
- 0 médaille d'or par équipe
- 3 médailles d'argent par équipe
- 1 médaille de bronze par équipe

En 2013, le décompte pour les disciplines olympiques est le suivant :

- 4 médailles d'or
- 2 médailles d'argent
- 7 médailles de bronze
- 0 médaille d'or par équipe

- 0 médaille d'argent par équipe (* le fleuret D ne sera pas à Rio)

- 4 médailles de bronze par équipe

Ainsi que 2 médailles (d'argent et bronze) par équipe (handisport).

Soit un total de 17 médailles pour 2013 alors que les sportif(ve)s de l'INSEP avaient remporté 19 médailles en 2012 et 17 en 2011 (mais pour un nombre inférieur de Championnats du Monde organisés en 2013 - 2012 étant une année olympique toutes les disciplines sont prises en compte).

En 2013, le canoë kayak (course en ligne et slalom), le patinage, le tir à l'arc, la natation (natation course / natation synchronisée / plongeon), l'athlétisme, le cyclisme (piste), le badminton, la lutte, le tennis de table, la gymnastique (GAF , GAM et GR), l'escrime, l'aviron, le pentathlon moderne, la boxe, le basket (3X3), le judo, le taekwondo ont tous organisé des championnats du monde (soit



DÉPARTEMENT DU SUVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

18 au total), seuls le tir, le taekwondo, le hockey sur gazon et le tennis n'en ont pas organisés !

Cette relative stagnation des résultats enregistrés par les sportif(ve)s de l'INSEP doit questionner et être interrogée. Elle constitue une source d'inquiétude dans la perspective des JO de RIO et plus loin de ceux de 2020.

A noter que 7 disciplines sportives de l'INSEP ont permis de remporter des médailles aux championnats du monde 2013 dans des disciplines olympiques, contre 10 en 2012 (Jeux Olympiques) et 7 lors des championnats du monde 2011. A noter la relative stabilité et constance des résultats des fédérations pourvoyeuses de médailles (judo, taekwondo, cyclisme et escrime).

2. Les résultats obtenus en 2013 lors des Championnats du Monde dans les catégories jeunes [cadet(te)s, juniors, espoirs]

Les Champion(ne)s du monde individuel(le)s cadet(te)s, juniors ou espoirs : 3

GUYOT Sarah Canoë kayak (K1 500m)
[discipline olympique]

PAIN Melissandre Cyclisme (Keirin)
[discipline olympique]

MANQUEST Vincent Judo (- de 55 kg)
[discipline olympique]

Les vice-champion(ne)s du monde individuel(le)s cadet(te)s, juniors ou espoirs : 2

PAIN Melissandre Cyclisme (500m)
[discipline non olympique]

MALLO Auriane Escrime Epée Dames
[discipline olympique]

Les médaillé(e)s de bronze individuel(le)s cadet(te)s, juniors ou espoirs : 6

GANGLOFF Maelys Boxe (- 51kg)
[discipline olympique]

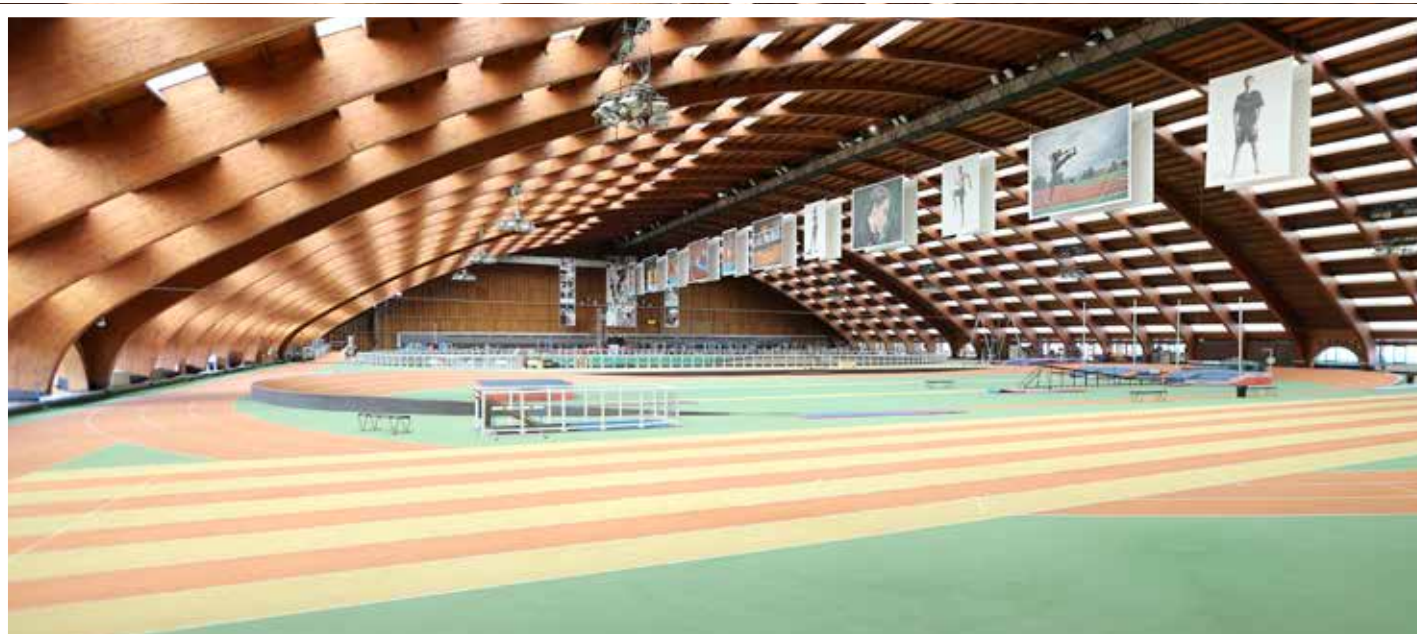
PAIN Melissandre Cyclisme (vitesse individuelle)
[discipline olympique]

MALONGA Madeleine Judo (-78 kg)
[discipline olympique]

BUCHARD Amandine Judo (-48 kg)
[discipline olympique]

PINOT Margaux Judo (-70 kg)
[discipline olympique]

TATLOT Johan Tennis (1/2 F Orange Bowl)
[discipline olympique]



DÉPARTEMENT DU SUivi DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

Les Champion(ne)s du monde par équipes cadet(te)s, juniors ou espoirs : 3

BELAUD Valentin Pentathlon moderne (relais H)
[discipline non olympique]

HENRARD Alexandre Pentathlon moderne (relais H)
[discipline non olympique]

GENARD Andy Pentathlon moderne (relais H)
[discipline non olympique]

KOENIG Thomas Tir à l'Arc Equipe Cadets G
[discipline olympique]

FICHET Romain Tir à l'Arc Equipe Cadets G
[discipline olympique]

JIMENEZ Mathieu Tir à l'Arc Equipe Cadets G
[discipline olympique]

RUGGIERI Laura Tir à l'Arc Equipe Cadettes F
[discipline olympique]

GAUBIL Mélanie Tir à l'Arc Equipe Cadettes F
[discipline olympique]

CARLIER Aurélie Tir à l'Arc Equipe Cadettes F
[discipline olympique]

Les vice-champion(ne)s du monde par équipes cadet(els), juniors ou espoirs : 7

FOURCROY Ludovic Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

KIEFFER Jean Laurent Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

PETERS DEUTZ Christophe Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

SAUNIER Corentin Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

DERONT Guillaume (HP) Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

MARTIN BRISAC S. (HP) Hockey Gazon U21 Garçons
[discipline olympique]

GAUZY Simon Tennis de Table Equipe G.
[discipline non olympique]

FLORE Tristan Tennis de Table Equipe G.
[discipline non olympique]

HACHARD A. Tennis de Table Equipe G.
[discipline non olympique]

ROBINOT A. Tennis de Table Equipe G.
[discipline non olympique]

YAO-DELON Olivier 3x3 Basket Hommes
[discipline non olympique]

RIGOT Paul 3x3 Basket Hommes
[discipline non olympique]

PAOLETTI Lucas 3x3 Basket Hommes
[discipline non olympique]

PONTENS Charly 3x3 Basket Hommes
[discipline non olympique]

FAGNEZ Elise 5x5 Basket Filles U19
[discipline non olympique]

GAYE Aby 5x5 Basket Filles U19
[discipline non olympique]

DJALDI-TABDI Clarince 5x5 Basket Filles U19
[discipline non olympique]

CHERRY-EMMANUEL O. Escrime Sabre Dames
Equipe [discipline olympique]

BOUDIAF Saoussen. Escrime Sabre Dames
Equipe [discipline olympique]

BRUNET Manon Escrime Sabre Dames Equipe
[discipline olympique]

TAHARO Mathilda Escrime Sabre Dames Equipe
[discipline olympique]

BUCHARD Amandine Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

PINOT Margaux Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

MALONGA Madeleine Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

ROSSO Julie Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

ETIENNAR Treicy Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

GAHIE Marie Eve Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

CAMARA Samah-Hawa Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

TSANG SAM MOI Linsay Judo Equipe Filles
[discipline non olympique]

KOENIG Thomas Tir à l'Arc Equipe Mixte
[discipline non olympique]

RUGGIERI Laura Tir à l'Arc Equipe Mixte
[discipline non olympique]

Les médaillé(e)s de bronze des Championnats du Monde par équipes cadet(te)s, juniors ou espoirs: 3

TRAN Flora Escrime Fleuret Dames Equipe
[discipline olympique]

MPAH NJANGA Jérôme Escrime Fleuret Dames Equipe
[discipline olympique]

MIENVILLE Julie Escrime Fleuret Dames Equipe
[discipline olympique]

RANVIER Pauline Escrime Fleuret Dames Equipe
[discipline olympique]

ANGLES Enzo Tennis de Table Double H.
[discipline olympique]

FLORE Tristan Tennis de Table Double H.
[discipline olympique]

FLORE Tristan Tennis de Table Equipe H
[discipline non olympique]

ROBINOT Alexandre Tennis de Table Equipe H
[discipline non olympique]

BOULOUSSA Mehdi Tennis de Table Equipe H
[discipline non olympique]

ANGLES Enzo Tennis de Table Equipe H
[discipline non olympique]

Soit un total de 24 médailles obtenues par les sportifs(ves) dans les catégories « jeunes » dans des championnats du monde 2013. 11 médailles individuelles (3+2+5) contre 13 par équipes (3+7+3), dans 11 disciplines différentes.

Ce résultat est très largement supérieur aux résultats obtenus en 2012 (7 médailles au total avec 2 médailles individuelles et 5 médailles par équipe) ce qui est positif dans la perspective des JO de 2020.

3. Les résultats obtenus lors des Championnats d'Europe 2013

Au-delà des résultats enregistrés lors des différents

Championnats du Monde, les sportif(ve)s de l'INSEP, ont, également, été présent(e)s à l'occasion des épreuves continentales avec 36 médailles individuelles en 2013 (contre 42 médailles individuelles dans la catégorie senior en 2012), réparties comme suit :

● médailles d'or individuelles : 12 (10 en 2012)

PAVIA Automne (judo -57kg), AGBEGNENOU Clarisse (judo -63kg), LOUETTE Lucie (judo -78kg), RINER Teddy (judo +100 kg), NANA DJIMOU Antoinette (athlétisme Heptathlon), VICAUT Jimmy (athlétisme-60 m), MEKHISSI-BENABBAD Mahiedine (athlétisme-1500m), AIT-SAID Samir (gym- Anneaux), GRILLON Kenji (Karaté-84 kg), GRAFF Cyril (tir 3/40 à 300 m), SAUVEPLANE Valérien (carabine 60 balles couché à 50m), GOBERVILLE Céline (Tir - pistolet 10m).

● médailles d'argent : 7 (13 en 2012)

ANDEOL Emilie (judo +78kg), LESUEUR Eloyse (Athlétisme- longueur), François PERVIS (cyclisme-keirin), Daniel JERENT (escrime-épée H), Florent AMODIO (Individuel), Josselin HENRY (tir-carabine 3/40 à 300 m), SAUVEPLANE Valérien (tir- 3/40 à 50m).

● médailles de bronze : 17 (19 en 2012)

PAYET Laëticia (judo -48kg), LAROSE David (judo-66kg), DRAGIN Dimitri (judo -66kg) DUPRAT Pierre (judo- 73kg), PIETRI Loïc (judo- 81 kg), MARET Cyril (judo - 100kg), BONVOISIN Jean Sébastien (judo +100 kg), MARGARYAN Artak (lutte-gréco 66 kg), NOUMONVI Mélonin (lutte gréco 96 kg), SAUVEPLANE Valérien (tir- carabine 60 balles couché/300m), LORENTZ Manon (haltérophilie - arraché 53 kg), PINHEIRO-RODRIGUES Danny (gym- anneaux), ROBERI Ulrich (escrime - individuel Epée H), YSAORA Thibus (escrime- Fleuret D individuel), CUEFF Virginie (cyclisme- keirin D), BEAUMONT Maxime (Canoë kayak- CEL K2 200) LADJALI Abdelmalik (boxe- 64 kg).

Une légère baisse des médailles individuelles en 2013 (36 contre 42 en 2012 et 28 en 2011), obtenues par 13 disciplines.

Aux 36 médailles individuelles s'ajoutent 13 médailles européennes obtenues par des équipes en 2013 dans la catégorie séniors (contre 17 en 2012). Elles se décomposent de la manière suivante :

DÉPARTEMENT DU SUIMI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

● médailles d'or : 7 (4 en 2012)

BELHAMRI (Pentathlon Moderne- Relais Femme)

PRADES / BELAUD / MEGI (Pentathlon Moderne- Relais Homme)

SAUVEPLANE / GRAFF / D'HALLUIN (Tir- Equipe 3X40 à 50m),

SAUVEPLANE / GRAFF / D'HALLUIN (Tir- Equipe 60 balles couché à 50m),

SAUVEPLANE / GRAFF / D'HALLUIN (Tir- Equipe 3/40 à 300m),

SAUVEPLANE / GRAFF / D'HALLUIN (Tir- Equipe 60 balles couché à 300m)

Tony PARKER / Boris DIAW / Florent PIETRUS / Antoine DIOT / Joffrey LAUVERGNE /Johan PETRO / Alexis AJINCA (BASKET BALL Messieurs).

● médailles d'argent : 5 (7 en 2012)

PAVIA / AGBEGNENOU / LOUETTE / ANDEOL / GNETO / POSVITE / DI CINTIO / PAYET (Judo Equipe Filles)

BAUGE / PERVIS / D'ALMEIDA (Cyclisme- vitesse équipe)

YSAORA / MAITREJEAN /GUYART / BLAZE (Escrime- fleuret Dames équipe)

PARDES / BERROU / PATTE (Pentathlon moderne- équipe Hommes)

Céline DUMERC / Valériane AYAYI / Emilie GOMIS / Sandrine GRUDA / Anaël LARDY / Edwige LAWSON-WADE / Endéné MIYEM / Diandra TCHATCHOUANG (BASKET BALL Dames).

● médailles de bronze : 0 (6 en 2012)

On constate une baisse des médailles par équipes (12 au lieu de 17), le nombre de médailles d'or (7) étant cependant en augmentation (4 en 2012).

Six fédérations sont pourvoyeuses de ces 12 médailles européennes seniors.

4. Les résultats obtenus lors des Championnats d'Europe dans les catégories jeunes (cadet(te)s, juniors, espoirs)

Nous pouvons également noter le grand nombre de podiums internationaux obtenus par les jeunes espoirs et juniors des pôles France de l'INSEP à l'échelon européen. Ces jeunes sportif(ve)s sont, ainsi, montés, à titre individuel 35 fois sur le podium (contre 8 podiums en 2012) dont 12 or, 15 argent, 8 bronze.

● Médailles d'or : 12 (contre 2 en 2012)

MBILLI ASSOMO Christian Boxe (moins de 75 kg)

MALONGA Madeleine Judo (moins de 78 kg)

ALLARDON Jonathan Judo (moins de 73 kg)

PAIN Mélissandre Cyclisme (vitesse individuelle)

PAIN Mélissandre Cyclisme (keirin)

PAIN Mélissandre Cyclisme (500 m)

MALLO Auriane Escrime (individuel Epée Dames)

BOUDIAF Saousen Escrime (individuel Sabre Dames)

VANDERZWALM Estelle Taekwondo (moins de 62 kg)

AKAKPO Stella Athlétisme (100 m)

BOSSE Pierre-Ambroise Athlétisme (800 m)

KRAUSS Simon Athlétisme (110 Haies)

● Médailles d'argent : 15 (contre 2 en 2012)

EDELIN Benjamin Cyclisme (keirin)

MONTAUBAN Olivia Cyclisme (keirin)

BERTHON Laurie Cyclisme (Omnium)

ROSSO Julia Judo (moins de 52 kg)

CAMARA Samah Hawa Judo (moins de 78 kg)

DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

MACHTROU Nabil	Judo (moins de 100 kg)
DELVERT Clément	Judo (moins de 100 kg)
BENNAROCHE Lola	Judo (moins de 57 kg)
DI CINTIO Maëlle	Judo (moins de 63 kg)
VANDERZWALM Estelle	Taekwondo (moins de 62 kg)
NIARE Haby	Taekwondo (moins de 67 kg)
HALYS Quentin	Tennis (Individuel)
COUET Adeline	Tir (Plateaux Fosse olympique)
GERMAIN Benoît	Tir (Carabine Cible Mobile)
SAKA BAFUANGA Gaëtan	Athlétisme (Triple saut)

● Médailles de bronze : 8 (contre 4 en 2012)

COPPONI Thomas	Cyclisme (kilomètre)
KADJIEV Zelimkhan	Lutte (moins de 74 kg)
IDDIR Alexandre	Judo (moins de 90 kg)
AKRIMI Sarra	Taekwondo (moins de 55 kg)
AUDIBERT Stéphane	Taekwondo (moins de 48 kg)
BONNET Killian	Taekwondo (moins de 54 kg)
MIANGUE Yoann	Taekwondo (moins de 78 kg)
CHELLAMOOTOO Dylan	Taekwondo (moins de 58 kg)

Ainsi que 10 fois sur les podiums par équipes (contre 12 fois en 2012):

● Médailles d'or : 3 (contre 5 en 2012)

STERN Adèle	Pentathlon Moderne (Relais Femme)
DELHALLE Pulchérie	Pentathlon Moderne (Relais Femme)
BELAUD Valentin	Pentathlon Moderne (Equipe Homme)

BOUBE Arthur Pentathlon Moderne (Equipe Homme)

ROMANI Gautier	Pentathlon Moderne (Equipe Homme)
BELAUD Valentin	Pentathlon Moderne (Relais Homme)
HENRARD Alexandre	Pentathlon Moderne (Relais Homme)
GENARD Andy	Pentathlon Moderne (Relais Homme)

● Médailles d'argent : 5 (contre 4 en 2012)

HAMOU Maxime	Tennis (par Equipe), (Finaliste de la Galea)
DJALDI-TABDI Clarince	Basket 5X5
DEVILLERS Fleur	Basket 5X5
MORATEUR Clémentine	Basket 5X5
LIMOUSIN Marylie	Basket 5X5
MILAPIE Marie Michelle	Basket 5X5
TURMEL Angelina	Basket 5X5
CIRGUE Camille	Basket 5X5
BOUDIAF Saoussen	Escrime (Equipe Sabre Dames)
TAHARO Mathilda	Escrime (Equipe Sabre Dames)
CHERRY EMMANUEL Océane	Escrime (Equipe Sabre Dames)
BRUNET Manon	Escrime (Equipe Sabre Dames)
BELAUD Valentin	Pentathlon Moderne (relais Homme)
HENRARD Alexandre	Pentathlon Moderne (relais Homme)
ROMANI Gautier	Pentathlon Moderne (relais Homme)
AKAKPO Stella	Athlétisme (4x100 m)
COMPER Solenn	Athlétisme (4x100 m)

DÉPARTEMENT DU SUVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE (DSPSHN)

■ Médailles de bronze : 2 (contre 3 en 2012)

MULLER Alexandre Tennis (par Equipe), (1/2 F de la Borotra)

MIENVILLE Julie Escrime (Equipe Fleuret Dames)

TRAN Flora Escrime (Equipe Fleuret Dames)

MPAH DJANGA Jérôme Escrime (Equipe Fleuret Dames)

Ranvier Pauline Escrime (Equipe Fleuret Dames)

Ce qui fait 35 podiums individuels et 10 par équipes obtenus par 11 fédérations, pour un total de 45 podiums européens dans les catégories de jeunes en 2013. Dont 15 médailles d'or (12+3), 20 d'argent (15+5) et 10 de bronze (8+2).

En 2012, les sportif(ve)s de l'INSEP n'étaient monté(e)s que 20 fois sur les podiums européens (8 individuels et 12 par équipe) (mais peu de championnats d'Europe avaient été organisés l'année des JO de Londres).

Ces résultats sont très satisfaisants dans la perspective des JO de 2020 (et peut être déjà pour certains sportifs de ceux de 2016). Il leur restera néanmoins à franchir le pas (toujours difficile) vers les seniors.

En 2013, sur les 561 sportif(ve)s de l'INSEP présent(e)s dans les 26 pôles France de l'INSEP (pour 21 fédérations olympiques), les sportif(ve)s classé(e)s sur les listes ministérielles « Elite » et « Senior », représentent respectivement 17 % et 39 % de l'effectif total des sportif(ve)s présent(e)s à l'INSEP, les sportif(ve)s classé(e)s France Jeune représentent 41 %. Sur l'ensemble des sportif(ve)s français(e)s classées dans les disciplines qui sont représentées à l'INSEP, l'INSEP accueille 36 % des sportif(ve)s classé(e)s en Elite et 26 % des sportif(ve)s classé(e) en France senior de l'ensemble des sportif(ve)s au niveau national contre 40,4 % et 28,8 % en 2012. Ce % en légère régression s'explique par le fait qu'en 2012 (année des JO) certaines fédérations cherchent à regrouper leur élite à l'INSEP.

A noter que l'aviron (l'aviron 22 sportif(ve)s classées en Elite), le basket – ball (33), le tennis (9) ne regroupent à l'INSEP que de jeunes sportif(ve)s.

L'ouverture du Centre National de Cyclisme à Saint Quentin en Yvelines a amené 6 sportif(ve)s classé(e)s Elite à quitter l'INSEP mi -février.

Si l'escrime, la lutte, le taekwondo, le pentathlon mo-

derne, le judo, les sports de glace (patinage), le tir à l'arc, la gymnastique rassemblent la quasi-totalité de leurs sportif(ve)s classé(e)s en élite sur l'INSEP, d'autres disciplines comme l'athlétisme, le canoë- kayak, le tir n'ont 1/3 de leurs sportif(ve)s Elite présents l'INSEP alors que la natation course n'en présente aucun. Plus surprenant, le pôle haltérophilie, pourtant centre olympique, n'a qu'un sportif sur 6 au sein du pôle INESP.

Ils (elles) ont contribué à remporter 19 des médailles françaises (19 en 2012 [aux JO], 17 en 2011 et 19 en 2010) lors des championnats du monde, dans les disciplines olympiques représentées à l'INSEP sur les 26 remportées par les sportif(ve)s français(e)s soit 73%.

Ce chiffre est supérieur à celui de 2012 (63%), de 2011 (58,8) et de celui de 2010 (64 %).

Le nombre de médailles françaises remportées en natation (6 dans les disciplines olympiques) pèse lourd (sur les 26 gagnées à l'échelon national) dans le décompte général. Or, le pôle France « natation course » INSEP ne regroupe pas, à ce stade, les meilleur(e)s nageur(se)s français(e)s (2 qualifiés dont la remplaçante du 4x200NL, médaillée de bronze aux CM à Barcelone).

Avec 1 médaille pour le pôle France natation, lors des championnats du monde, le différentiel reste mécaniquement très significatif. Aussi, les chiffres fournis doivent-ils être « lus » et analysés à travers cet élément explicatif.

Ces résultats confirment, néanmoins, la place et le rôle de l'INSEP comme l'un des (sinon le) centre(s) d'entraînement le plus performant au monde avec ses caractéristiques propres : la « permanence » des sportif(ve)s présent(e)s à l'année sur le site (plus de 560 dont 372 internes) et le « double projet » (la « double réussite » du(de la) SHN). Cette situation est unique, lorsque l'on observe, de près, le fonctionnement de centres équivalents dans les autres pays et que l'on prend des bases d'analyse et de comparaison fiables.



INSEP

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION,
DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS
À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION
DES SHN (DOFER)

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

En 2013 la dénomination du service (SFAE) s'est transformée en département (DOFER). Le département a conservé les missions antérieures et s'est vu attribué une nouvelle mission, la reconversion des SHN en fin de carrière sportive.

Une nouvelle organisation s'est mise en place en juin 2013 avec la constitution de 5 unités :

- l'unité d'orientation et d'accompagnement individualisé,
- l'unité de management des élites,
- l'unité des formations scolaires, universitaires et professionnelles,
- l'unité d'accès à l'emploi et de reconversion des sportifs de haut niveau,
- l'unité de développement numérique.

Les actions développées par le DOFER en 2013 ont été déclinées autour de 7 axes :

- orienter et accompagner le projet de performance du SHN,
- professionnaliser les cursus de formation,
- accompagner le projet de formation du SHN,
- stabiliser l'architecture numérique et déployer les projets numériques,
- accompagner le sportif de haut niveau dans son insertion professionnelle et mettre en place les conditions d'une reconversion réussie,
- participer à l'animation du réseau national du sport de haut niveau,
- développer des projets européens.

I. ORIENTER ET ACCOMPAGNER LE PROJET DE PERFORMANCE DU SHN

L'unité d'orientation et d'accompagnement individualisé répond à l'exigence de la mise en œuvre du projet de performance du SHN en collaboration étroite avec deux départements (le DSPSHN et le département médical), la MOP et les responsables des pôles France de l'INSEP.

Les objectifs poursuivis ont été de trois ordres :

- accompagner à la construction du projet de formation comme projet intégré au projet de performance, en travaillant sur la singularité de chaque SHN,
- étudier l'imbrication des projets et la temporalité de leur déroulement,
- évaluer et réguler la mise en œuvre des projets de chaque sportif.

En 2013, environ 150 SHN ont été suivis et accompagnés.

Tous les SHN « entrants » ont fait l'objet d'entretiens individualisés en amont de leur arrivée à l'INSEP afin de répondre au plus près à leur projet via la mise en place de parcours de formation en adéquation avec leurs aspirations et leurs contraintes.

II. PROFESSIONNALISER LES CURSUS DE FORMATION

A. La formation initiale statutaire des professeurs de sport

Dans le cadre d'une convention avec l'opérateur de formation, le CREPS Charentes-Poitou, maître d'ouvrage et le Ministère chargé des Sports en charge du recrutement des personnels « sport », le DOFER a assuré deux actions de formation :

- « Agir en qualité d'agent de l'Etat dans un contexte partenarial »,
- « Construire un projet de performance en sport de haut niveau ».

1. « Agir en qualité d'agent de l'Etat dans un contexte partenarial »

Cette action a été une nouveauté proposée au programme de formation des professeurs de sport stagiaires.

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

Une session : du 29 janvier au 31 janvier 2013.

Capacité : 35 stagiaires accueillis, en regard de la demande.

Résultats de l'enquête de satisfaction envoyée par l'opérateur : 100% des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits du point de vue de la démarche pédagogique, l'organisation de la formation et la dimension relationnelle.

2. « Construire un projet de performance en sport de haut niveau »

Cette action s'est déroulée en 2 sessions :

Session 1 : du 19 mars 2013 à 14h au 22 mars 2013

Session 2 : du 25 juin 2013 à 14h au 28 juin 2013

Nombre de stagiaires : accueillis 20.

120 heures d'accompagnements individualisés et 345 heures de présence (tuteurs+intervenants).

Résultats de l'enquête de satisfaction envoyée par l'opérateur : 100% des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits du point de vue de la démarche pédagogique, l'organisation de la formation et de sa dimension relationnelle

C'est la première fois que de tels niveaux de satisfaction sont atteints depuis la mise en place de cette formation.

B. Le Master « Sport, Expertise et Performance de Haut Niveau »

Ce master, mis en œuvre en partenariat avec l'Université Paris-Descartes, a été habilité le 12 juillet 2012 par arrêté du MESR (DGESIP).

Dès la 2^{ème} année d'existence (rentrée universitaire 2013/2014), 8 conventions partenariales nationales et internationales ont été signées avec des universités et la fédération française de ski.

La rentrée universitaire 2012/2013 a compté deux promotions de master : 11 étudiants et 10 reçus en master 1 - 15 étudiants en master 2 : 4 ont validé le master, 8 étu-

dants sont en cours de validation, 3 ont abandonné.

Le programme du master a inclus la préparation du concours externe du professorat de sport.

Des conférences intitulées « les mardis du Master » avaient été instituées dès la première année, En 2012/2013, 14 conférences ont été programmées autour de deux grandes thématiques : la gouvernance du sport de haut niveau et le sport de haut niveau de demain. Elles se sont toutes tenues avec des intervenants de très grande qualité et un succès grandissant.

III. ACCOMPAGNER LE PROJET DE FORMATION DES SHN

La réflexion du département est centrée sur une adaptation cohérente des formations scolaires, universitaires et professionnelles dans le but de contribuer à la réalisation de la haute performance sportive.

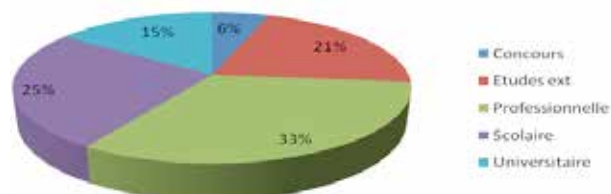
Le DOFER développe une offre de formation en interne (sur site) ainsi qu'un accompagnement du suivi des études/formations hors de l'INSEP.

Le bilan chiffré des formations concernent l'année scolaire et universitaire 2012/2013.

A. Le bilan des cursus de formation

586 SHN inscrits en formation au cours de l'année scolaire 2012-13

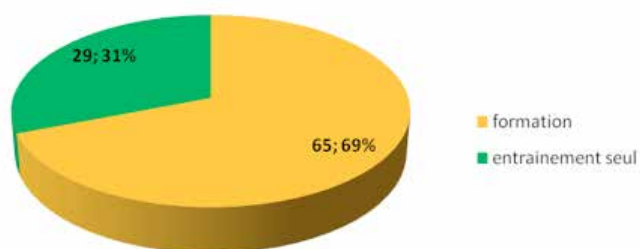
répartition par type de formation



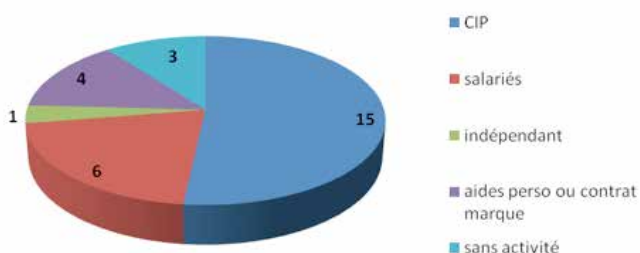
LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

Les pourcentages par formation restent assez constants d'une année sur l'autre hormis une augmentation de 6% dans les formations professionnelles (nouvelles formations mises en place en septembre 2012 : le diplôme de préparateur physique et le certificat préparatoire aux métiers de l'entraînement).

Répartition des « élites » en formation et en entraînement seul



Répartition des « élites » en entraînement seul



94 SHN classés «Élites » sont en pôle : 55 SHN en formation, 10 en accompagnement individualisé et 29 SHN en entraînement seul. Ces chiffres sont en diminution par rapport à l'année 2011-12 (année des JO : 104 SHN), cependant moins de SHN sont en entraînement seul.

B. Résultats 2012-13

L'indicateur de performance "taux de réussite, dans leur projet de formation, des sportifs de haut niveau inscrits à l'INSEP" du contrat de performance 2013 affiche un taux de 86%.

Ce taux de réussite demeure toujours élevé. Il est significativement supérieur aux taux observés dans l'Éducation Nationale, dans l'Enseignement Supérieur et dans la Formation Professionnelle.

Le résultat de cet indicateur conforte le DOFER dans ses choix stratégiques, l'ouverture de nouvelles formations in situ et dans la mise en œuvre de ses dispositifs de formation particulièrement adaptés qui

permettent aux sportifs de haut niveau de réaliser leur projet professionnel dans des conditions satisfaisantes.

Depuis plusieurs années, les modalités d'interventions pédagogiques ont impérativement pris en compte les dimensions suivantes : présentiel/distanciel, organisation collective/parcours individuels des SHN "Elite".

Aussi pour 2012/2013, la formation ouverte et à distance (FOAD) a continué à être développée, l'individualisation des parcours des sportifs et le tutorat afférent ont été accrus.

L'important travail d'orientation mis en place pour les sportifs de haut niveau permet aujourd'hui une identification mieux ciblée des projets de formation et des projets professionnels, ce qui renforce la prise de conscience par chacun des sportifs de la nécessité de se former en s'en donnant les moyens.

1. La formation scolaire

149 étudiants étaient inscrits dans les filières scolaires.

Les résultats aux baccalauréats dans les filières générales, technologiques et professionnelles ont été excellents puisqu'atteignant 98,4 % de réussite avec 36,5% de mentions (62 diplômés).

Le taux de réussite général dans les différentes filières scolaires est 96 % (poursuite des études aménagées, passage en classe supérieure et réussite aux examens).

2. La formation universitaire

90 étudiants étaient inscrits dans des filières universitaires.

Le taux de réussite général dans les différentes formations universitaires est de 90 % (poursuite des études aménagées, passage en classe supérieure, changement d'orientation réussi et réussite aux examens). 21 étudiants ont été diplômés.

3. La formation professionnelle

192 stagiaires suivaient une formation professionnelle.

Le taux de réussite général dans les différentes formations professionnelles est de 76 % (poursuite de la formation aménagée, passage en niveau supérieur et réussite aux examens). 72 stagiaires ont été diplômés.

4. Les concours du professorat de sport

34 candidats ont été préparés sur les 3 concours (PSHN – concours externe – concours interne).

Résultats du concours « Haut Niveau » :

6 postes ouverts au concours du professorat de sport « Haut niveau », 6 candidats reçus pour 17 candidats présentés.

Résultats des concours externe et interne :

17 candidats préparés par l'INSEP au concours interne et externe (CAS et CTS) sur 45 candidats préparés dans les centres de formation du réseau :

7 candidats admissibles

4 candidats reçus (2 en CAS et 2 en CTS)

2 sur la liste complémentaire (1 en CAS et 1 en CTS)

Une préparation aux concours qui s'est déroulée dans un contexte toujours particulier :

L'incertitude quant au recrutement des professeurs de sport s'est confirmée cette année encore. Les dates d'ouverture du concours et le nombre de postes n'ont cessé d'évoluer, tout au long de la formation.

En ce qui concerne le concours haut niveau, le nombre de postes est passé de 9 pour 15 candidats (ratio de 1 pour 1,67) au concours 2012 à 6 postes pour 18 candidats (ratio de 1 pour 3) au concours 2013.

Quant au concours externe/interne, les dates ont été déplacées au 5 septembre pour des épreuves d'admission prévues entre le 25 et le 28 novembre 2013. En outre, alors que la disparition d'un recrutement CAS, présageait d'une nouvelle orientation ministérielle, il y a eu l'ouverture de 11 postes de CAS externe et d'un poste de CAS interne en 2013. En complément, seuls 9 postes de CTS ont été ouverts.

5. Les études extérieures

123 SHN ont suivi des études universitaires ou professionnelles non proposées sur le site de l'INSEP. Le taux de réussite général dans les différentes formations est de 92 % (poursuite des études aménagées, passage en classe supérieure, changement d'orientation réussi et réussite aux examens).

La qualité de l'ensemble de ces résultats atteste du bon degré de prise en compte par les établissements de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel, des contraintes sportives sur la base d'une individualisation de plus en plus marquée des actions de formation, ainsi que du développement de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) avec un fort accompagnement en tutorat par les formateurs de l'INSEP.

IV. ACCOMPAGNER LE SPORTIF DE HAUT NIVEAU DANS SON INSERTION PROFESSIONNELLE ET METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE RECONVERSION RÉUSSIE.

L'unité d'accès à l'emploi et de la reconversion des SHN est entrée en fonctionnement début septembre 2013 avec le recrutement d'une personne missionnée sur la reconversion des SHN. Cependant, une démarche d'accompagnement vers l'emploi des SHN en pôles France à l'INSEP et une prospection des entreprises avaient été développées depuis octobre 2010.

L'unité a :

- décliné un travail de valorisation des compétences et de l'image de soi, une meilleure compréhension des attentes de l'entreprise, un accompagnement des SHN dans les techniques d'accès à l'emploi, dans leurs démarches de candidatures à l'emploi,
- piloté le « Club emploi » (ateliers avec des professionnels du recrutement et des acteurs du monde de l'entreprise),

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

- favorisé la relation avec des entreprises ou des antennes locales de structures telles les banques, les enseignes de sport afin de favoriser la proximité du lieu de travail et du site de formation et/ou d'entraînement des SHN,

- continué à prospecter auprès d'entreprises pour permettre le recrutement des SHN en emploi

aménagé ou en emploi à temps plein pour les SHN ayant terminé leur carrière sportive,

- mis en œuvre un protocole d'accompagnement très spécifique dédié aux SHN en reconversion ou ex SHN en difficulté pour accéder à un emploi. [Outre les SHN en reconversion et les ex-SHN, les SHN ciblés sont les SHN classés « Elite », « Senior » et les joueurs professionnels des fédérations olympiques et paralympiques de l'ensemble du territoire national afin de les préparer à cette transition de carrière],

- développé un réseau de référents sur la reconversion des SHN et ce, sur l'ensemble du territoire national,

- mené une réflexion pour accentuer l'accompagnement de SHN dans leur projet de création d'entreprise.

Les projets de fins de carrière des sportifs ont été menés en concertation avec les responsables du suivi socioprofessionnel au sein des fédérations sportives afin de favoriser un contact emploi avec la région d'origine ou de destination du sportif.

Bilans chiffrés

Accompagnement accès à l'emploi des SHN en carrière sportive

Nombre de SHN	Répartition des SHN par catégorie			
	Elite	Senior	Jeune	Reconversion
47	13	22	8	4

Recrutement en emploi ou en stage						
CDI	CDD	Contrats d'avenir	Service civique	Stages	CIP déconcentrées	Total
5	3	1	1	2	2	14

- Les demandes des SHN accompagnés ne portaient pas toutes sur un recrutement immédiat ou à court terme.

Reconversion des SHN (activité depuis septembre 2013)

Nombre de SHN ou ex SHN	Répartition des SHN par catégorie				
	EX SHN	Reconversion	Elite	Senior	Jeune
30	5	9	8	6	2

- Suivi à titre exceptionnel

Insertion professionnelle			Total
Créations d'entreprise	CDI	Recrutement fonction publique	
3	4	2	9

- Pour les autres, le travail est en cours



V. STABILISER L'ARCHITECTURE NUMÉRIQUE ET DÉPLOYER LES PROJETS NUMÉRIQUES

Cette mission est remplie par l'unité du développement du numérique (UDN).

L'UDN a :

- déployé le projet FOAD pour le DOFER et le réseau SPORTEEF ;
- déployé le projet de visioconférence et en a assuré la responsabilité technique. Deux types de visioconférence ont été déployées, l'une via la LMS (Blackboard collaborate et Polycom), l'autre concerne la visioconférence Polycom pour les conférences médicales pour le réseau Grand INSEP et sert de laboratoire d'essai sur de nouvelles pratiques ;
- mis en place une recherche/développement sur la portabilité des applications sous IOS/Android et Windows8 ;
- développé des logiciels spécifiques au haut niveau (réathlétisation, suivi des fédérations, planification d'entraînement, ...). L'ensemble des développements a été effectué en collaboration avec la MOP ;
- encadré l'ensemble du projet technique du Portail du Suivi Quotidien des Sportifs de haut Niveau (PSQS) regroupant actuellement 16 établissements. L'UDN participe à la liaison entre cette base et la base SHN de la Direction des Sports ;
- continué le déploiement de Canal Sport qui dispose actuellement de plus de 3000 ressources

utilisées. L'ensemble de ces ressources sont exploitées dans la plateforme de FOAD ;

- apporté son expertise à certaines fédérations olympiques sur le numérique et a réalisé des projets relatif au sport haut niveau avec les fédérations de gymnastique, de handball, de judo.
- assuré le suivi et la gestion du projet technique ISP (informations sportives partagées) et de différents outils (traduction en ligne, ...) ;
- mis en place des projets sur la Motion capture et les serious game ;
- développé un support technique au projet de gestion des palmarès déployé par la MOP ;

- continué à former les formateurs du DOFER sur les nouvelles applications du numériques.

Dans le cadre des relations internationales de l'INSEP et en regard de son expertise, l'UDN a été amenée à accueillir de nombreuses délégations étrangères.

VI. PARTICIPER À L'ANIMATION DU RÉSEAU GRAND INSEP

Le DOFER est directement impliqué dans l'animation de trois thématiques.

A. Animation du réseau SPORTEEF

Ce réseau a un spectre de représentation très variable. Sa composition en est :

- les CREPS d'Alsace, d'Aquitaine, d'Auvergne, d'Ile- de-France et de Midi-Pyrénées,
- les fédérations françaises de basket-ball, handball, hockey sur gazon, judo, rugby, tennis, Sport en entreprise.
- l'INFE du Québec, PrépaSPORT, Transfaire,
- la CONFEJES,
- la Mission Sport et développement durable de la Direction des sports du ministère en charge des sports.

Les actions de ce réseau ont porté sur :

- la production de contenus numériques communs,
- le partage sur la méthode d'enseigner en ligne (tutorat, accompagnement, ressources),
- le développement et la production de ressources multi supports ou spécifiques pour tablettes et smartphones,
- la formation et le suivi des partenaires sur la nouvelle version de la LMS,
- la réalisation d'une hotline technique du Syfadis V5.3,

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

- la réalisation d'une hotline technique concernant Canalsport.

L'UDN a organisé un regroupement des administrateurs et formateurs des différents domaines du réseau, les 19 et 20 mai 2013. Ce temps de travail a porté sur :

- les usages et les pratiques en matière de FOAD,
- l'amélioration des procédures techniques,
- la présentation d'outils complémentaires et leurs nouveautés : Canal Sport, Xwiki, BlackboardCollaborate, Readspeak, Ephorus, Systran,
- la présentation d'un éditeur de contenus pédagogique au format html,
- la présentation des solutions Elearning de perfectionnement de la maîtrise de la langue française et d'apprentissage du français langue étrangère,
- la présentation des évolutions de la plateforme Syfadis V5 (intégrées et fonctionnelles en septembre 2014).

B. Animation du réseau des centres de préparation aux concours de recrutement des professeurs de sport

Sont membres du réseau, outre l'INSEP : les CREPS d'Aquitaine, de Bourgogne, du Centre, d'Île de France, de Midi-Pyrénées, du Sud-Est, l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSU) et l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) – la fédération française de ski.

Trois séminaires ont été tenus au cours de l'année 2013 (les 21, 22 et 23 janvier - les 10, 11 et 12 juillet - les 13, 14 et 15 novembre) et un mini séminaire en visio-conférence (Eluminate) le 17 septembre, afin de :

- établir des bilans des concours 2012 concernant les résultats au regard des préparations chaque centre, les épreuves de l'écrit 1 et de l'oral 2 avec les coordinateurs de ces épreuves au jury ;
- envisager pour chaque centre les perspectives pour 2013-2014 concernant la préparation aux concours interne et externe, la préparation au concours SHN, la préparation au concours réservé ;

- mutualiser nos stratégies pédagogiques sur les différents types de préparation proposées par tous les centres de préparation aux concours ;
- poursuivre la réflexion sur un « parcours vers l'excellence professionnelle » en partenariat avec les fédérations visant à orienter et/ou développer l'expertise des cadres qui travaillent dans les associations ou les Equipes Techniques Régionales ;
- réfléchir sur l'épreuve RAEP du concours réservé au regard de la note du ministère ;

Des indicateurs attestant de l'activité des centres de préparation aux concours de recrutement des professeurs de sport :

- 45 candidats ont été préparés cette année par le réseau aux épreuves écrites et ou orales,
- 10/21 soit 47,6 % des candidats admis sur la liste principale ont été formés dans les centres de préparation du réseau en 2012-2013.

VII. DÉVELOPPER ET RÉALISER DES PROJETS EUROPÉENS

A. Le projet européen TESS

L'année 2013 a été marquée par l'aboutissement du projet européen « TESS » the English Speaking Sportsworld (Leonardo da Vinci, Transfert d'Innovation) qui s'est terminé au 31 décembre 2013. Il a permis la réalisation de contenus multimédias permettant l'apprentissage à distance de l'anglais dans un contexte professionnel.

Les délégations participant à ce projet ont été accueillies à l'INSEP en mars 2013 et la réunion finale a eu lieu à Budapest en octobre 2013. L'outil a fait l'objet d'une évaluation par un panel d'utilisateurs provenant des cinq pays concernés. Sur les 137 retours de questionnaires, les utilisateurs recommandent fortement cette méthode d'enseignement de l'anglais aux personnes investies dans le milieu sportif (3.34/4) et éprouvent une réelle satisfaction à utiliser cet outil (3.23/4).

LE DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SHN (DOFER)

TESS a fait l'objet d'un nouveau transfert d'innovation obtenu en août 2013 qui permettra le développement de deux nouveaux sports, le handball et l'athlétisme, et le développement d'une nouvelle langue, le turc. Ce nouveau partenariat, intitulé TENG-SPORTS, est mené par l'Université de Gazi (Turquie) en partenariat avec l'INSEP, la Hungarian Coaching Academy, la Fédération Turque de Handball, la direction des sports d'Ankara, la société allemande ISOB et la société britannique CAPDM Ltd. Une réunion de lancement du projet a eu lieu en Turquie à Ankara en décembre 2013.

B. Le projet européen « coachnet »

Le projet « coachnet » mené par l'European Coaching Council (ECC) en collaboration avec Leeds Metropolitan University dans le cadre de « l'action préparatoire dans le domaine du sport 2011 » avec l'INSEP parmi ses 12 partenaires s'est terminé en 2013. Il a permis la réalisation d'un réseau permettant de renforcer la cohésion des entraîneurs et des modèles de formation professionnelle en respectant les caractéristiques de chaque pays afin de mieux faire entendre la «voix de l'entraîneur » et de mettre en place des outils de communication et d'échanges.

C. Le projet européen de bibliothèque numérique du sport

Le projet de bibliothèque numérique du sport déposé en février 2013 par l'INSEP dans le cadre d'un partenariat Leonardo da Vinci, malgré une évaluation de 83.2/100 par l'Agence Européenne Education France Formation (A2E2F), n'a pas été retenu en raison de restrictions budgétaires parmi 3 des partenaires engagés.

D. Le projet « Networks of knowledge »

L'action préparatoire dans le domaine du sport 2013 » dans laquelle l'INSEP a candidaté en tant que partenaire a obtenu un financement européen en octobre 2013. Le projet s'intitule « Networks of knowledge » et est piloté par le TASS, Talented Athlete Scholarship Scheme, avec la participation de la Swedish Sports Confederation (Suède), du Verein Karriere Danach (Autriche), du Finish Olympic Committee et de l'Irish Institute of sport. Il débute au 1er janvier 2014 pour 18 mois.





DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)

I. DES NOUVEAUTÉS AU SEIN DU DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)

1. Mise en place de staffs hebdomadaires et d'une visioconférence

Deux staffs hebdomadaires ont été mis en place le mardi après midi de 14h à 15h et le jeudi matin de 9 à 10 h. Les dossiers à problèmes sont abordés afin de prendre des décisions collégiales (diagnostic, avis d'expert, traitement). Ces staffs peuvent être le lieu où un sportif est examiné, et la présence de l'entraîneur est fortement souhaitée, afin d'expliquer la décision finale en accord avec le sportif.

Il est maintenu les staffs médico-chirurgicaux du lundi soir à raison de 4 par an où des cas très complexes sont exposés pour trouver une solution thérapeutique adaptée.

Une visioconférence a été instaurée en fin d'année permettant à l'ensemble des services médicaux des CREPS de pouvoir communiquer entre eux soit sur des dossiers patients soit sur des sujets d'organisation et de fonctionnement. Elle est réalisée deux fois par mois le jeudi matin de 10h à 11 h.

2. Mise en place de réunions mensuelles

Pour chaque unité du DM, un responsable a été nommé. Des réunions mensuelles sont organisées le premier jeudi de chaque mois de 15h à 16 h afin d'exposer les problèmes de fonctionnement ou d'exposer les projets de chaque unité. Un rapport est systématiquement effectué et adressé à l'ensemble des agents du DM et à la Direction Générale.

De plus, est instituée une réunion hebdomadaire le lundi de 13h30 à 14h30 avec le responsable du DM, son adjoint et le responsable du service de masso-kinésithérapie et son adjointe afin de gérer les affaires courantes.

3. Mise en place d'une réunion hebdomadaire médico-technique au sein de chaque pôle France

Est attribué à chaque pôle France un ou deux médecins, un ou deux masso-kinésithérapeutes et un psychologue clinicien assurant préférentiellement le suivi de ce pôle. Il est institué une réunion hebdomadaire entre le responsable du pôle, les entraîneurs et le médical afin de statuer sur les problèmes médicaux des sportifs. En accord avec le sportif, il est discuté de la meilleure stratégie à mettre en place pour la gestion de sa blessure. La cellule de ré-athlétisation est régulièrement sollicitée par l'entraîneur à l'issue de ces staffs pour instaurer un programme d'entraînement adapté pour le sportif en tenant compte des contraintes médicales.

4. La journée de rééducation et la journée médicale de l'INSEP

A été organisée le mercredi 05 juin 2013, la première journée de rééducation de l'INSEP ayant pour thème le muscle avec des intervenants francophones. 260 personnes inscrites ont assisté à ce colloque.

Après plus de 10 ans d'interruption, la 10e journée médicale a été réhabilitée ; elle s'est déroulée le lundi 02 décembre 2013. Les communications orales étaient regroupées autour de 3 thèmes (médecine et sport, physiologie et sport et traumatologie et sport) et d'ateliers regroupant diverses thématiques. 190 personnes inscrites ont assisté à cette journée. Les interventions ont été filmées par le DIS et ont été mises en ligne sur canal INSEP.

5. Acquisition d'une ostéodensitométrie

Le DM a fait l'acquisition en fin d'année d'une ostéodensitométrie permettant d'analyser plus finement la composition corporelle des sportifs que la méthode des plis cutanés. Le DM lui couple la mesure impédancemétrique afin d'être complet dans cette évaluation.

Cet examen est non invasif, très faiblement irradiant et réalisé par les manipulatrices en radiologie.

DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)

Les résultats, couplés aux analyses des bilans diététiques, permettent aux différents intervenants de la mission nutrition de réaliser des suivis nutritionnels très précis auprès des sportifs.

II. BILAN CHIFFRÉ 2013

Avec 53 491 actes réalisés durant l'année 2013, le département médical est en progression de 10% par rapport à l'année 2012 au niveau de son activité de prise en charge de la santé des sportifs.

Le département médical génère aujourd'hui plus d'1.2 million d'euros de chiffre d'affaire réparti de la manière suivante ; 80% pour le curatif et 20% pour la prévention.

A. La permanence médicale

La permanence médicale fonctionne tous les jours de la semaine de 8h30 à 20h30 et le samedi matin de 9h à 13 h. En dehors de ces horaires, une astreinte de sécurité téléphonique est assurée par les médecins contractuels depuis le début de l'année 2013.

Le nombre de passage en 2013 s'élève à 7977 actes soit une augmentation de 10% par rapport à l'année 2012.

Pour palier à certains pics d'affluence, un dispositif de tri par une infirmière a été mis en place afin d'orienter le sportif vers le médecin de son pôle et ainsi diminuer l'attente à la permanence.

Le système d'astreinte mis en place a permis de répondre sur l'année 2013 à 66 appels téléphoniques soit entre 5 et 6 appels téléphoniques par mois.

Cette astreinte permet de gérer des situations médicales d'urgence survenant sur le site et de répondre également à des sollicitations des pôles France qui peuvent se retrouver à l'extérieur de l'INSEP soit en match soit en stage. Sont délivrées des consignes qui sont notées secondairement dans le logiciel informatique Maidis® du DM ou est organisée avec le surmédecin une évacuation par les Sapeurs-Pompiers vers un centre d'urgence (Bégin, St Antoine, La Pitié ou Trousseau) en fonction de la pathologie. Le médecin d'astreinte suit alors le dossier en se rapprochant du médecin urgentiste en charge du sportif.

B. Le centre de santé, médical et dentaire

Le centre de santé médical regroupe plusieurs spécialistes assurant des consultations auprès des sportifs de haut niveau mais aussi auprès des patients extérieurs portant principalement sur des pathologies en lien avec la pratique d'une activité physique.

Le nombre de consultations s'élève à 5585 soit une baisse de 10% par rapport à l'année 2012 ; cela s'explique en partie par l'arrêt de l'activité de quelques praticiens vacataires et un report de consultations sur la permanence assurée par les médecins contractuels qui consultent en même temps les sportifs des pôles dont ils sont référents. Cette structure est ouverte en semaine de 8h30 à 19h pour les patients extérieurs qui souhaitent avoir une consultation en médecine du sport.

Le centre de santé dentaire est géré par 4 dentistes présents chacun une journée par semaine sauf le mercredi. La responsable de cette unité est le Dr Mélanie BANA. Le centre a généré, en 2013, 1428 consultations soit une augmentation de 4.4% par rapport à 2012 ; cette activité se répartit en 60% de soins et 40% de bilans préventifs.

C. Le suivi médical de l'entraînement (surveillance médicale réglementaire [SMR])

Le responsable de cette unité est le Dr Marianne GROC. La surveillance médicale réglementaire de l'entraînement est inscrite dans le contrat de performance de l'INSEP, ouvert aux seuls sportifs de haut niveau de l'INSEP.

1238 bilans cliniques ont été réalisés en 2013 avec une baisse de 7% par rapport à l'année 2012. Cela s'explique en partie par la mise en place d'une nouvelle organisation, des changements de responsables de pôle France.

DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)

En revanche, il y a eu :

- 397 tests d'effort soit une augmentation de 27% par rapport à 2012.
- 979 bilans biologiques soit une augmentation de 14% par rapport à 2012.

D. Le centre d'imagerie

Le responsable de cette unité est le Dr Jérôme RE-NOUX qui a pris le poste mi-temps depuis septembre 2013.

5711 actes d'imagerie ont été réalisées en 2013 soit une légère augmentation de 1.8% par rapport à 2012.

Ces actes comprennent les actes de radiologie conventionnelle, d'échographie et d'IRM.

E. Le service de rééducation et de récupération

Le service de rééducation est géré par M. François-Xavier FERREY, cadre supérieur de santé.

18050 actes de masso-kinésithérapies ont été réalisés en 2013 soit une augmentation de 11% par rapport à 2012.

3220 actes de récupération ont été réalisés en 2013 soit une augmentation de 23% par rapport à 2012.

633 tests isocinétiques ont été pratiqués en 2013 soit une augmentation de 50% par rapport à 2012.

4401 séances de cryothérapie corps entier ont été réalisées en 2013 soit une augmentation de 69%.

Cette augmentation d'activité dans tous les secteurs s'explique par la politique menée au sein du DM avec une réorganisation des activités et une gestion au quotidien de l'ensemble des actes. Il est demandé à l'ensemble des masso-kinésithérapeutes de noter dans le détail leur activité.

F. L'unité de psychologie clinique

Elle est gérée par M. Cédric QUIGNON-FLEURET. Des réunions hebdomadaires et mensuelles ont été instituées pour harmoniser le suivi psychologique. Des rencontres avec les autres départements de l'INSEP intervenants dans ce secteur ont été organisées depuis novembre 2013 (DR, DOFER, DFC2S, DSPSHN) afin de connaître l'ensemble des ressources disponibles sur l'INSEP et de coordonner les actions sur l'INSEP. Cette unité participe également à la mission psychologie mise en place par la Direction de la Performance Sportive (DPS) pour répondre aux demandes de la MOP concernant les « médaillables ».

Une nouvelle psychiatre renforce l'équipe depuis la fin de l'année 2013 ; Le Dr DE CHARRY est présente une fois par mois. Un réseau de correspondants extérieurs a été mis en place.

1633 consultations ont été réalisées en 2013, se répartissant en 30% de bilans et 70% de suivi. Le nombre de bilans effectués est en progression par rapport à 2012 mais il y a eu moins de consultations de suivi. Il y a une baisse d'activité de 20% en 2013 liée en grande partie à une réduction d'effectif sur plusieurs mois après le départ d'une psychologue.

G. Les autres activités du DM

Les actes infirmiers réalisés en 2013 sont de 445 soit une augmentation de 3% par rapport à 2012.

Les actes de podologie réalisés en 2013 sont au nombre de 745 soit une augmentation de 9% par rapport à 2012.

L'activité de la diététicienne nutritionniste est stable avec 907 entretiens et suivis de sportif. En fin d'année, a été créée la mission stratégie nutritionnelle par la DPS à laquelle participe le DM.

H. Formation, congrès, enseignement et recherche

Le DM participe à l'encadrement et à la formation de plusieurs catégories socioprofessionnelles dans le domaine de la santé avec la formation des DESC de médecine du sport, des DES de médecine générale de Créteil qui réalise leur stage de niveau 1 en partage avec la médecine de ville, des externes de Paris 6 qui viennent sur une semaine découvrir la médecine du sport. Des stagiaires des professions paramédicales sont également accueillis tout au long de l'année (élèves infirmières, élèves en masso-kinésithérapie, élèves diététiciennes, élèves de BTS du secteur sanitaire et social, ...).

Le DM encourage et facilite la formation de son personnel par la participation à des colloques et congrès ayant pour thème la médecine du sport et de l'exercice physique (Journées médicales interfédérales, Sociétés Françaises de médecine et de traumatologie du sport, commissions médicales fédérales, Entretiens de l'INSEP...).

Le DM participe à plusieurs enseignements aussi bien organisées par l'INSEP (Master, professorat de sport, DESJEPS, DU de préparation physique, certificat de réathlétisation) que celles organisées par les facultés de médecine (DESC de médecine du sport, capacité de médecine du sport, DIU de traumatologie du sport, DIU de kinésithérapie du sport, Master 2 de biologie nutrition santé, AgroParistech) ou ponctuellement lors d'enseignements en médecine du sport touchant d'autres spécialités (gynécologie, rhumatologie, neurologie, cardiologie, ...). Le DM est par ailleurs terrain de stage pour une partie de ces étudiants.

Le DM participe à des projets de recherche avec le Département de la Recherche (études sur la cryothérapie, étude chez les triathlètes,...) et avec des partenaires extérieurs comme des laboratoires ou des instituts. Le DM propose des études en interne aussi bien dans le domaine de la prévention que du soin par la mise en place de protocoles de prises en charge.

H. Partenariats, suivi d'équipes sportives professionnelles et médias

JR. FILLIARD est responsable plus particulièrement des relations avec les partenaires du DM et de l'accueil des équipes sportives professionnelles.

Deux conventions ont été renouvelées selon les nouvelles normes de la cellule partenaire de l'INSEP en fin d'année (BSN et Indiba).

En plus des équipes de France de différentes fédérations sportives (handball, basket-ball, ...), différents équipes sportives professionnelles évoluant à haut niveau (handball et football d'Ivry sur Seine et de Créteil) utilisent régulièrement les installations du DM notamment pour la récupération (cryothérapie, balnéothérapie, ...).

Le DM est régulièrement sollicité par les médias, en lien avec le service communication, pour donner un avis d'expert sur des sujets touchant à la médecine du sport. Le DM participe régulièrement aux émissions du DIS telles que « quoi de neuf docteur ? ».

III. PERSPECTIVES POUR 2014

La réorganisation du DM se poursuit avec une informatisation complète permettant un meilleur suivi de l'activité. Le logiciel Maidis® devrait passer sur le Web afin de faciliter la communication entre tous les acteurs entourant le sportif. Des discussions sont en cours pour mettre en place une plateforme regroupant l'ensemble des données des différents logiciels de suivi des sportifs de haut niveau et ainsi faciliter l'analyse des données avec l'aide de l'IRMES. Le DM apporte ainsi sa contribution à la construction du Grand INSEP.

Le rendu d'un poste de secrétaire entraîne une réorganisation complète de l'activité administrative du DM.

DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)

Dans le cadre du projet d'établissement, plusieurs projets sont en cours d'élaboration et concernent le centre d'imagerie, le service de rééducation fonctionnelle ainsi que le suivi des sportifs de haut niveau après leur carrière.

Un accueil sans cesse croissant de plusieurs Equipes de France et d'équipes sportives professionnelles est proposé et des ouvertures envers un public sportif de bon niveau hors INSEP sont réalisées.

La multiplicité des services que peut proposer le DM nécessite de veiller à l'adéquation des moyens humains de chaque unité. Par exemple, un accord avec l'ENKRE (école de masso-kinésithérapie de St Maurice) est signé pour renforcer l'offre de massage de récupération auprès des sportifs en utilisant des élèves de 2^e et 3^e année.

Même si l'augmentation de l'activité peut s'envisager, il s'agit de maintenir une qualité de service auprès des sportifs de haut niveau.



Annexe I Tableau d'activité 2013

	2011	2012	%	2013	% 2012/2013
Permanence médicale	6979	7229	3,6	7977	10,3
Actes infirmiers	243	431	77,4	445	3,2
Suivi de l'entraînement					
Bilans cliniques	1278	1337	4,6	1238	-7,4
Biologie	1129	857	-24,1	979	14,2
Epreuves énergétiques	266	311	16,9	397	27,7
Epreuves isocinétiques	727	415	-42,9	633	52,5
Cryothérapie Corps Entier	2323	2604	12,1	4401	69,0
Podologie	540	678	25,6	745	9,9
suivi psychologique	2267	2079	-8,3	1633	-21,5
Entretiens diététiques	937	934	-0,3	907	-2,9
Centre de Santé					
Consultations spécialisées	6256	5579	-10,8	5585	0,1
Imagerie (radio. Echo, IRM)	5245	5608	6,9	5711	1,8
Kinésithérapie	16090	16267	1,1	18050	11,0
Activité dentaire	1299	1368	5,3	1428	4,4
Récupération (hydrojet, balnéo)		2605		3220	23,6
Médecine du travail	194	208	7,2	142	-31,7
TOTAL DES ACTES	45773	48510	6	53491	10,3

DÉPARTEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES (DEST)

Tout au long de l'année 2013, le Département des Equipements Sportifs et Techniques (DEST) de l'INSEP s'est employé à offrir d'excellentes conditions matérielles au sein de la Zone Sud (aires sportives intérieures et extérieures, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires, ...) aux différents publics utilisateurs et notamment aux pôles France (sportifs, responsables et entraîneurs,...), aux athlètes en stage sur le site ainsi qu'aux différents usagers des installations sportives de l'établissement.

Pour proposer les meilleures conditions d'entraînement possibles aux sportifs de haut niveau, le DEST s'est attaché à maintenir pour l'ensemble des installations sportives un niveau d'entretien général efficient et une irréprochable qualité d'eau au sein des piscines et des bassins d'hydro-récupération.

Il a, également, assuré une maintenance préventive et curative efficace, apporté des améliorations et adaptations techniques appropriées et personnalisées, établi des plannings d'occupation des équipements sportifs précis et lisibles et fait preuve d'une réelle réactivité face aux urgences et aux demandes fonctionnelles qui ont été de plus en plus nombreuses et pour lesquelles le délai de réalisation s'est voulu de plus en plus court.

Au titre de la mise en œuvre de la stratégie volontariste de développement des ressources propres de l'INSEP, le DEST a participé en relation notamment avec le Service Communication et Développement (SCD) et l'Unité d'Accueil des majeurs et stagiaires du Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau (DSPSHN) à l'organisation de nombreuses manifestations sportives et de prestigieux évènements.

I. L'ENTRETIEN DES SURFACES SPORTIVES

Dans la continuité des années précédentes, le DEST a assuré un entretien journalier efficace de l'ensemble des aires sportives (intérieures et extérieures) et veillé à l'excellente tenue de la totalité de la Zone Sud (espaces verts non sportifs, voiries, allées de circulation, vestiaires, sanitaires, bureaux, salles de réunion,...).

Les aires sportives intérieures ont, toutes, été soumises à une précise et quotidienne procédure de désinfection et de nettoyage permettant d'optimiser l'entretien de toutes les surfaces sportives et de maintenir un très bon état des revêtements de sol.

Les sols, les parties verticales, les appareils et les accessoires qui concourent à la performance des sportifs de haut niveau au sein des salles sportives et espaces de musculation ont été rigoureusement nettoyés à l'aide de produits spécifiques et de machines perfectionnées et adaptées (répondant aux contraintes de revêtements de sol et permettant une utilisation par les sportifs des espaces quasi-immédiatement après le passage des machines).

Cette année, un nouvel équipement sportif a intégré le périmètre d'action du DEST avec l'ouverture le 19 Septembre 2013 du Centre de Tir à l'Arc Sébastien FLÛTE.

Les aires sportives extérieures ont été très bien entretenues en respectant des plannings précis de balayage, brossage, nettoyage, décompactage, regarnissage, tontes, fertilisation, aération, arrosage, ...

Les différentes matières qui composent les surfaces sportives extérieures (gazon synthétique, moquette, gazon naturel, revêtement élasto-synthétique, terre battue, résine synthétique, sable) étant bien appréhendées par le DEST, elles ont donc été entretenues dans de très bonnes conditions et, toutes, de façon très régulière et rigoureuse sans les aggraver ni les détériorer ou provoquer leur vieillissement prématuré.

Par ailleurs, le responsable du DEST, en collaboration avec les agents concernés du Service Technique du Patrimoine (STP), a contribué au suivi et au contrôle de la réalité et de la qualité des prestations de nettoyage et d'entretien des parties relevant du partenaire privé (Contrat Partenariat Public-Privé) : les allées de circulation, les vestiaires, les sanitaires, les bureaux, les salles de réunion pour les bâtiments sportifs, les espaces verts non sportifs et les voiries pour les extérieurs.

DÉPARTEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES (DEST)

II. LE TRAITEMENT ET LA FILTRATION DE L'EAU DES BASSINS

L'eau des 2 piscines (Bassin Muriel HERMINE au Stade Aquatique Emile SCHOEBEL et piscine provisoire) et des 16 bassins de récupération (spas, bains chauds et froids) a été contrôlée quotidiennement par les agents du DEST afin de répondre aux exigences réglementaires (analyses du pH, du chlore libre et combiné notifiées sur les carnets sanitaires de chaque bassin).

Tous les mois, ces 18 bassins d'eau ont été, systématiquement, contrôlés (mais de façon inopinée) par les autorités compétentes (l'Agence Régionale de la Santé et le laboratoire CARSO).

Sur 216 contrôles effectués durant l'année, aucun d'entre eux n'ont mis en évidence de non-conformités (soit 100% de conformités à la fois physico-chimique et microbiologique). Tout au long de l'année, les différentes analyses en chlore combiné ont montré une très faible présence de chloramines sur l'ensemble des bassins attestant la très bonne qualité de l'eau au sein de l'INSEP.

Les techniciens « piscines/hydro-récupération » du DEST ont nettoyé, quotidiennement, les fonds, les plages et les abords des bassins, les vestiaires, les douches et les sanitaires des 2 piscines.

Les 16 bassins de récupération ont été vidangés, nettoyés et rincés tous les mois, en respectant, à la fois, une procédure très précise de nettoyage et de désinfection et un rigoureux planning d'intervention.

Pour obtenir une irréprochable qualité d'eau, le DEST a veillé, tout au long de l'année, au très bon fonctionnement des installations de traitement et de filtration de l'eau en les nettoyant hebdomadairement (bacs tampons, pompes, filtres, matériel d'injection,...), et en organisant la maintenance préventive et curative liée à ces équipements techniques (rondes, analyse, diagnostic, planification, réparations/adaptations, contrôle).

Pour les 3 hammams et les 15 saunas de la Zone Sud, l'action du DEST s'est portée tout particulièrement sur le contrôle très fréquent de l'entretien quotidien et de la maintenance périodique (électrique et hydraulique), sur la vérification du bon fonctionnement et sur le respect des exigences imposées (en termes de températures, de programmation et de confort).

III. LES AMÉLIORATIONS ET ADAPTATIONS TECHNIQUES

Le DEST a apporté, dans toute la mesure du possible, des améliorations et adaptations techniques en réponse à des besoins fonctionnels ou à des souhaits formulés par les responsables des différents pôles France (lorsque ces demandes étaient jugées pertinentes et soutenables en terme budgétaire), dans le but d'améliorer la qualité d'entraînement des sportifs et de travail des cadres techniques.

Ces opérations techniques, traduites en achats de matériels ou en opérations de travaux, ont été effectuées en régie directe (par les agents du DEST) ou avec le concours d'entreprises extérieures ou encore dans le cadre du marché de maintenance technique générale du bâtiment.

Elles ont fait l'objet de 183 Fiches d'Expressions de Besoin (FEB). Elles avaient pour objectif d'apporter des conditions supplémentaires de confort aux pôles France telles des rénovations d'équipements et de locaux, la fabrication ou la mise en place de matériels adaptés et spécifiques, l'amélioration du rendement d'équipements techniques, un meilleur agencement des espaces, ...

Les compétences techniques des agents du DEST ont permis, tout au long de l'année, d'apporter une véritable plus-value en termes de confort au sein des installations sportives en améliorant les conditions matérielles offertes aux pôles France à travers des travaux de peinture, menuiserie, carrelage, serrurerie,...).

Le DEST a, également, participé à certaines opérations de travaux (construction ou rénovation/réhabilitation ou d'amélioration) réalisée en Zone Sud et dirigées par le STP en apportant sa vision fonctionnelle et en précisant la pertinence technique des choix possibles.

Le DEST, par sa permanente présence sur le « terrain », a cherché, tout au long de l'année, à être très réactif face aux urgences et aux demandes fonctionnelles exprimées par les responsables et entraîneurs des différents pôles France et, au-delà, par ses différents publics utilisateurs.

DÉPARTEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES (DEST)

IV. LA MAINTENANCE TECHNIQUE AU SEIN DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le responsable du Département, en relation avec le STP, a contribué tout au long de l'année à l'organisation et au contrôle des interventions des 3 entreprises de maintenance technique générale présentes en Zone Sud et réparties en 4 lots : - Electricité, Ventilation-Climatisation-Plomberie-Chauffage, Multi Technique, Système de Sécurité Incendie.

Des réunions de pilotage ont d'ailleurs été organisées mensuellement pour s'assurer de la qualité des prestations effectuées.

Tout au long de l'année et quasi-quotidiennement, le DEST a transmis aux responsables de ces différents lots techniques du bâtiment, la liste détaillée des dysfonctionnements observés au sein des installations sportives (constatés à la fois par les agents du Département et par les responsables, entraîneurs, sportifs des pôles France utilisateurs des équipements) pour qu'ils soient traités avec réactivité et efficacité.

Ces interventions qui relevaient de la maintenance curative ont toutes été étudiées et traitées en relation avec les équipes de techniciens présentes sur le site et le STP. L'identification, l'analyse, la planification, la réalisation et le contrôle de la bonne exécution de ces interventions ont été exercées conjointement par le STP et le DEST.

Les interventions qui relevaient de la maintenance préventive ont été programmées et actées lors des réunions mensuelles. La vérification et le contrôle de la bonne réalisation des prestations ont tous été assurés après exécution.

Ces interventions visent à apporter une véritable plus value technique au sein des installations sportives (en maintenant en parfait état de fonctionnement les différents équipements et matériels) et apportent un confort optimal aux utilisateurs.

Leurs mises en place ont, toutes, été programmées en fonction des plannings d'occupation, afin de ne pas perturber les séances d'entraînement des Pôles France.

Le DEST a, par ailleurs, assuré la maintenance périodique des différents matériels sportifs (buts, agrès, accessoires,...) et effectué les contrôles obligatoires au niveau des revêtements des aires de jeu extérieures

(gazon synthétique, moquette) dans le strict respect des exigences réglementaires et des obligations relatives aux homologations d'aires sportives.

Il a, également, veillé au bon fonctionnement des différents appareils techniques présents au sein des installations sportives tels les défibrillateurs, les appareils de chronométrage, les horloges, les machines à glaçon, les fontaines à eau, ...).

V. L'OCCUPATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin d'optimiser l'utilisation des installations sportives de l'établissement, des plannings journaliers d'occupation ont été établis durant toute l'année avec la plus grande précision possible permettant, également, de programmer les créneaux de nettoyage et les interventions techniques en Zone Sud.

Si la priorité a toujours été donnée aux entraînements des sportifs de haut niveau, le DEST a, également, pu et su répondre encore plus rapidement aux différentes sollicitations (émanant des fédérations, associations sportives ou entreprises,...) concernant la disponibilité et l'utilisation des installations et, de ce fait, a contribué, en très étroite collaboration avec l'Unité d'Accueil des majeurs et des stagiaires du DSPSHN, le Service Communication et Développement (SCD) et le Service Economique et Financier (SEF), à l'augmentation des ressources propres de l'établissement au titre de son « modèle Economique Sportif Durable ».

A ce titre, le DEST a traité, durant l'année, 1034 contrats de réservations d'équipements sportifs provenant de demandeurs extérieurs.

Parmi ces réservations, 102 relevaient des demandes des pôles France INSEP (occupation des espaces d'entraînement sur toute l'année), 432 provenaient de stages fédéraux pour des entraînement ponctuels hors Pôles France, 67 correspondaient à des demandes d'entraînement réguliers hors pôle France de sportifs, associations ou « teams » qui ont fait l'objet de conventions et 363 étaient des manifestations dont 130 rencontres

DÉPARTEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES (DEST) INSEP

officielles (notamment 43 matches de basket-ball et 58 de football), 15 épreuves sportives de concours de l'état (ENA, Ministère des Finances, Ministère chargé des Sports, Ministère chargé de la Santé, Ministère de la Fonction Publique, Sénat,...), 23 compétitions sportives (FF Pentathlon Moderne, FF Tir à l'Arc, FF Tennis de Table, FF Haltérophilie LIFA, UNSS, UGSEL,...) et 195 manifestations, séminaires évènements, tournages, relations presse diverses.

Tout au long de l'année, les agents du DEST ont, également, assuré en relation avec les agents de la loge PC Sécurité, les ouvertures et fermetures des installations sportives (ainsi que la gestion des éclairages) 7 jours sur 7, excepté les jours fériés.

Pour mener à bien ces missions, les agents du DEST ont travaillé en roulement avec notamment la présence d'un agent le week-end de 9h à 19h. La mise en place de cette organisation et de ce fonctionnement sont très appréciés par les différents publics utilisateurs des installations sportives en week-end et est ressenti par les pôles France comme une véritable plus-value en matière de qualité d'accueil et de traitement des urgences fonctionnelles.

VI. L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Le DEST a organisé, durant l'année, 23 compétitions sportives prestigieuses dont, à titre de simples illustrations : les épreuves qualificatives des Championnats du Monde de Tennis de Table, les Championnats de France et la Coupe de Paris de Pentathlon Moderne, le Trophée INSEP et les épreuves de sélections pour les coupes et championnats du Monde de Tir à l'Arc, la Finale Internationale des comités régionaux France/Allemagne d'Haltérophilie, les Championnats d'Épreuves Combinées de la LIFA, les Championnats académiques d'athlétisme de l'UNSS,...

Ces manifestations sportives ont, à ce titre, nécessité des opérations de montage et démontage de matériels au sein des équipements sportifs ainsi que des adaptations techniques des espaces pour permettre le bon déroulement de ces compétitions.

Plusieurs rencontres officielles (130) se sont également déroulées au sein des installations sportives (voir ci-dessus) avec la nécessité de transformer les

aires d'entraînement en espaces de compétition (Basket-ball, Football, Hockey sur gazon, Water-polo).

Près de 200 évènements nécessitant parfois des aménagements techniques, ont également été organisés avec le concours du SCD au sein des installations sportives à la fois pour promouvoir l'établissement (les Journées Européennes du Patrimoine, la Soirée des Champions,...) et pour développer les ressources propres de l'INSEP avec la venue d'entreprises pour des tournages, reportages, photo-shootings, séminaires, évènements, séances d'entraînement, visites, rencontres sportives.



DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE (DR)

DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE (DR)

Depuis la création de l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP) en 1975, les activités de recherche font partie intégrante des missions qui sont attribuées à cette institution. Les évolutions des organigrammes ont successivement structuré la recherche en Département des Sciences du Sport, Mission Recherche, Service Recherche et depuis septembre 2013 en Département de la Recherche.

Le Département de la Recherche est composé de 36 personnes (15 chercheurs - dont un Responsable et un Adjoint au Responsable, 3 ingénieurs, une technicienne, une secrétaire, une assistante et 15 doctorant(e)s) et de 5 membres associés. Les bureaux des chercheurs et les salles techniques sont à ce jour localisés dans un seul bâtiment (bâtiment C), sur le site de l'INSEP.

Le Laboratoire Sport, Expertise et Performance (SEP) a été créé en 2012 et a été évalué par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) le 24 janvier 2013. Le rapport d'évaluation fait apparaître des points forts (une unité de Recherche qui fait référence dans le Sport de Haut Niveau et qui bénéficie d'un soutien important de sa tutelle ; une situation privilégiée auprès des sportifs de haut niveau) et des points à améliorer (une production scientifique trop hétérogène ; une activité de valorisation perfectible ; un projet scientifique peu lisible et peu homogène).

En s'appuyant sur les recommandations émises, les objectifs de structuration à atteindre à mi contrat (2 ans ½) sont :

- de renforcer les points forts scientifiques de la structure de recherche (en particulier en physiologie et biomécanique) ;
- de clarifier le projet scientifique du Département afin d'homogénéiser et d'opérationnaliser sa production scientifique ;
- de clarifier et de structurer la valorisation des travaux dans le monde du sport de haut niveau mais aussi en partenariat avec les entreprises.

Le Département de la Recherche se construit et continue de promouvoir la connaissance scientifique et technologique sur la performance sportive de haut niveau.

Dans ce cadre deux activités complémentaires sont définies pour une période correspondant à un plan quinquennal de recherche (vague d'évaluation universitaire) :

- Renforcer les activités de recherche scientifique et technologique sur le sport de haut niveau reconnues sur le plan national et international ;
- Mettre en place un transfert technologique à court terme et à moyen terme entre le Département de la Recherche et les acteurs impliqués dans l'optimisation de la performance sportive de haut niveau (pôles France, MOP, Département Médical, Grand INSEP, CNOSEF, DSPSHN,...)

Depuis septembre 2013, le département de la recherche s'organise autour de trois missions scientifiques, définies à partir de l'identification des besoins spécifiques du sport de haut niveau :

- Mission 1 : Identification et optimisation des paramètres physiologiques, psychologiques et sociologiques liés au stress d'entraînement, de compétition ou de carrière sportive (chargée de mission : Christine HANON).
- Mission 2 : Déterminants et conséquences physiologiques et psychophysiologiques de la récupération en sport (chargé de mission : François BIEUZEN).
- Mission 3 : Caractéristiques et amélioration des facteurs neuromusculaires, neurophysiologiques et mécaniques du geste sportif (chargé de mission : Gaël GUILHEM).

MISSIONS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE : Bilan 2013

1. Production scientifique

15 recherches ont été terminées en 2013 et sont présentées ci-dessous :

La production scientifique de 2013 est en hausse par rapport à 2012 (76 publications pour 60 en 2012 et 68 en 2011). Elle regroupe :

- Publications / Productions / Communications scientifiques (76) :
- 18 articles dans des revues à comité de lecture internationale

- 28 ouvrages ou chapitres d'ouvrage
- 30 communications dans des congrès internationaux
- Productions / Communications techniques (54) :
- 23 communications dans des congrès nationaux
- 31 publications de valorisation en direction du milieu sportif ou du grand public

2. Renseignement des indicateurs du contrat de performance

Les deux indicateurs retenus (indicateurs 7.1 et 7.2) portent, d'une part, sur les Publications / Productions / Communications scientifiques et, d'autre part, sur les Productions / Communications techniques, afin de refléter à la fois l'activité de recherche au sens classique du terme, et une partie de la mise à disposition du milieu sportif des connaissances acquises, finalité du travail des chercheurs de l'établissement.

Les catégories de publications scientifiques retenues sont celles utilisées par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) pour caractériser les enseignants-chercheurs « publiants ».

Les publications techniques intègrent les communi-

cations dans des congrès nationaux et les publications dites de « valorisation ».

La forte progression, observée depuis 2007 pour les deux indicateurs, traduit les effets des efforts de modernisation et de renforcement du secteur de la Recherche à l'INSEP.

Les chiffres présentés dans le présent rapport diffèrent légèrement de ceux mentionnés dans le contrat de performance version 2013 car ils ne concernent que le Département de la Recherche, alors que les indicateurs de performance de l'INSEP intègrent aussi l'IRMES.

		2008 [2005-2008]	2009 [2006-2009]	2010 [2007-2010]	2011 [2008-2011]	2012 [2009-2012]	2013 [2010-2012]
Publications scientifiques	Publications/chercheur/an	2	2,37	2,95	3,38	3,51	4.01
Publications techniques	Publications/chercheur/an	2,05	1,81	2,89	3,51	4,47	5.02

3. Formation

Durant l'année universitaire 2012/2013, le Département de la Recherche est intervenu dans la conception et la coordination de modules/blocs de formation (310 heures) et aura enseigné 536 heures de cours.

Les soutenances, ayant eu lieu en 2013, concernent :

- 1 étudiante en thèse de doctorat (Emilie THIENOT)
- 11 étudiant(e)s en seconde année de Master
- 9 étudiant(e)s en première année de Master
- 2 étudiant(e)s en Ecole d'Ingénieur

En 2013, 15 thèses ont été encadrées au sein du Département.

Les étudiant(e)s en thèse sont inscrit(e)s dans les Universités de Nantes, Rouen, Paris Descartes, Orsay, Créteil, Paris 13, Nice et Université Davis (Californie).

4. Accompagnement scientifique pour la performance

L'accompagnement scientifique pour la performance a été effectué auprès de 25 fédérations - 38 disciplines différentes - (Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-ball, Boxe, Canoë-Kayak, Cyclisme, Escrime, Football, Golf, Gymnastique, Haltérophilie, Handball, Hockey sur gazon, Judo, Lutte, Natation, Pentathlon Moderne, Rugby, Taekwondo Tennis, Tir, Tir à l'arc, Triathlon et Voile). Cet accompagnement concerne plus particulièrement 617 athlètes, entraîneurs et DTN.

L'accompagnement scientifique pour la performance regroupe des interventions d'évaluation des qualités musculaires et énergétiques, de conseil en programmation de l'entraînement, d'analyse des différentes charges d'entraînement, de conseils en matière de récupération et de nutrition, d'analyse de séances, d'évaluation et d'analyses des stratégies de contrôle postural, d'entraînement perceptif à la prise d'informations, d'observation et d'aide à l'analyse technico-tactique et de séances d'aide à la performance en gestion du stress, renforcement de la concentration, de la motivation,...

Ces missions sont réalisées en relation avec le processus mis en place par la Mission d'Optimisation de la Performance des fédérations nationales olympiques et paralympiques (MOP). Ce processus permet notamment d'identifier une demande venant d'un entraîneur ou d'un chef de projet pour un(e) sportif(ve) de haut niveau « médaillable » et/ou pour un membre du staff, validée par son Directeur Technique National.

5. Expertises

- 64 activités d'expertise dans des revues à comité de lecture, des comités scientifiques de colloques et des activités éditoriales.
- 9 activités opérationnelles d'aide à la performance : organisation et activité de veille, réalisation d'outil d'accompagnement, action de terrain (entraînement, jurys, représentation dans des instances du milieu sportif...).
- 10 participations à des organisations de manifestations scientifiques.
- 5 participations à des groupes d'experts internationaux.

6. Installations et matériel

Les investissements les plus importants ont concerné l'achat d'une chambre climatique pour l'acclimation à la chaleur (Thermo Training Room, 47 480 € HT (23 740 € investis par le DR et 23 740 € investis par la Direction Générale), d'un ergocycle (14 854 € HT), d'un Cyclus 2 (8 360 € HT) et d'un dispositif de mesure et télémesure des accélérations (accéléromètre, 17 800 € HT).

Le Département de la Recherche dispose de 1545 m² de surface (SHON)

7. Vie de l'Etablissement

Le Département de la Recherche s'est aussi fortement impliqué dans la vie de l'Etablissement, à travers :

- des manifestations de communication :
- Journées Européennes du Patrimoine, les 14 et 15 septembre 2013.
- Accueils de stagiaires de classes de 4e ou de 3e.
- l'accueil de délégations étrangères s'intéressant à la recherche,
- l'accueil de personnalités des mondes sportif et de l'entreprise,
- l'organisation de Séminaires de Recherche, de Conseils de Laboratoire et de Caf'Com ouverts à l'ensemble des personnels.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SOUTIEN A LA RECHERCHE :

Exécution des missions de gestion et d'aide au pilotage des projets de recherche et développement, dans le cadre de l'appel à projets pour l'année 2013

1- Préambule

Pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs en matière de développement du sport, le Ministère chargé des Sports aujourd'hui Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, avec le concours de ses opérateurs, a décidé de soutenir des actions de recherche et de développement proposées par les fédérations sportives, les établissements publics, les laboratoires de recherche et les associations agréées. L'INSEP, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), créé par décret n° 2009-1454 du 25/11/2009, participe à la politique nationale de développement des activités physiques et sportives.

A ce titre, l'INSEP et la Direction des sports (DS) ont cosigné une convention de recherche et développement en matière de performance et de médecine le 27 février 2013. Cette convention définit les engagements de l'INSEP et de la DS dans la mise en place de l'appel à projets pour l'année 2013. L'INSEP a lancé, dans ce cadre, l'appel à projets de recherche et développement le 19 avril 2013.

L'objectif de ce rapport est de présenter un état des lieux des projets soumis et acceptés dans le cadre de l'appel à projet 2013.

2- Réception des dossiers de projets de recherche

En 2013, l'INSEP a reçu 40 dossiers de projets de recherche et développement. Parmi ces dossiers, 32% ont été déposés par des porteurs de projets représentant le mouvement sportif (Fédérations, Comité National Olympique et Sportif, ...), 10% ont été réalisés par des porteurs de projets représentant le Réseau National du Sport de Haut Niveau (Ecoles Nationales, CREPS), 38% des dossiers ont été réalisés par des porteurs de projets représentant d'autres Etablissements Publics (Universités, Ecoles, Instituts), 20% des dossiers ont été réalisés par des porteurs de projets représentant l'INSEP et l'IRMES (Département de la Recherche, Service Médical, laboratoire IRMES). La figure 1 présente l'évolution de la répartition du nombre de dossiers déposés au cours des années 2010 à 2013. L'évolution de la répartition des recherches en fonction du statut des fédérations sportives impliquées (Olympiques et Paralympiques, Non Olympiques, projets transversaux à différentes disciplines sportives) au cours des années 2010 à 2013 est présentée dans la figure 2.

Figure 1 : Evolution de la répartition (%) du nombre de dossiers déposés en fonction du statut de l'organisme porteur de projets

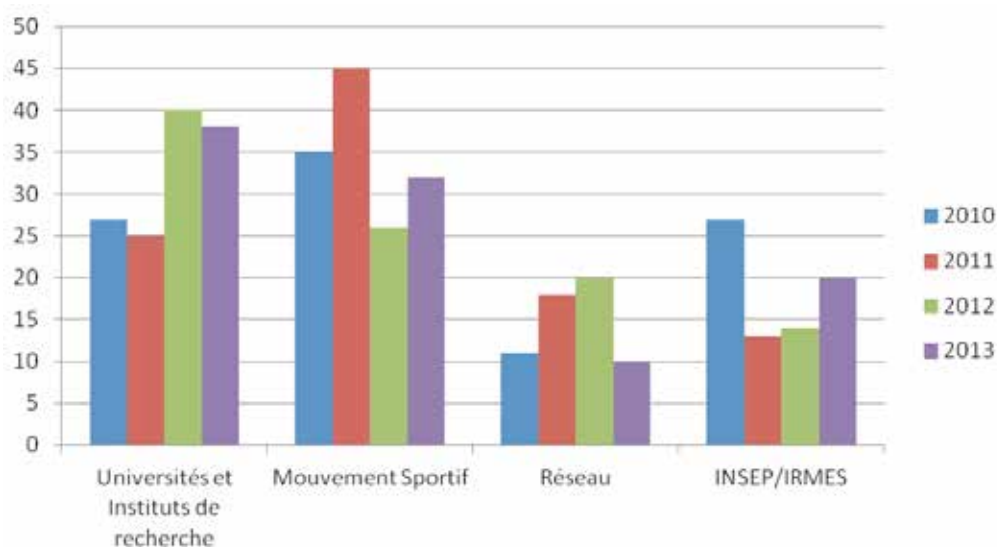
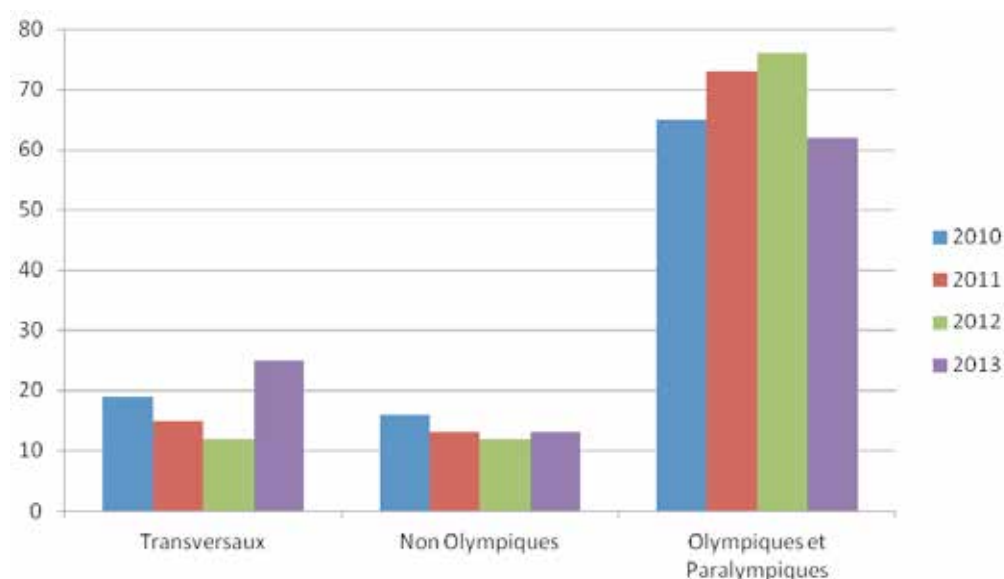


Figure 2 : Evolution de la répartition (%) des projets de recherche en fonction du statut des disciplines sportives.



Contrairement aux années précédentes, l'année 2013 est caractérisée par une augmentation des projets déposés qui sont transversaux à plusieurs disciplines ainsi qu'une diminution des projets déposés impliquant uniquement une discipline sportive Olympique ou Paralympique (voir Figure 2).

3- Procédure d'expertise des dossiers de recherche

Chaque projet de recherche et de développement déposé a fait l'objet d'une double expertise portant à la fois sur l'opportunité sportive et sur la qualité scientifique. Le processus de double expertise a été présenté de manière détaillée lors de la réunion du Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) du 22/10/2013.

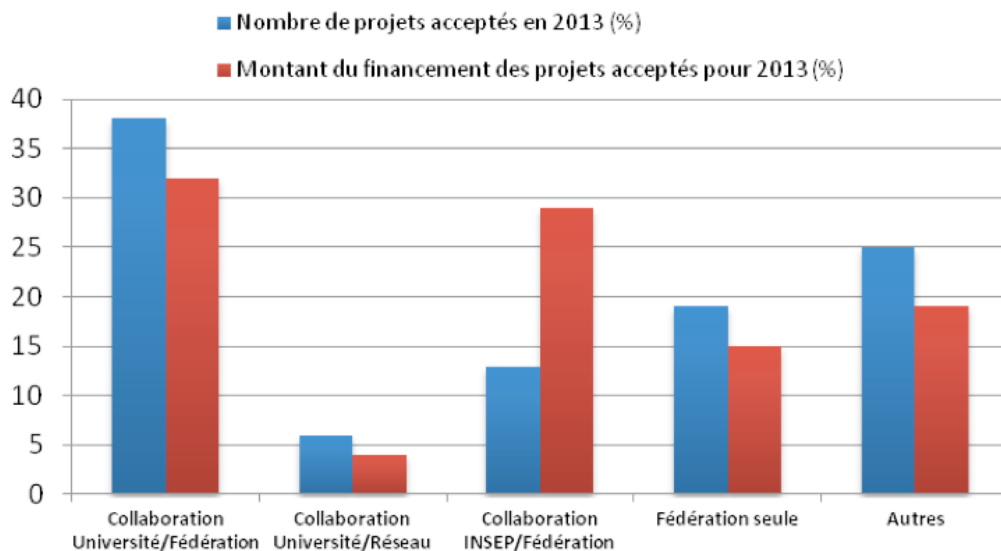
4- Résultat de la procédure d'expertise pour l'année 2013

La réunion de la commission de classement des dossiers s'est tenue le 30 octobre 2013, dont les trois membres comprenaient le Président du CSMF, le Directeur Général Adjoint de l'INSEP et de la Performance Sportive et la représentante de la Direction des Sports, ainsi qu'une personne indépendante, docteur en sciences du sport et chargée de l'instruction des dossiers. À l'issue de cette commission, 16 projets ont été sélectionnés avec attribution d'un financement à hauteur de 436,130.00 euros (pour un montant 439,830.00 euros initialement demandé), représentant 91% du montant total de l'enveloppe (479,575.00 euros).

La répartition des dossiers acceptés et des financements attribués en fonction du statut des organismes porteur de projet et de leurs collaborations sont présentées dans la figure 3.

En application des dispositions de la convention signée le 27 février 2013 entre la DS et l'INSEP, la part de la subvention disponible destinée à financer les projets présentés par l'INSEP représente 28% de l'enveloppe totale, et est donc inférieure à 30 % du montant total de l'enveloppe.

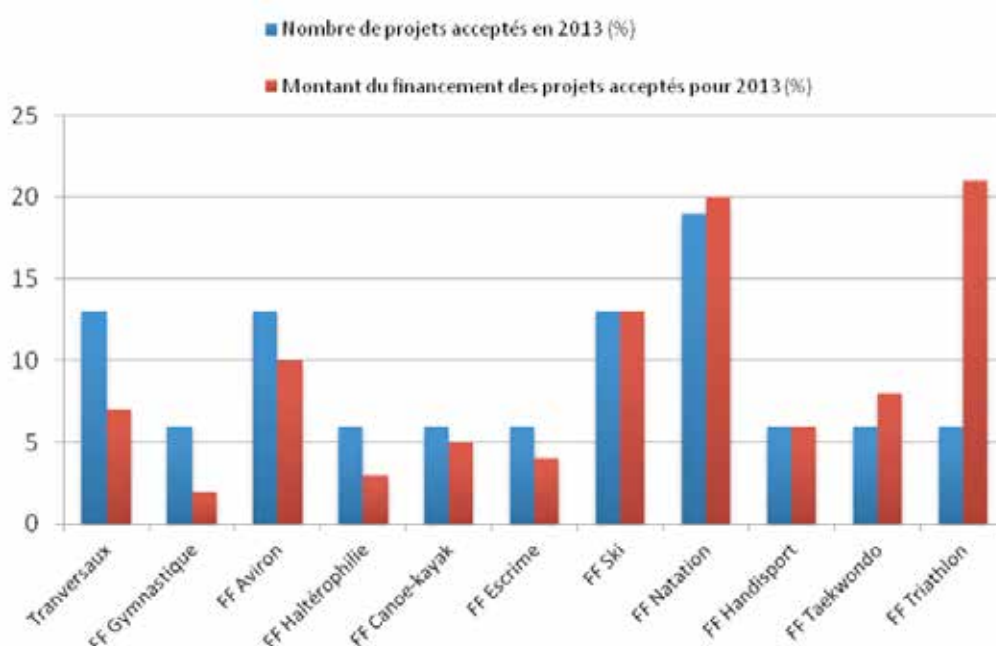
Figure 3 : Répartition (%) des projets de recherche et de leurs financements en fonction du statut des organismes porteurs de projet et de leurs collaborations



La catégorie « Autres » représentée dans la Figure 3 fait référence à des collaborations entre laboratoires indépendants et Fédérations sportives (exemple : un projet reposant sur une collaboration entre l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, l'Ecole Centrale de Nantes et la Fédération Française de Canoë-Kayak).

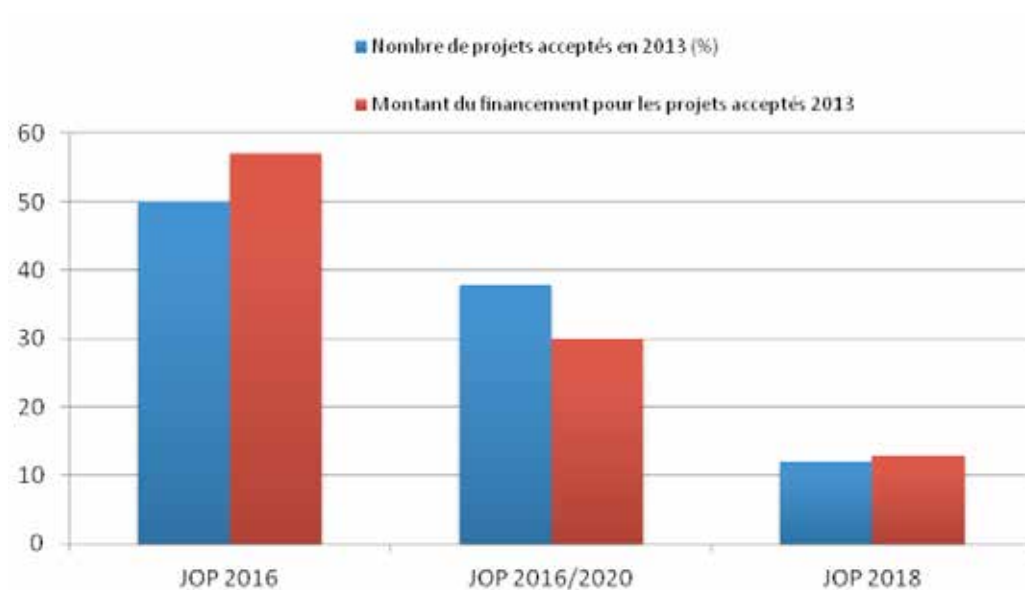
La figure 4 ci-dessous présente la répartition des dossiers acceptés et des financements en fonction des Fédérations sportives impliquées dans les projets, ainsi que la part des projets transversaux à plusieurs disciplines.

Figure 4 : Répartition (%) des dossiers acceptés et des financements en fonction des Fédérations sportives impliquées dans les projets.



La Figure 5 ci-dessous présente la répartition du nombre de projets acceptés pour 2013 et de leurs financements en fonction de l'impact visé sur les performances réalisées aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Il est intéressant de noter que 50% des projets acceptés (et 57% du financement global) ont pour objectif d'optimiser les performances qui seront réalisées aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2016.

Figure 5. Répartition (%) du nombre de projets acceptés pour 2013 et de leurs financements en fonction des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) visés dans le projet de recherche



5- Affectation des financements et information auprès des organismes

Les quarante dossiers ont fait l'objet d'une réponse, par courriel, de l'issue, favorable ou défavorable, de leur demande, accompagné des retours d'expertises (en conservant l'anonymat des experts). Pour les 16 dossiers retenus, une lettre de notification de l'acceptation du projet et de son financement, signée par le Directeur Général de l'INSEP, a été envoyée aux différents organismes porteurs de projet, afin de rendre éligibles les dépenses à compter du 8 Novembre 2013. Pour ces 16 dossiers, des conventions impliquant le mouvement sportif organisateur de la discipline concernée par le projet, la(les) structure(s) de recherche et l'INSEP ont été signées pour 11 d'entre elles et transmises au service financier de l'INSEP pour versement du montant alloué.

Ces conventions présentent les modalités de financement des projets. Chaque projet est financé dans un premier temps par un versement de 85% du montant accordé. L'INSEP verse ce montant directement à l'organisme déclaré comme « titulaire de la convention », tel que défini dans le dossier de demande de financements déposé par les porteurs de projets.

Chaque projet sera financé, dans un second temps, par le versement des 15% restants (solde) du montant accordé. L'INSEP versera ce complément à l'organisme qui a déjà reçu les 85% du montant accordé, dès la réception des différents rapports et documents précisés dans chaque convention :

- un rapport scientifique terminal de diffusion des nouvelles connaissances ;
- un rapport financier annexe au rapport scientifique terminal, présentant un bilan des dépenses et des recettes ainsi que les copies des factures des investissements réalisés ;
- un résumé d'environ 250 mots, et un document d'environ 3 à 4 pages précisant les implications directes pour l'entraînement et l'optimisation de la performance.

L'INSEP se réserve le droit de faire étudier la qualité scientifique, ainsi que la conformité entre le projet initial et les documents produits, par un expert scientifique externe à l'INSEP et/ou par le CSMF de l'INSEP.

Pour les 24 dossiers refusés, les expertises portant sur la validité scientifique et l'opportunité sportive ont été envoyées aux porteurs de projets.

6- Calendrier de réalisation :

La répartition des dossiers acceptés et des financements attribués en fonction du statut des organismes porteur de projet et de leurs collaborations sont présentées dans la figure 3.

En application des dispositions de la convention signée le 27 février 2013 entre la DS et l'INSEP, la part de la subvention disponible destinée à financer les projets présentés par l'INSEP représente 28% de l'enveloppe totale, et est donc inférieure à 30 % du montant total de l'enveloppe.

Actions réalisées :	Date :
Publication de l'Appel à Projets	19 avril 2013
Retour des Projets	31 mai 2013
Signature convention MSJEPVA/DS/INSEP	27 février 2013
Retour des expertises scientifiques	15 octobre 2013
Classement des projets	30 octobre 2013
Lettre et courriel d'information sur l'issue des dossiers	1er - 8 novembre 2013
Conventions rédigées et envoyées par l'INSEP	Novembre - décembre 2013
Retour d'expertises envoyées par l'INSEP	1er - 8 novembre 2013
Signature des conventions	Décembre 2013 - avril 2014



INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

En 2013, l'IRMES a développé ses programmes de formation, de recherche et de publication selon ses trois axes principaux : Physiopathologie, Epidémiologie de la performance, Bénéfices sanitaires des activités physiques ou sportives. Le quatrième axe constitue maintenant l'équipe de physiologie expérimentale, équipe d'accueil de l'université Paris Descartes, située au Centre Universitaire des Saints Pères qui a débuté en octobre ses protocoles de recherche sur l'effet de l'exercice chez le rongeur. Les buts sont de contribuer à repousser les frontières de la connaissance, de participer à l'acquisition de connaissances ouvrant la voie à des applications identifiées, en particulier pour la performance de haut niveau et le domaine sanitaire, et de préparer les réponses à des enjeux socio-économiques majeurs. Ce bilan a été jugé favorablement par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), après sa visite sur site le 22 janvier dernier.

Les avancées ont été réalisées dans les champs suivants:

Physiopathologie

L'étude « Impact des ruptures du ligament croisé antérieur » sur les performances et la carrière des skieurs alpins français, financée par l'appel d'offre 2012 permettra une évaluation de long terme du suivi des équipes de France de ski alpin. Les analyses permettront d'estimer l'impact de la rupture sur le retour à la compétition de haut niveau.

Deux grandes études ont permis d'appréhender l'incidence des abandons et forfaits en compétition depuis le début de l'ère professionnelle du tennis ainsi que les raisons médicales de ces abandons et forfaits sur les 10 dernières années (en cours de publication). Le bilan des 20 dernières années de recueil des blessures en compétition de judo a été effectué en collaboration avec le Dr Alain Frey, responsable du département médical de l'INSEP, avec un focus particulier sur l'analyse des blessures les plus fréquentes.

Enfin, le bilan sanitaire des équipes françaises aux jeux olympiques de Londres a été réalisé en collaboration avec le Dr Philippe Le Van, responsable médical des Équipes de France Olympiques, afin d'en mettre en évidence les risques spécifiques.

Epidémiologie de la performance

Une étude parue dans le *European Heart Journal* en collaboration avec Eloi Marijon de l'INSERM a mis en évidence la plus grande longévité des cyclistes, révélant les aspects sanitaires positifs de l'activité physique de haut niveau. Deux thèses ont été soutenues (A. Sedeaud et G. Berthelot) avec mention. L'une d'entre elles débouche sur le constat de nouvelles marges d'optimisation morphométrique possibles dans le haut niveau (optimisation de l'IMC, notamment chez les athlètes féminines) afin d'améliorer la performance. Les premiers résultats de ces réflexions ont été publiés (*J. Sport Med Phys Fitness*). Une large étude est engagée avec la Fédération Française Handisport afin de mieux comprendre les limites et les marges d'optimisation pouvant exister dans ce domaine.

Santé publique et Prévention

L'IRMES a réalisé plusieurs études avec de grands acteurs du monde de la santé et poursuit son investigation de la pratique des français en terme d'activité physique ou sportive et de mobilité quotidiennes, en collaboration avec l'institut BVA et Assureurs Prévention. Une première réflexion a été menée avec le groupe Prévoir aboutissant à une convention de partenariat avec l'INSEP. Sur le plan international, cet axe de santé voit se développer de nouveaux objectifs et recommandations validées avec les travaux du Conseil Européen, de la Commission Européenne et de son Groupe Expert « Sport, Santé et Participation ». Ces projets se voient confortés à l'échelle nationale par les politiques de santé et le suivi de ces mesures par le Ministère chargé des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative mais aussi par la Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et ses Ministères Délégués avec, notamment, la remise récente du rapport du Pr Daniel Rivère : « Dispositif d'activités physiques et sportives en direction des âgés ».

Physiopathologie expérimentale

L'unité de recherche fondamentale, soutenue par l'université Paris Descartes, a vu le jour au sein de l'UFR Biomédicale du Centre Universitaire des

INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

Saints Pères. Elle structure la plateforme d'expérimentation du petit animal qui permettra de tester plusieurs combinaisons de facteurs génétiques et environnementaux sur la performance individuelle et les limites d'espèce chez le mammifère.

Collaborations Nationales et Internationales

Institutions Sportives et Fédérations

Comité National Olympique et Sportif Français

Fédération Française Handisport
Fédération Française de Ski Alpin
Fédération Française d'Escrime
Fédération Française de Tir à l'Arc
Ligue Professionnelle de Football
Fédération Française de Natation
Fédération Française d'Athlétisme
Fédération Française de Badminton
Fédération Française d'Equitation
Fédération Française de Judo
Fédération Française d'Aviron
Fédération Française de Rugby
Fédération Française de Volley-Ball
Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

Collaboration et Encadrement de thèses

Grégoire Rey, CépiDc, INSERM, Kremlin-Bicêtre

Aurélien Latouche, Laboratoires de biostatistique du CNAM, Paris

Vincent Bansaye, Centre de mathématiques appliqués (CMAP), Ecole polytechnique

Sidi Mahmoud Kaber, Laboratoire de mathématiques Jacques Louis-Lions UPMC

Gilles Bœuf & Denis Couvet, Muséum Nationale d'Histoire Naturelle

UMR 7204 MNHN-CNRS-UPMC, Conservation des espèces et suivi des populations, Paris

François Taddéi, Ariel Lindner, U1001 INSERM, Paris

Claire Tourny-Chollet, EA 3832 CETAPS, Université de Rouen

Christophe Hourde, LPE, Université de Savoie

Claude Forest, INSERM UMR-S747, Centre Universitaire des Saint Pères - UFR Biomédicale

Chantal Benelli, INSERM UMR-S747, CUSP - UFR Biomédicale

Jacques Raison, Hôpital FH Mahnès, Fleury-Mérogis

Christophe Moinard, EE4466, Faculté de Pharmacie, Université Paris Descartes

Luc Cynober, Faculté de Pharmacie, Université Paris Descartes

Christophe Magnan & Raphael Denis, CNRS EAC 4413, Université Paris Diderot

Arnaud Ferry, INSERM U974, CNRS UMR7215, Institut de Myologie, Paris

Zoubida Karim, INSERM U1149, Université Paris Diderot

Dr Hélène Desqueyroux, Ademe, Paris

Pr Alan Nevill, Université de Manchester

Dr Audrey de Nazelle, CREAL, Centre de recherches environnementales, Barcelone

Mylène Aubertin-Leheudre, GRAPA, UQAM, Canada

Formation

Formation à la recherche

- 3 Thèses en cours (1ère, 2ème et 3ème année)
- 2 Thèses soutenues
- 1 DUT, 2 Licences, 4 Masters (dont 2 étudiantes étrangères), 4 ingénieurs (ISUP) (pour un total de 35 étudiants encadrés depuis 5 ans)
- Initiation à la recherche : 6 groupes de Travaux Personnels Encadrés (pour un total de plus de 30 étudiants encadrés depuis 5 ans)
- Présentation de tous les travaux par les étudiants lors des séminaires, symposiums et congrès nationaux et internationaux de physiologie, de santé publique ou de médecine du sport auxquels participe l'IRMES.

INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

Offre de formation

- Mise en place du master Sport, Expertise et Performance de Haut Niveau inauguré en septembre 2012 entre l'INSEP et l'Université Paris Descartes

Equipe 2013

Directeur : Jean-François Toussaint

Adjoint : Scientifique Geoffroy Berthelot

Adjointe : Administrative Hélène Boucher

Chercheurs : Juliana Antero-Jacquemin, Marion Guillaume, Amal Haida, Nisrine Daou, Frédéric Dor, Andy Marc, Julien Schipman, Adrien Sedeaud, François Desgorces, Philippe Hellard, Adrien Marck, Philippe Noirez, Rémi Thomasson

Doctorants : Juliana Antero-Jacquemin, Amal Haida, Adrien Marck, Geoffroy Berthelot, Adrien Sedeaud

Masters: Catherine Kasperczyk, Anna Cristofari, Pascal Roussin, Maya Dorsey, Katrine Okholm-Kryger

Ingénieurs : Claire Castagné, Lydie Jorda, Rémi Rouet, Kévin Gris

DUT & Licences : Jean Lagrange, Marie Lhost, Claire Simon

Bilan d'Évaluation de l'AERES

Les points forts de l'IRMES reconnus par l'AERES ont été les suivants :

1. La production scientifique, avec un taux de publications annuel supérieur à 3 publications par chercheur, dans des revues internationales de très bon impact, les étudiants et ITA participant aux publications en tant que signataires.
2. La forte attractivité universitaire pour l'accueil d'étudiants en master et en thèses, lesquels sont bien suivis, disposent de bourses de financement et sont associés aux publications. Cette attractivité liée à la collaboration avec de nombreux masters augmentera encore avec la création du master « Sport, Expertise et Performance de haut niveau », coordonné sur le plan universitaire par le directeur de l'unité, avec un rayonnement international excellent.

3. L'interdisciplinarité propre à cette recherche entre sport, médecine, mathématique, épidémiologie, permet le rapprochement entre la modélisation de l'évolution des performances et les effets du vieillissement en population.

4. Le soutien des tutelles important : l'implantation au sein de l'INSEP apportant un accès facilité aux données, ainsi qu'une collaboration avec les unités de recherche et médicales de l'établissement. L'AP-HP permet une coordination fructueuse avec ses services de médecine du sport ; l'université Paris Descartes attribue des locaux supplémentaires (ce qui a permis de développer l'axe de physiologie animale) et le Ministère des sports apporte une aide financière substantielle. Les compléments de financement sont par ailleurs importants et diversifiés avec de nombreux contrats collaboratifs.

Les recommandations et points à améliorer ont été les suivants :

1. Clarifier les modalités de dotation des personnels prévus par l'INSERM dans la convention 2014 - 2018 puisque les postes prévus dans les conventions précédentes n'ont pas été pérennisés. Le poste d'ingénieur attribué initialement ayant été notamment rattaché à une autre unité que l'IRMES.
 2. Accroître le nombre de détenteurs d'une HDR et la taille de l'équipe.
- Ces deux recommandations seront suivies d'effet dès cette année puisque le renouvellement de convention sera préparé au printemps 2014 et que deux chercheurs (François Desgorces et Philippe Hellard) soutiendront leur HDR au premier semestre.

PUBLICATIONS 2013

13 Articles ont été publiés :

1. Marijon E, et al. Mortality of French participants in the Tour de France (1947–2012). *European Heart Journal, Fast Track*, 3 sept 2013.
2. Marquet LA, et al. No effect of weight cycling on the post-career BMI of weight class elite athletes. *BMC Public Health*. 13: 510

3. Sedeaud A, et al. Rugby morphologies: « bigger and taller », reflects an early directional selection. *J Sports Med Phys Fit.* 53:185-191.

4. Schaal K, et al. Effect of recovery mode on post-exercise vagal reactivation in synchronized swimmers. *Appl Physiol Nutr Metab* 38: 126

5. Hellard P, et al. Identifying optimal overload and taper in elite swimmers over time. *J Sports Sci Med* 2013, 12 : 668

6. Sedeaud A, et al. BMI, performance parameter for speed improvement. *PLoS ONE* 2014

7. Marijon E, et al. Major regional disparities in outcomes after sudden cardiac arrest during sports. *Eur Heart J.* 2013 [27/6/13] doi:10.1093/eurheartj/ehs282

8. Haida A, et al. Environment and scheduling effects on sprint and middle distance running performances. *PLoS ONE.* DOI: 10.1371/journal.pone.0079548

9. Marc A, et al. Marathon progress: demography, physiology and environment. *J Sports Science.* Doi : 10.1080/02640414.2013.835436

10. Marck A, et al. Les piliers d'un nouvel Humanisme. Limites humaines, plafonds ou transition: quel à-venir à la crise ? *Futuribles* Nov 2013

11. Ventura G, et al. Effect of citrulline on muscle functions during moderate dietary restriction in healthy adult rats. *Amino Acids.* 45(5):1123

12. Faure C, et al. Citrulline enhances myofibrillar constituents expression of skeletal muscle in malnourished aged rats. *Proteomics.* 13(14):2191

13. Hourdé C, et al. Protective effect of female gender-related factors on muscle force-generating capacity in the dystrophic mdx mouse. *Muscle Nerve.* 48(1):68

2 Thèses ont été soutenues :

1. Geoffroy Berthelot. The phenotypic expansion and its boundaries. Ecole Doctorale Frontières du vivant. Université Paris Descartes. Soutenue le 12 Novembre 2013. Très honorable avec félicitations du Jury.

2. Adrien Sedeaud. Caractéristiques anthropométriques et performances de haut niveau: évolutions, indicateurs et optimisations. Insep / Université Paris Descartes. Soutenue le 18 Novembre 2013. Très honorable avec félicitations du Jury.

6 Chapitres ou Livres ont été rédigés : Encyclopédie Médico-Chirurgicale (2) ; Gouvernance du Très Long Terme ; Documentation Française ; Médecine du sport ; Londres 2012 ; Human Kinectics

34 invitations en conférence (Ligue Professionnelle de Football; Terra Nova; AP-HP; GR-Ex, Laboratoire d'Excellence; Insep; Journées de Nutrition Pratique; Forum «Pouvoir et responsabilité: Restaurer la confiance» Rennes; Cité des Sciences et de l'Industrie; Medscape; Mairie de Bègles ; CNRS Unité de Biologie Fonctionnelle et Adaptative ; Les Bibliothèques idéales Strasbourg ; Mairie du 3ème Arrdt de Paris; Club des Cardiologues du Sport ; Colloque Vaccination et Maladies Chroniques ; RATP ; i-Lab Air-Liquide ; Journées Pierre de Coubertin ; Journées Médicales de l'Insep ; Université Paris Diderot ; Comité régional de Lorraine des Joinvillais; Journées Lycéenne du Comité National d'Éthique St Germain en Laye ; Accenture ; Direction Générale de la Gendarmerie Nationale)

21 abstracts ont été présentés en congrès (Congrès de Physiologie, Pharmacologie et Thérapeutique, Angers; International Muscle Symposium, Montréal; Congrès des Chercheurs en Sciences du Sport, Paris; Symposium de l'IRMES, Congrès SFMES, Strasbourg; Congrès Pour la Science, Paris).

Participation aux recommandations européennes

Première proposition de recommandation du Conseil Européen sur les bénéfices sanitaires de l'activité physique ou sportive, à l'initiative de la Commission Européenne. Bruxelles, 28 août 2013 http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-793_en.htm

New initiative to promote physical activity in Europe: "Proposal for a Council recommendation on promoting health-enhancing physical activity across sectors" new initiative to promote physical activity in Europe - Europa

Monitoring framework for the implementation of policies to promote health enhancing physical activity (HEPA), based on the EU Physical Activity Guidelines accompanying the "Proposal for a Council Recommendation on promoting HEPA". <http://new.eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52013PC0603&from=EN>

INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

Auditions internationales

Conseil Européen. Futures priorités Européennes en terme de bénéfices sanitaires de l'activité physique ou sportive. Bruxelles, 17 septembre 2013

Commission Européenne. Objectifs Européens dans le domaine du sport, de la santé et de la participation. 6 février 2013, Bruxelles

Auditions nationales

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative. Activité physique ou Sportive des Seniors.

Haut Conseil de la Santé Publique. Champs électromagnétiques & nanomatériaux: risques émergents, 2ème Plan National Santé Environnement. HCSP

OCLAESP, Dopage et Longévité, DGGN Issy les Moulineaux

Club Parlementaire Sport Économie Cité. Sport & Santé : L'obésité comme enjeu de politique publique. Assemblée Nationale.

Plus de 230 interventions média ont porté sur :

la longévité des athlètes de haut niveau (TF1: JT 20h, France 3: JT 12h30, France 5, AFP, RMC, Canal +, BFM TV, France 24, Reuters, Wall Street Journal, New York Times, Herald Tribune, New York Daily News, Nature World News, Irish Times, The Globe and Mail, The Guardian, China Daily, Asia One, The Hindu, Radio Télévision Suisse, La Libre Belgique, A Tribuna Brasil, Noticias Terra, News Malaysia, The Jakarta Globe, AFP, France Inter, Europe 1, France Info, France Inter, France Bleu, Le Monde, Le Figaro, Libération, La Croix, Rue 89, Le Parisien, 20 minutes, Métro, L'Equipe.fr, L'Express, Le Nouvel Obs, L'Expansion, Le Point, Top Santé, Le Quotidien du Médecin, Allo Docteur, Santé Magazine, Le Généraliste, Médecine du Sport, Presse INSERM, Science et Avenir, Ouest France, Midi Libre, Sud Ouest, France Guyane, Le Dauphiné Libéré, Nord Eclair, L'Alsace, Eurosport, Huffington Post).

Le sport & la santé (France Inter, TF1, France 24, AFP, M6, iTélé, Le Parisien, Pour la Science, Europe 1, Santé Magazine, Allodocteurs.fr, L'Express, Direct Matin,

RTL, France TV, La Croix, Doctissimo, Le Parisien, Le Nouvel Observateur, Acteurs du Sport, Santé Magazine, Mouvement Européen, Science et Santé, Sport & Citoyenneté, Les Echos, Bien Vieillir, Sud Ouest, E=M6, Allo Docteur, France 5).

L'évolution des performances (Canal +, LCI TF1, Newsring, Le Nouvel Observateur, RTL, idFM98, Le JDD, Libération, Le Monde, Science & Vie Junior, Universciences, France Inter, Egora, L'Equipe).

Le dopage (RFI, Le Parisien, Top Santé, Medscape, Heise Online) ou la génétique dans le sport (L'Équipe 21).



DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (DFC2S)

I. LES CHIFFRES CLÉ DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT EN 2013

- Managers du sport de haut niveau : 50 cadres (9 femmes – 41 hommes) / 104 journées (dont 22 journées collectives)
- Entraîneurs de haut niveau : 355 cadres (58 femmes – 297 hommes) / 306 journées (dont 266 journées collectives / sans la FOAD)
- Accompagnateurs des acteurs du SHN : 30 cadres (15 femmes – 15 hommes) / 71 journées (dont 18 journées collectives)
- Chefs de projet sport : 149 cadres (30 femmes – 119 hommes) / 52 journées (dont 36 journées collectives)

Au total, 533 journées de formation professionnelle ont été organisées au sein de l'INSEP pour 584 cadres ayant participé à au moins une journée de FPC.

Suite à un dysfonctionnement de la plateforme, le nombre de journées de FPC en FOAD n'est pas connu. Les 533 journées de 2013 sont à comparer à 557 journées en 2012. La diminution de 24 jours s'explique principalement par le fonctionnement du TMS 3 sur 5 mois et celui de l'EMA 2 (juin) sur 6 mois.

II. LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE 2013 AU SEIN DU DFC2S

L'objectif du DFC2S de « passer d'une FPC à une APC » se matérialise en 2013, avec près de 35 % des journées de formation réalisés en individuel entre le cadre en formation et son tuteur/accompagnateur (191 jours cumulés pour un total de 533 jours de FPC).

Ce chiffre confirme la mise en œuvre des orientations pédagogiques sur lesquelles le dispositif de FPC des cadres supérieurs du sport repose : développer les compétences du cadre à partir de son activité professionnelle et suivre l'émergence de ses besoins au fil de la formation.

Cette orientation est facilitée par le travail conduit en même temps par le « groupe accompagnement » (GRAC). Ce groupe mène une réflexion sur la spécifici-

té de l'accompagnement des acteurs du sport de haut niveau. Cela permet de mettre en place des actions de FPC visant à développer cette expertise auprès des CTS, des cadres des EPN. Le label d'accompagnateur d'acteurs du sport de haut niveau, validé par le CA de novembre 2013 vient en appui de cet axe de développement.

Janvier 2013 a vu s'appliquer les nouvelles règles de prise en charge de l'hébergement et de la restauration du cadre pendant l'action de FPC. Les résultats 2013 n'indiquent pas de difficulté particulière ; seules des remarques ou commentaires de CTS et de conseillers régionaux de formation conduisent à être attentifs en 2014, et ce d'autant que les tarifs de l'INSEP, soumis à la TVA à compter du 1er janvier 2014, vont subir une augmentation.

Enfin, 2013 est la première année qui a vu fonctionner le dispositif de FPC dans sa globalité, le dernier Executive Master ayant été validé au conseil d'administration d'avril 2012.

Cette mise en œuvre permet de bien identifier 3 formats de FPC :

- Le module thématique qui propose au cadre 3 jours de prise de recul par rapport à son quotidien sur une problématique.
- Le certificat de compétence spécifique (CCS) qui vise le développement d'une compétence ciblée grâce à un parcours de 15 jours validé par un certificat délivré à l'issue d'une évaluation finale.
- L'Executive Master (EM) entre 35 et 40 jours d'un parcours individualisé de formation qui vise le développement des compétences nécessaires au stagiaire pour mener son projet professionnel.

Le DFC2S s'interroge actuellement sur la suite à donner à la dynamique de travail collectif créée entre les cadres participants par ces 2 derniers formats. Parmi les pistes envisagées, celle de constituer des groupes d'experts par thématique devrait se développer ; chaque équipe serait réunie 1 à 2 fois par année pour échanger sur leurs pratiques, voir les axes de progrès, améliorant ainsi leur niveau de qualification. Ces « experts » deviennent ainsi des personnes ressources au service des acteurs de la performance de haut niveau.

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (DFC2S)

III. LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MANAGERS DES ORGANISATIONS SPORTIVES :

Executive Master Trajectoire Manager Sport // Accompagnement des nouveaux DTN

LES CHIFFRES CLE DE LA FORMATION « TMS » ET « ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX DTN »

■ Journées de formation

22 journées collectives et 82 journées d'accompagnement individuel : Soit 104 jours de formation

■ Effectifs et profils des cadres

Nombre total de cadres ayant suivi au moins une action 50

Hommes 41

Femmes 9

Nombre de CTS entraîneurs 0

Nombre de CTS 37

Nombre de cadres d'état du MS 46

Nombre de cadres privés 4

■ Effectifs et profils des cadres inscrits en EM TMS.

Nombre total de stagiaires 30

Hommes 24

Femmes 6

Nombre de cadres d'état du MS inscrits dans l'EM 26

Nombre de cadres PRIVÉS inscrits dans l'EM 4

■ TMS (2de et 3^{ème} promotions)

18 journées collectives et 75 jours d'accompagnement individuel

Soit 93 jours de formation

Cadres des 2 promotions

30 stagiaires (6 femmes ; 24 hommes) :

26 cadres d'Etat, répartis dans diverses structures :

■ Fédérations : Judo - Athlétisme - Volleyball - Education physique dans le monde moderne sport pour tous - Football américain - Rugby à XIII - Union française des œuvres laïques d'éducation physique - Char à voile - Rugby - Baseball - Canoë kayak - Tennis - Boxe - Squash,

■ INSEP,

■ Direction des sports,

■ Etablissements (CREPS, CNSNM),

■ Directions régionales.

4 cadres de droit privé

Ce bilan souhaite mettre l'accent sur :

■ La dynamique de la formation

18 fédérations auront à terme au moins un cadre formé via « Trajectoire Manager Sport ».

Depuis trois ans et, conformément aux attentes des partenaires concernés (DS, CNOSF, As DTN), le TMS a concouru à la préparation des cadres en vue de l'accès et/ou du maintien sur des postes à responsabilités.

■ La dynamique de réseau

TMS bénéficie d'une « promotion interne » relevant de l'animation du « réseau TMS » qui se met naturellement en place par le biais de la démarche même de cette formation qui promeut cet aspect du « management projet ». Plus de 140 intervenants sont désormais sollicités en formation et contribuent aussi à dynamiser les interactions. Les stages en situation professionnelle permettent aussi d'impulser cet aspect dans la mesure où les stagiaires ouvrent leurs structures fédérales aux collègues. Enfin, des stages thématiques et complémentaires aux thématiques abordées lors des séminaires TMS, favorisent grandement la relation d'échange et de partage entre les stagiaires des différentes cohortes.

Fort de l'expérience dans la conduite de ce projet innovant de formation ouvert en 2011, TMS 2014 s'inscrit comme une réponse possible visant à soutenir les cadres en situation de prise de décision professionnelle que ce soit, dans la conduite de projet de direction, dans une période de repositionnement professionnel, ou encore dans la préparation de reconversion.

Fin 2013, 11 stagiaires (sur 43 correspondant aux 3 premières promotions) ont soutenu leur mémoire et sont certifiés.

La fin de l'année 2013 a vu le recrutement de la quatrième promotion et verra le lancement de l'action au premier trimestre 2014 (mars 2014 – décembre 2014).

Accompagnement des nouveaux DTN

4 journées collectives et 7 jours d'accompagnement individuel (positionnement)

Soit 11 jours de formation

20 stagiaires (3 femmes ; 17 hommes)

La démarche de formation s'appuie sur les pratiques de la FPC des cadres supérieurs du sport et se caractérise par l'accompagnement :

- Accompagnement collectif : créer des espaces d'échange visant à débattre sur leurs questions d'actualité et à créer un réseau de professionnels.
- Accompagnement individuel : apporter des réponses aux besoins de chacun dans des domaines ciblés (expertises pour le PES ou la CO – coaching – tutorat – formation (anglais par exemple).

En ce qui concerne l'accompagnement collectif, 2 sessions collectives se sont déroulées au dernier trimestre 2013.

L'accompagnement individuel est assuré pour les Olympiques par le correspondant MOP et pour les autres DTN par le DFC2S.

Chaque DTN a été invité à se rapprocher, selon son choix, d'un « DTN tuteur » parmi une liste de cadres établie avec l'As DTN.

Des coachings individuels sont engagés pour 3 DTN en ayant fait la demande.

VI. LA FORMATION CONDUISANT A L'EXECUTIVE MASTER

« ACCOMPAGNATEURS DES ACTEURS DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

LES CHIFFRES CLE DE LA FORMATION « EXECUTIVE MASTER ACCOMPAGNATEUR » (EMA)

- Journées de formation

18 journées collectives et 53 journées d'accompagnement individuel

Soit 71 jours de formation



DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (DFC2S)

Effectifs et profils des cadres

Nombre de stagiaires 15

Hommes 7

Femmes 8

Nombre de CTS entraîneurs 4

Nombre de CTS 9

Nombre de cadres d'état du MS 13

Nombre de cadres privés 2

Les 13 cadres d'Etat se répartissent comme suit :

- 9 CTS de 8 fédérations (1 de la FF athlétisme - 2 de la FF de gymnastique - 1 de la FF de handball - 1 de la FF de natation - 1 de la FF de tennis de table - 1 de la FF des sports de glace - 1 de la FF du triathlon - 1 de la FF de volleyball)

- 4 cadres de l'INSEP (2 de la MEX - 1 de la MAP - 1 de la M SHN)

En octobre 15 stagiaires (7 femmes - 8 hommes) ont été recrutés pour la troisième promotion :

- 8 CTS de 6 fédérations (1 de la FF de canoë-kayak - 2 de la FF de gymnastique - 1 de la FF de handball - 2 de la FF de natation - 1 de la FF de tennis de table - 1 de la FF de voile)

- 4 cadres de l'INSEP (1 du DFC2S - 2 du DOFER - 1 SHN affectée sur un poste réservé)

- 3 cadres de droit privé

L'année 2013 a vu :

- la poursuite et la fin de la seconde promotion de l'EMA débutée en février 2012.

Les cadres ont suivi 16 jours de formation et se sont engagés dans la première des trois épreuves conduisant à la certification : le temps d'évaluation sur le développement personnel (1er et 2 octobre 2013).

- le recrutement de la troisième promotion (octobre 2013) pour un lancement de la formation en février 2014.

En novembre 2013, chaque stagiaire retenu a participé à un entretien de positionnement.

Ce bilan souhaite mettre l'accent sur 3 points :

L'évolution du dispositif de certification

Un temps spécifique d'évaluation du parcours de développement personnel a été intégré, notamment pour prendre en compte les préconisations du jury des stagiaires de la 1ère promotion : « sortir » la partie développement personnel du mémoire professionnel.



La participation à cette session d'évaluation, à laquelle se sont soumis les 15 stagiaires de la 2^{ème} promo, conditionne la possibilité de poursuivre les autres temps de l'évaluation terminale.

L'EMA, un moyen de développer la posture d'accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau et de partager la vision de l'accompagnement développée par l'INSEP / le GRAC par :

- la formation de 42 cadres représentant 13 fédérations,
- la décentralisation de modules de formation au sein d'établissements du Grand INSEP, ces modules étant l'occasion d'accompagnement des personnels de ces établissements,
- l'accompagnement des stagiaires de la promotion en cours par les certifiés de la précédente promotion (complété par des coaches professionnels d'établissement appartenant au GRAC) avec poursuite d'un dispositif de FPC de ces accompagnateurs,
- le témoignage de stagiaires des premières promotions dans la formation, sur leur intégration de la posture d'accompagnateur notamment dans le cadre de leur pratique d'entraîneur ou de chef de projet de performance et le partage de leur vision de l'accompagnement des acteurs du SHN.

L'EMA une formation demandée et connue

Le nombre de demandes déposées par des cadres répondant au profil du public cible et connaissant les attentes de ce dispositif a été plus important que le nombre de places disponibles.

Cela peut s'expliquer par :

- le bouche à oreille positif des anciens stagiaires et la reconnaissance qu'est en train d'acquérir l'EMA,
- l'utilisation de cette formation par certaines fédérations pour répondre à la mise en place de stratégie fédérale (exemple de la FF Gymnastique avec la mise en place de la Mission Accompagnement à la performance, de la FF handball avec l'accompagnement de ses meilleurs espoirs nationaux),

- la cohérence entre le dispositif de FPC (mise en place de modules « mieux se connaître » conseillés

aux candidats potentiels à l'EMA avant une éventuelle entrée) et celui de l'EMA.

PERSPECTIVES

Pour répondre à l'intérêt porté à l'accompagnement et plus globalement au développement des compétences relationnelles, ainsi qu'à des demandes fédérales, d'établissements du Grand INSEP, ou d'acteurs du sport de haut niveau, plusieurs pistes sont envisagées.

Proposition d'actions de formation complémentaires à l'EMA

- Offre de modules de spécialisation, tel que l'« accompagnement individuel et collectif au travers du prisme de l'approche action type ».
- Vers la création de formations (CCS, d'une durée d'environ 15 jours) axées sur le développement des compétences relationnelles / développement personnel, d'un format intermédiaire entre celui de l'EMA (40 jours) et celui du module « mieux se connaître pour mieux accompagner » de la FPC (6 jours).

Questionner la fréquence de mise en place de nouvelle promotion de l'EMA

A l'heure actuelle, la nouvelle promotion de l'EMA est lancée dès que la formation précédente est terminée. Se faire chevaucher deux promotions est une piste de réflexion à retenir si les demandes demeurent importantes.

V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

LES CHIFFRES CLE DE LA FORMATION « FPC / EXECUTIVE MASTER ENTRAÎNEUR »

- Journées de formation

306 journées dont :

* 266 journées collectives (dont 86 J modules et 180 J langue tutorée),

* 40 journées d'accompagnement individuel

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (DFC2S)

● Effectifs et profils des cadres 2013

Nombre total d'inscriptions 355

Hommes 297

Femmes 58

Nombre de CTS entraîneurs 247

Nombre de CTS 276

Nombre de cadres d'état du MS 302

Nombre de cadres privés 53

Nombre de STAGES 27

Nombre total de cadres ayant suivi au moins une action 220

● Effectifs et profils des cadres inscrits en EM Entraîneur.

Nombre total de stagiaires 14

Hommes 12

Femmes 2

Nombre de cadres d'état du MS inscrits dans l'EM 9

Nombre de cadres PRIVÉS inscrits dans l'EM 5

La comparaison du nombre de jours de formation avec 2012 est rendue difficile car la plateforme de la FOAD a dysfonctionné sur les statistiques de connexions en 2013.

A noter que l'impact du changement de modalités de prise en charge des frais (déplacements, hébergement, restauration) n'a pas pu être évalué.

Quelques cadres ont signifié leur désistement suite à un refus de prise en charge de leur DRJSCS, mais combien ne se sont pas inscrits pour la même raison ?

Ce bilan propose de souligner trois points :

● La continuité des actions

Dans sa volonté de répondre aux besoins exprimés par les professionnels de l'entraînement, le DFC2S a construit son offre autour de 3 axes :

* Les modules dits « techniques » où il s'agit de développer les connaissances et les savoir-faire professionnels dans la maîtrise d'outils opérationnels. Cet axe est constitué essentiellement des modules de Préparation Physique, mais aussi de la Vidéo et la Communication [7 modules],

* Les modules « réflexion métier » où il s'agit de confronter les visions et les approches autour de problématiques liées à l'entraînement et la performance de haut-niveau [13 modules],

* Les modules « développement personnel » où il s'agit de développer ses compétences relationnelles [8 modules].

Un module « Accompagner le changement » a été proposé en réponse à une demande fédérale (FFCK)

● L'émergence d'un nouveau format

Fort du succès du CCS « Individualisation de l'entraînement et VFC » proposé en 2012 et ayant permis la certification de 7 cadres en 2013, un 3ème format de FPC se dégage en termes de réponses aux attentes et besoins des professionnels :

En complément de l'offre modulaire et de l'EM, le format Certificat de Compétence Spécifique (CCS) vise le développement d'une compétence ciblée en une quinzaine de journées de formation réparties en modules de 3 jours.

En 2013, un CCS « réathlétisation » a été proposé.

25 candidatures ont été enregistrées pour une promotion de 15 personnes.

Le format CCS génère un effet « promo » positif que l'on mesure dans la dynamique pédagogique qui s'installe au fil des modules. Des collaborations interfédérales voient le jour, de même que l'affirmation d'une volonté de « poursuivre l'aventure » au travers de la constitution d'un groupe visant le développement partagée de l'expertise au service des acteurs du sport de haut-niveau.

D'autres CCS pourraient voir le jour en fonction de l'actualité, de besoins identifiés, ou de demandes de cadres.

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (DFC2S)

- Le fonctionnement de l'Executive Master Entraîneur

Le dispositif EME arrive à son rythme de croisière.

14 cadres sont inscrits dans le dispositif ; d'autres prennent des renseignements et devraient très prochainement y entrer.

Profils professionnels Fédérations ou organisations

- 6 entraîneurs nationaux, en responsabilité sur des projets de performance de niveau international, jeune (4) ou élite (2)
- 2 cadres privés, en charge du projet d'entraînement en centre de formation
- 2 cadres privés, chef de projet de performance de structures issues du sport professionnel
- 1 cadre privé, chef de projet de performance
- 2 cadres en recherche de mutation professionnelle : du pôle espoir à Elite senior
- 1 cadre d'état ayant changé d'univers professionnel en cours de formation : d'une FF à un TOM • FF Voile, 1
- FF Gymnastique, 1
- FF Handball, 4
- FF Judo, 2
- FF Karaté, 1
- FF Basketball, 1
- FF Hockey sur gazon, 1
- Club Nautique Havrais, 1
- PSG Football, 1
- LOU Rugby, 1

6 cadres ont terminé leur parcours de formation et travaillent sur la rédaction du mémoire professionnel. Ils sortiront rapidement des listes et laisseront la place à de nouveaux entrants.

Les premières certifications seront délivrées en 2014.

En s'appuyant sur ces éléments de bilan, le DFC2S doit poursuivre ses efforts pour intéresser les entraîneurs de haut niveau aux actions de FPC.

L'actualisation de la liste des personnels exerçant des missions de CTS concernés par l'offre est plus que

jamais une nécessité, particulièrement après une période où les staffs nationaux ont été en grande partie renouvelés.

VI. LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE « CHEF DE PROJET SPORT »

LES CHIFFRES CLE DE LA FORMATION « FPC / EXECUTIVE MASTER CHEF DE PROJET SPORT » (EM CPS)

- Journées de formation

36 journées collectives et 16 journées d'accompagnement individuel

Soit 52 jours de formation

- Effectifs et profils des cadres

Nombre total 149

Hommes 119

Femmes 30

Nombre de CTS entraîneurs 2

Nombre de CTS 107

Nombre de cadres d'état du MS 141

Nombre de cadres privés 08

Nombre de STAGES 12

- Effectifs et profils des cadres inscrits en EM CPS.

Nombre total de stagiaires 17

Hommes 14

Femmes 03

Nombre de cadres d'état du MS inscrits dans l'EM 14

Nombre de cadres PRIVÉS inscrits dans l'EM 3

Ce bilan souhaite mettre l'accent sur trois points :

- Les modules de FPC pour conforter, répondre et innover

Conforter, car l'offre de formation s'est attachée à traiter régulièrement les modules qui portent sur l'analyse d'un environnement complexe, sur la mobilisation des ressources et sur le travail avec un réseau d'acteurs hétérogène. Tous les stages programmés se sont déroulés, avec un effectif moyen de 12 candidats.

Répondre, car un module de FPC relatif à l'accompagnement au changement a été organisé pour répondre à une situation réelle rencontrée par une équipe fédérale qui a fait appel au DFC2S pour l'accompagner dans la recherche de solution. Cette étude de cas a été le « fil rouge » de l'action de FPC qui a été ouverte à des cadres d'autres fédérations. Cette démarche qui a contribué à aider et à structurer une réponse partagée a été fortement appréciée tant par l'équipe « demandeuse » que par les autres stagiaires.

Répondre aussi, car l'offre de FPC s'adapte aux besoins émergents des travaux d'étude conduits par les stagiaires en Executive Master.

Innover afin de répondre au souci des instances supérieures du sport français de promouvoir les capacités de la France à organiser des événements internationaux majeurs : le DFC2S a créé un module sur comment « générer des opportunités de développement à partir d'un événement sportif ».

■ Un modèle pédagogique confirmé

Chaque module, organisé sur 3 jours, s'appuie sur un modèle pédagogique qui privilégie les éclairages croisés à partir de thématiques professionnelles partagées avec les cadres inscrits. C'est une formation « de pair à pair », utilisant les problématiques des uns et des autres comme autant d'études de cas.

Elle est enrichie par des interventions de nature théorique et des témoignages de professionnels ayant adopté une posture réflexive.

Cette organisation donne entière satisfaction aux professionnels en recherche à la fois d'outils concrets et de mises en situation réelles. La mixité des publics inscrits constituent également une grande richesse.

■ L'EM CPS : une montée en puissance.

Depuis son lancement au printemps 2012, les effectifs ne cessent d'augmenter : depuis les 11 premiers candidats retenus, ils sont désormais 17 et les demandes pour entrer en EM CPS sont de 8. Deux candidats ont finalisé leur objet d'étude et se présenteront à la certification de l'EM CPS en février 2014. Les critères de recrutement restent en priorité :

- une mission et une activité avérée de chef de projet en cours ;
- un projet d'évolution professionnelle nécessitant une montée en compétence ;
- un appui fort de l'organisation et de son supérieur hiérarchique (DTN pour les CTS).

Ce recrutement conduit à une bonne diversité des profils et des environnements professionnels comme le montre le tableau suivant :

Profils professionnels Fédérations ou organisations 14 cadres chef de projet « développement/formation » en responsabilité nationale en fédération

1 cadre chef de projet formation en CREPS en reconversion professionnelle (EN Canoë-Kayak)

1 cadre chef de projet performance sportive de haut niveau « directeur de pôle France »

1 cadre chef de projet performance sportive de haut niveau profil « Directeur Equipe de France »

Football 3, Handball 2, Escrime 2, Athlétisme 1, Sports de contact 1, Surf 1, CREPS de Lorraine 1, Judo 1, Lutte 1, Boxe 1, handisport 1, FSGT 1, Haltérophilie 1,

Ce tableau laisse apparaître que 12 fédérations sont représentées dans cet EM CPS ainsi qu'un établissement du ministère des sports. Il convient de remarquer que la majorité des candidats (14 sur 17) occupent de réelles fonctions de chef de projet « développement/formation » à des postes de responsabilité nationale en fédération.



DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION SPORTIVE (DIS)

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION SPORTIVE (DIS)

I. LE PÔLE INFO DOC

Ce pôle regroupe le centre de ressources documentaires, les publications écrites, les archives administratives, les actions de terminologie sportive et la veille stratégique pour l'année 2013.

A. Le Centre de Ressources Documentaires

La médiathèque a repositionné ses missions afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Elle n'a pas d'obligation à couvrir l'ensemble des champs du sport, mais s'inscrit dans le sport de haut niveau et son environnement. Elle devient un véritable centre de ressources documentaires focalisé sur le public cible que sont les sportifs, entraîneurs et encadrement du sport de haut niveau. Les fonctions de collecte, conservation, valorisation et mise à disposition de l'information sont élargies.

Sont proposées des recherches et veilles documentaires ciblées afin d'accompagner les chercheurs et les entraîneurs dans leur recherche de performance. Une bibliothèque de loisir est créée à l'internat des mineurs.

L'enrichissement du fonds documentaire s'est poursuivi par un achat régulier de documents et une donation importante d'un particulier, essentiellement composée de périodiques, dont une collection de Match l'Intran. Le centre de ressources documentaires de l'INSEP offre ainsi l'accès de nos publics à une partie de la mémoire du sport de haut niveau.

Tableau d'enrichissement des fonds documents

	Ouvrages	Vidéo	Bandes dessinées	Articles dépouillés	Périodiques
TOTAL	26114	961	770	17673	1028
2013	879	71	161	555	203

Ces différentes catégories de documents font l'objet de prêts. Alors qu'en 2012, 2711 communications à domicile avaient été effectuées, en 2013, ce chiffre s'élève à 4078, soit une augmentation de près de 50%. Cela s'explique par une meilleure communication vers les publics internes de l'INSEP

Tableau des prêts

	Monographie	Vidéo	Bande dessinée
Prêt	3804	136	138

La consultation du portail documentaire Sport doc's s'est maintenu avec 75598 connections.

L'offre numérique s'est enrichi avec l'abonnement à la banque de données Europress.

B. Archives

Afin de permettre une meilleure gestion des archives de l'établissement, un marché pour la fourniture d'un logiciel de gestion des archives a été élaboré. Huit sociétés y ont répondu. L'analyse a abouti à la signature du marché avec la société Naoned qui édite le logiciel Mnesys. Le reprise des données et l'installation du logiciel est en cours de finalisation.

Cette année, 132 demandes de consultation ont été enregistrées, donnant lieu à des recherches préalables et aboutissant à des communications de nature administrative et historique, en interne ou en externe.

Du fait de la modification de l'organigramme de l'INSEP et des déménagements de certains services, le nombre de versements d'archives est supérieur aux années précédentes. 17 versements ont été effectués. Cela représente 322 dossiers saisis et 34 mètres linéaires d'archives.

Les contacts établis avec les services aboutiront à l'élaboration de tableaux de gestion afin d'élaborer des règles strictes en matière de tri, de conservation et d'élimination des archives. Certains services ont déjà mis en place des procédures de versements plus régulières. Elles seront facilitées par l'informatisation des données archivistiques.

C. Publications écrites

Deux ouvrages de chercheurs de l'INSEP ont été publiés en version print :

- L'univers de la boxe. Sociologie d'une discipline controversée de Fabrice Burlot.
- Améliorer sa récupération en sport, coordonné par Christophe Hauswirth.

Un ouvrage a été réédité en version numérique :

- Sport et psychanalyse. Actes 1988-1990.

La revue électronique « Réflexions Sport », revue à caractère scientifique, culturel et technique est désormais envoyée gratuitement à l'ensemble du mouvement sportif et est disponible sur le portail de l'information sportive partagée (ISP), Canal INSEP et le portail documentaire Sportdoc. Sa ligne éditoriale est de diffuser des savoirs et des expertises principalement autour de 4 thématiques : sciences du sport, médecine du sport, technologies, entraînement.

D. Terminologie

La mission terminologie s'est principalement portée sur l'aboutissement du projet européen d'enseignement de l'anglais du sport (TESS) et de son évolution avec de nouveaux partenaires (traduction, contrôle terminologique, constitution de lexique, accompagnement du chef de projet). Les bases de données terminologiques (entraînement de la force, nutrition, récupération) ont été enrichies. La participation aux travaux de la commission nationale de terminologie et de néologie s'est poursuivie.

E. La veille stratégique

En janvier 2013, la chargée de mission a organisé à l'INSEP, en lien avec l'IAT de Leipzig, le séminaire « Stratégie, veille et perspectives : Bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012 », en lien avec la Cellule des Relations Internationales (CRI) pour l'organisation logistique. Cet événement a pour la première fois rassemblé des analystes et décideurs du sport de haut niveau afin de partager leurs conclusions sur le bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques (Allemagne, Danemark, France, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suisse). Les thèmes abordés ont été : la gouvernance du sport de haut niveau, l'entraînement dans le sport de haut niveau, l'identification et l'accompagnement des talents, la recherche et l'innovation.

La chargée de mission a fait partie d'une délégation de deux personnes envoyée par l'INSEP pour un voyage d'étude d'une semaine au Japon (Tokyo) et en Corée du Sud (Séoul). Ce voyage a donné l'occasion à l'INSEP de mieux s'informer sur les changements de la politique sportive nationale japonaise, de renforcer les liens avec un pays qui a, en septembre, obtenu l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2020, et de visiter le centre d'entraînement Natio-

nal d'Ajinomoto à Tokyo, et du nouveau centre d'entraînement de Jincheon en Corée du Sud.

La chargée de mission a participé aux travaux de la campagne menée par le Conseil Français pour le Sport à l'International (CFSI) pour la candidature de Jean-Christophe Rolland à la présidence de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA).

En lien avec la CRI, la chargée de mission a répondu à de nombreuses commandes d'expertises sur des politiques sportives de pays concurrents ou émergents, de la part du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative.

La mise en œuvre des procédures pour obtenir des retours terrains des agents partant à l'étranger pour le compte de l'INSEP s'est poursuivie en lien avec la CRI.

Un accompagnement de deux veilleurs stratégiques, un au sein de la Fédération française des sociétés d'aviron, l'autre au sein de la Fédération française des Sports de Glace a été initié.

L'Administration de la plate-forme Argos et la collecte d'information selon les thèmes jugés stratégiques pour l'établissement, dont l'analyse de la concurrence, ont fait l'objet d'un traitement quotidien.

II. LE PÔLE IMAGE

Ce pôle regroupe l'iconothèque, la production audiovisuelle, la formation et l'aide à l'observation de la performance, les activités de gestion et d'équipement audiovisuel ainsi que d'assistance photographique.

A. L'iconothèque

L'année 2103 a été marquée par une continuité du travail d'enrichissement des collections et par une augmentation de l'activité de valorisation.

1. Enrichissement des fonds

L'indexation des fonds propres de l'INSEP s'est poursuivie avec, cette année, un accent particulier sur le fonds basket-ball. Des actions de numérisation, d'indexation et de conditionnement ont été menés en collaboration avec les fédérations de gymnastique, de boxe et de tennis de table.

Tableau d'enrichissement des fonds images

Indicateurs	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total 2013
Acquisition Fonds images fixes					15		100			100			215
Acquisition Fonds images animées									10	38	50		98
Numérisation images fixes	200	200	300	200	200	100	100	100	200	300	300	300	2500
Modification de fiches	700	1000	1000	1000	1000	1000	1000	550	515	2000	2000	1000	12765
Nouvelles Fiches d'indexation	100	100	300	250	150	150	150	200	100	200	206	50	1956
Numérisation images animées				2	1	1				1	1		15
Modification de fiches	175	100	350	275	175	175	175	100	175	300	175	175	2300
Nouvelles Fiches d'indexation	50	100	50	100	50	100	150	50	50	50	50	11	811

2. Valorisation des fonds

2.1 Exposition

L'iconothèque en partenariat avec la fédération de boxe a réalisé et organisé des visites de l'exposition « Swing on the ring ».

L'exposition a été vendue (Palaiseau). L'INSEP a apporté une contribution importante auprès du ministère de la défense et des anciens combattants pour la réalisation d'une exposition consacrée aux relations entre l'armée et le monde sportif.

2.2 Productions (en partenariat avec la production audiovisuelle)

Le film « un nouveau regard sur « Olympia 52 » (Olympia 52, film de Chris Marker) a été produit avec la société de production Les Films à 5. Il a été diffusé plusieurs fois sur les chaînes Ciné+ et Histoire.

2 nouvelles interviews (Claude Fauquet, Michel Sicard) ont été réalisées et 3 nouveaux films (G. Bosc, J. Vau-decrane, P. Blois) ont été produits dans la série mémoires orales du sport.

3 clips ont été réalisés pour la soirée des trophées Micheline Ostermeyer et Joseph Maigrot (les Amis de l'INSEP).

Le tournage et la mise en ligne du colloque « la neige pour tous » ont été effectués pour le comité histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports.

2.3 Festivals/Évènements

Le film « un nouveau regard sur « Olympia 52 » a été présenté en France (Paris au centre G. Pompidou, Ivry sur Seine, Biarritz, Besançon, Brive, Strasbourg, Poitiers, Bordeaux, Toulouse), au Japon (Yamagata), aux Etats-Unis (université d'Harvard).

2 films du fonds INSEP ont été présentés au colloque sur G. Hebert (STAPS de Reims).

2.4 Festivals/Évènements

L'INSEP fait l'objet de demandes donnant lieu à des cessions et ventes d'images pour illustrer des articles, des livres ou pour faire partie d'exposition : Musée d'Art Modern de Salt Lake City, Université d'Harvard, l'Equipe Magazine, Comité Histoire des ministères en charge de la jeunesse et des sports, Alpes Magazine, Editions des Arènes, Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme, Fédération Française de Boxe, Made Factory, Editions Parigramme, Presses Universitaires de Rennes, Villa Asson Nice, la Documentation Française, les éditions EPS.

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION SPORTIVE (DIS)

2.5 Interventions Internes

L'iconothèque poursuit le tirage de grands posters et a apporté ses compétences auprès des départements, services et projets (projet TESS, Revue « Réflexions sport », livre sur la boxe, journée européenne du patrimoine, formation Sportcom).

B. La production audiovisuelle

L'année 2013 a été marquée par un accroissement des productions INSEP et par une ouverture sur la diffusion télévisuelle.

1. Les productions

1.1 Les productions INSEP :

- Montage de 75 clips pour le projet TESS
- Les « entretiens de l'INSEP » 3 réalisations en direct. 113 vidéos mises en lignes dont 44 en anglais
- 17 clips « médaillés » du grand INSEP et « hommage à Lucie Decosse »
 - Réalisation en direct de la soirée des champions,
- 5 nouveaux titres de la série « Regards sur le sport » (B. Cyrulnik, R. Redeker, A. Finkielkraut, G. Fraise et P. Aries)
- 4 émissions « L'R du sport » (Sport de haut niveau et handicap, ordre désordre et haute performance, le sport de haut niveau au féminin, clichés ou réalités qui sont nos champions ?)
- Clips de présentation et tournage des journées européennes du patrimoine
- Dans la série « parole d'expert » 1 réalisation (Jean Sengès, volley ball) et 1 tournage (Christos Paparradopoulos, natation).
- Dans la série « mémoires orales » réalisation de 3 documents sur Cathy Fleury (judo).
- Film de présentation de la cryothérapie corps entier à l'INSEP.
- 4 émissions « quoi de neuf docteur ? »
- Clip de remerciement des partenaires du carrefour de la performance

- Clip de présentation/promotion de l'installation tir à l'arc de l'INSEP
- Actualisation du film de présentation de l'INSEP
- Réalisation en direct de cours et un clinic pour la création d'une chaîne diplôme de préparateur physique
- Réalisation d'un reportage sur le projet de recherche concernant la protection intra-buccale en boxe
- Réalisation en direct de la journée du Muscle. 16 vidéos mises en ligne
- Réalisation en direct de la 10ème journée médicale de l'INSEP. 17 vidéos mises en ligne
- Réalisation en direct du congrès de psychologie sportive de la FEPSAC. 10 vidéos mises en ligne.
- Tournage et montage du symposium 2013 de l'IRMES. 9 vidéos mises en ligne
- Documentaire « la salle de boxe »
- Réalisations de 2 documents pour la formation du professorat de sport (formation initiale)
- 1 tournage pour la formation Trajectoire Management Sport (TMS)
- Tournage d'un reportage sur nutrition et performance

1.2 Les coproductions

- Réalisation du documentaire sur Gilles de Kermaedec, 1er DTN de la Fédération Française de Tennis en coproduction avec la FFT
- Réalisation de 21 documentaires pour la série « Sport la beauté du geste » de 10 émissions diffusées sur ARTE en coproduction avec ARTE et la société de production « Les Bons Clients ».

1.3 Les prestations de service

- Tournage Roland Garros 2013 (FFT)
- Prestation de direct dans le cadre de la location de la salle Paris 1900.
- Tournage championnat de cyclisme sur piste aux Pays Bas (FFC)

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION SPORTIVE (DIS)

- Tournage pour les Worldkills (COFOM)
- Montage de clips « formation du joueur » FFrugby

2. La diffusion

2.1 Diffusion sur Canal-INSEP

Malgré une année non olympique, la consultation s'est maintenue au niveau de l'année 2012 :

- 78667 visites du site pour 48659 visiteurs uniques provenant de 144 pays
- 197 579 pages vues

2.2 Diffusion DVD

- 2355 DVD diffusés

Tableau production

Indicateurs	Total 2013
Productions au catalogue	1
Productions internes et externes	54
DVD vendus boutique	2365
Recettes productions	50843 €
Recettes Diffusion	27736 €

C. Activité formation et concours

146 heures de formation ont été réalisées en 2013 dans le cadre des formations STAPS et SPORTCOM ou des formations professionnelles continues (123h en 2012, 97h en 2011).

Le travail de suivi individualisé des étudiants SHN a parallèlement été pérennisé au cours de l'année 2013.

Ce travail de formation individualisé s'est également appliqué cette année aux entraîneurs des pôles. Par ailleurs, une réflexion sur la possibilité d'une création d'un diplôme (ou d'une formation) orienté sur les technologies et méthodes d'observation de la performance, et comparable au diplôme délivrés par l'INSEP de préparateur physique, a été menée.

La contribution du service à l'organisation de l'épreuve Oral 3 du concours du Professorat de Sport a été maintenue en 2013 malgré des calendriers extrêmement courts et imposés.

D. Aide à l'entraînement

Le travail effectué dans le cadre de l'accompagnement des pôles autour de leurs projets d'observation de la performance a connu un essor extrêmement important au cours de l'année 2013 (267h en 2013 versus 58h en 2012). Cette augmentation peut s'expliquer par deux facteurs conjoints.

- Le travail effectué par le DIS autour de ces problématiques a été beaucoup mieux identifié par les coordinateurs de pôle, les entraîneurs et les fédérations, le DSPSHN et la MOP
- La participation de plusieurs stagiaires a permis d'effectuer un travail de suivi plus important et plus quotidien.

Par ailleurs, le recentrage des missions du service autour des questions d'observation de la performance permet d'envisager une politique d'équipement des installations sportives plus performante.

E. Activité régie technique

1. Gestion, exploitation, maintenance

Les actions de gestion et les interventions d'exploitation des équipements audiovisuels des bâtiments de l'INSEP se sont maintenues au niveau de l'année 2012. Par contre le nombre d'intervention de maintenance a augmenté du fait du vieillissement des matériels. Les plans pluriannuels d'investissement pour l'acquisition de nouveaux équipements audiovisuels votés par le conseil d'administration vont permettre de réduire ce nombre d'intervention.

Les demandes de présences techniques en soirée et en week-end sont de même nombre qu'en 2012.

2. Prêt de matériel

L'activité de prêt de matériel a augmenté de 11% en 2013 soit 2809 prêts contre 2527 en 2012. L'évolution des parts respectives des matériels indiquent une augmentation du prêt de caméras à usages principalement des étudiants dans le cadre des projets de formation qu'ils mènent (29%), et des entités de l'INSEP (DOFER : 29% ; autres : 23%) pour notamment les enregistrements de cours, de conférences ou d'interventions.

Le prêt aux pôles est en augmentation (123 demandes contre 89 en 2012).

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION SPORTIVE (DIS)

Tableau prêt de matériel

Indicateurs	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet/ aout	Sept	Oct	Nov	Dec	total	% 2013
Pôles	7	4	8	7	13	5	7	7	9	3	14	84	10.42%
DOFER	23	30	23	40	29	19	6	10	15	21	15	231	28.66%
Etudiants	21	21	19	56	26	18	2	4	14	21	20	232	28.78%
Autres départements et services	16	8	8	20	19	22	19	15	21	20	16	184	22.83%
Evènementiel	3	6	4	4	5	14	3	3	15	3	15	75	12.31%

3. Assistance photographique

Fin 2012, le DIS a mis en place une activité d'assistance photographique (prise de vue, traitement et post traitement de photos). 86 actions, pour 200 heures d'intervention, ont été menées en 2013 pour les pôles tir à l'arc, basket-ball, la direction générale, le département médical, le département de la recherche, le DOFER, le SCDP, la MRI et le DIS.





INSEP
TERRE DE CHAMPIONS

INSTITUT NATIONAL DU SPORT,
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, AVENUE DU TREMBLAY - 75 012 PARIS
TÉL. 01 41 74 41 00

WWW.INSEP.FR

Crédits photos : INSEP, ICONSPORT, FRANÇOIS ROUSSEAU.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013

INSEP